

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

MIEUX COMPRENDRE LE PROFIL PSYCHOLOGIQUE D'INDIVIDUS AYANT
COMMIS UN HOMICIDE CONJUGAL : UNE COMPARAISON
SELON LE SEXE DES AUTEURS

ESSAI DE 3^e CYCLE PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE DU

DOCTORAT CONTINUUM D'ÉTUDES EN PSYCHOLOGIE
(PROFIL INTERVENTION)

PAR
ÉMILIE PROULX

AVRIL 2026

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire, de cette thèse ou de cet essai a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire, de sa thèse ou de son essai.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire, cette thèse ou cet essai. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire, de cette thèse et de son essai requiert son autorisation.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

DOCTORAT CONTINUUM D'ÉTUDES EN PSYCHOLOGIE
(PROFIL INTERVENTION) (D.Ps.)

Direction de recherche :

Julie Lefebvre, Ph. D. Université du Québec à Trois-Rivières	directrice de recherche
---	-------------------------

Jury d'évaluation :

Julie Lefebvre, Ph. D. Université du Québec à Trois-Rivières	directrice de recherche
---	-------------------------

Daniela Wiethaeuper, Ph. D. Université du Québec à Trois-Rivières	évaluatrice interne
--	---------------------

Geneviève Bouchard, Ph. D. Université de Moncton	évaluatrice externe
---	---------------------

Sommaire

Au Canada comme au Québec, l'homicide conjugal est la forme la plus commune d'homicide et sa prévalence a d'ailleurs augmenté au courant des dernières années (Institut national de santé publique du Québec [INSPQ], 2023). Dans l'homicide conjugal, l'homme est surreprésenté comme auteur de ce crime, tandis que la femme est surreprésentée comme victime. À cet effet, 76 % des victimes au Canada en 2021 étaient des femmes et, spécifiquement pour le Québec, les femmes représentaient l'entièreté des victimes des 14 homicides conjugaux commis cette année (INSPQ, 2023). L'incidence de ce phénomène explique alors la pertinence de s'intéresser aux auteurs d'homicide conjugal. D'ailleurs, certains auteurs soulèvent le manque dans la littérature associé à la femme comme auteur de ce crime et la pertinence de relever des différences liées au sexe de l'auteur (Caman et al., 2016). Qui plus est, pour bien saisir ce phénomène, il est crucial de s'intéresser au profil psychologique de l'auteur ainsi qu'à d'autres facteurs entourant l'acte homicide, tel que le motif. Conséquemment, l'objectif de cet essai a été d'approfondir la compréhension psychologique des hommes et des femmes auteurs d'homicide conjugal, tout en mettant l'emphasis sur les différences associées au sexe de l'auteur. Une récession de la littérature réalisée selon les principes d'une revue systématique a donc été effectué, afin de répondre aux questions de recherche. Les questions de recherches ont été rattachées aux quatre catégories de résultats suivantes : (1) les psychopathologies; (2) les troubles de la personnalité et la psychopathie; (3) les indicateurs du fonctionnement psychologique liés à l'acte homicide, soit le motif, le modus operandi et l'intoxication de l'individu homicide; et (4) les indicateurs du

fonctionnement psychologique liés à la relation conjugale, soit la présence de séparation ou de violence dans le couple. Quinze études ont été sélectionnés pour ce travail, permettant plusieurs constats pertinents. Quelques résultats principaux ayant ressortis de cet essai inclus la prévalence des troubles de la personnalité auprès des hommes et l'association du trouble de stress post-traumatique dans le passage à l'acte des femmes. Parmi les motivations les plus prévalentes, les hommes étaient davantage motivés par une séparation conjugale, tandis que les femmes étaient plus souvent motivées par de la légitime défense. Lors du passage à l'acte, les hommes avaient plus souvent recours à une arme blanche, suivi de l'arme à feu, tandis que l'arme blanche et l'arme à feu étaient toutes deux des méthodes fréquemment utilisées par les femmes. Par ailleurs, des observations liées à la méthodologie des études retenues a été effectué et duquel d'importantes suggestions pour les recherches futures sont ressorties, tel que la transparence dans la façon de définir et mesurer certains construits. Les retombées cliniques de cet essai ont aussi été mis de l'avant, tels que l'importance au niveau de l'intervention de sensibiliser les individus à risque, autant comme auteur ou comme victime, et de cibler les difficultés liées à l'usage de substances dans le traitement de ces individus.

Table des matières

Sommaire	iii
Liste des tableaux	x
Remerciements	xi
Introduction	1
Contexte théorique	4
Définir le passage à l'acte	5
Acte	6
Acting out.....	7
Passage à l'acte	8
Comprendre le passage à l'acte.....	10
Mentalisation et appareil à penser.....	11
Carence d'élaboration psychique et alexithymie	12
Homicide.....	14
Homicide intrafamilial	14
Définition de l'homicide conjugal	15
Prévalence de l'homicide conjugal	15
Caractéristiques de l'auteur d'homicide conjugal.....	19
Caractéristiques sociodémographiques	19
Âge.....	19
Ethnie	20
Éducation	21

Occupation/ statut socioéconomique	22
Antécédents personnels de l’auteur d’homicide conjugal	24
Antécédents d’abus ou de traumatismes.....	24
Antécédents criminels et de violence autre que conjugale	26
Caractéristiques de la relation conjugale	27
Écart d’âge	27
Violence conjugale.....	28
Séparation	29
Caractéristiques de l’homicide conjugal	31
Motif	31
Modus operandi	35
Intoxication lors de l’homicide	37
Pertinence, objectif de l’essai et questions de recherche	40
Méthode.....	43
Recension des écrits	44
Critères d’inclusion.....	45
Critères d’exclusion	46
Processus de sélection des articles	47
Concepts pertinents à la présentation des résultats	49
Regroupement des troubles de la personnalité selon le DSM.....	50
Psychopathie	50
Résultats	52

Catégorie 1 — Psychopathologies	53
Études sur l'uxoricide	58
Études sur le marricide.....	64
Études comparatives selon le sexe.....	65
Catégorie 2 — Troubles de la personnalité et psychopathie.....	70
Troubles de la personnalité	70
Études sur l'uxoricide	70
Études comparatives selon le sexe.....	75
Psychopathie	78
Études sur l'uxoricide	78
Études comparatives selon le sexe.....	80
Catégorie 3 — Indicateurs du fonctionnement psychologique liés à l'acte homicide.....	81
Motif	81
Études sur l'uxoricide	82
Études sur le marricide	86
Études comparatives selon le sexe.....	88
Modus operandi	92
Études sur l'uxoricide	93
Études sur le marricide	94
Études comparatives selon le sexe.....	95
Intoxication de l'individu homicide lors du passage à l'acte.....	96

Études sur l'uxoricide	97
Études sur le marricide	98
Études comparatives selon le sexe	99
Catégorie 4 — Indicateurs du fonctionnement psychologique liés à la relation conjugale	100
Séparation	100
Études sur l'uxoricide	101
Étude sur le marricide	101
Études comparatives selon le sexe	102
Violence conjugale.....	104
Études sur l'uxoricide	104
Étude sur le marricide	106
Études comparatives selon le sexe	107
Discussion	110
Rappel des questions de recherche et synthèse des résultats	111
Catégorie 1 — Psychopathologies	112
Troubles liés à l'usage de substances	112
Troubles de l'humeur et troubles anxieux	114
Troubles liés à des traumatismes ou à des facteurs de stress	115
Spectre de la schizophrénie et autres troubles psychotiques	116
Catégorie 2 — Troubles de la personnalité et psychopathie.....	117
Catégorie 3 — Indicateurs du fonctionnement psychologique liés à l'acte homicide.....	119

Motif	119
Modus Operandi	122
Intoxication de l'individu homicide lors du passage à l'acte.....	125
Catégorie 4 — Indicateurs du fonctionnement psychologique liés à la relation conjugale.....	126
Séparation	126
Violence conjugale	127
Observations souvent associées au passage à l'acte homicide en fonction du sexe de l'auteur	129
Observations souvent associées au passage à l'acte marricide	129
Observations souvent associées au passage à l'acte uxoricide	130
Observations liées à la méthodologie des études	133
Limites de l'étude et recherches futures	136
Forces de l'étude et retombées théoriques et pratiques.....	137
Conclusion	140
Références	143

Liste des tableaux

Tableau

1	Descriptions des études retenues.....	54
2	Répartition des articles par catégorie de résultat.....	58
3	Diagnostics établis avant l'uxoricide (Caman et al., 2022).....	59
4	Psychopathologies (Cechova-Vayleux et al., 2013).....	61
5	Diagnostics des évaluations psycholégales (Belfrage & Rying, 2004).....	63
6	Diagnostics posés avant et après l'homicide et lors de l'autopsie diagnostique (Borges, 2006).....	67
7	Troubles de la personnalité (Belfrage & Rying, 2004)	71
8	Synthèse des scores des uxoricides au MCMI-II (Dutton & Kerry, 1999)	74
9	Diagnostics posés avant et après l'homicide et lors de l'autopsie diagnostique (Borges, 2006).....	76
10	Synthèse des scores au PCL-R (Abrunhosa et al., 2021)	79
11	Synthèse des scores au PCL-R (Santos-Hermoso et al., 2022).....	81
12	Circonstances motivationnelles de l'homicide conjugal (Weizmann-Henelius et al., 2012).....	89
13	Motifs des homicides conjugaux (Borges, 2006).....	91
14	Modus operandi des homicides conjugaux (Borges, 2006)	97
15	Lien conjugal, temps écoulé depuis la séparation et historique de séparation avec la victime (Borges, 2006).....	103
16	Violence conjugale et rôle joué par l'individu homicide (IH) (Caman et al., 2016).....	108
17	Violence conjugale et rôle joué par l'individu homicide (Borges, 2006)	109

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier ma directrice, Julie Lefebvre, Ph. D., professeure au département de psychologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières pour sa guidance, sa flexibilité et son support constant. Tes précieux conseils, ta bienveillance et tes encouragements ont grandement contribué à l'aboutissement de ce projet et je suis très reconnaissante pour ton accompagnement tout au long de ce parcours.

J'aimerais également remercier ma famille et mes amis pour leur compréhension et leur soutien inconditionnel au fil des années. Merci pour la confiance que vous m'avez toujours témoignée et pour votre présence réconfortante.

Introduction

Parmi les divers types d'homicides intrafamiliaux, c'est l'homicide conjugal qui est le plus prédominant au Canada comme au Québec (INSPQ, 2023; Tremblay, 2012). Quant aux victimes, les femmes sont surreprésentées, étant quatre fois plus à risques que leurs compères masculins (Statistique Canada, 2018a). Il n'est donc pas surprenant que l'homicide conjugal soit généralement conçu comme un phénomène exclusivement masculin, rendant problématique la comparaison des auteurs selon leur sexe. Par conséquent, les différences associées au sexe de l'auteur sont peu étudiées en lien avec l'homicide d'un/e conjoint/e et plusieurs théories tentant d'expliquer ce crime sont critiquées, puisqu'elles s'appliquent difficilement aux femmes.

La présence de dynamiques distinctes appartenant aux femmes homicides est de plus en plus constatée dans la littérature et vient confirmer la nécessité d'approfondir la compréhension des auteurs d'homicide conjugal en fonction de leur sexe. Qui plus est, il est crucial de s'intéresser aux facteurs psychologiques de l'individu homicide afin de bien saisir ce phénomène. L'établissement d'un portrait de leur personnalité permettrait davantage de faire sens et d'expliquer les motifs et le contexte entourant l'homicide conjugal. Il est donc impossible de comprendre ce passage à l'acte sans considérer le profil psychologique des auteurs selon leur sexe.

Cet essai aura alors l'objectif de pallier ce manquement dans la littérature concernant la carence de données psychologiques portant sur les hommes et les femmes ayant commis un homicide conjugal. Une recension exhaustive des écrits sera effectuée afin de recueillir des informations spécifiques concernant le fonctionnement psychologique des individus homicides. Ces profils seront comparés selon le sexe de l'auteur dans l'optique de déceler la présence de caractéristiques psychologiques propres aux hommes et aux femmes.

Pour ce faire, le contexte théorique présentera l'état des connaissances actuelles au regard de variables spécifiques favorisant notre compréhension de l'homicide conjugal et de l'auteur. D'abord, la définition et le fonctionnement du passage à l'acte ainsi que la définition et la prévalence de l'homicide conjugal seront présentés. Par la suite, des caractéristiques concernant l'auteur de l'homicide, sa relation conjugale et le contexte du crime seront explorées. La méthode sera également abordée et elle détaillera la recension des écrits et la sélection des articles à l'étude. Les résultats observés concernant la santé mentale et le fonctionnement psychologique de l'auteur seront ensuite exposés. Il s'ensuivra une discussion où les données obtenues seront débattues et réfléchies, et où les forces et les limitations de l'étude seront présentées.

Contexte théorique

Dans un premier temps, la définition et la compréhension du passage à l'acte seront approfondies, suivies des définitions entourant l'homicide conjugal et sa prévalence. Par la suite, les caractéristiques permettant une meilleure compréhension du phénomène et de l'état d'esprit de l'individu homicide au moment du crime seront discutées. Ces caractéristiques concerneront l'auteur de l'homicide conjugal, la relation conjugale de l'auteur et de sa victime ainsi que l'homicide même. Enfin, l'objectif de cet essai doctoral sera présenté.

Définir le passage à l'acte

La problématique de l'acte, notamment, en lien avec la transgression de normes sociales, a longtemps intéressé plusieurs champs d'études composés d'orientations théoriques multiples, comme la psychiatrie, la psychologie, la criminologie et le droit. En utilisant son caractère délictuel comme balise, la psychiatrie s'est attardée à la formulation de diverses pathologies liées à l'agir et a fréquemment fait référence au terme de passage à l'acte. Cependant, la définition du passage à l'acte s'avère être une tâche complexe. D'une part, le large éventail du vocabulaire lié à l'acte occasionne une certaine ambiguïté dans la littérature, puisque le sens donné à un concept peut parfois chevaucher un autre concept utilisé par un auteur différent. D'autre part, les définitions données pour un même concept diffèrent aussi selon l'auteur, renchérissant ainsi à cette confusion opérationnelle. (Raoult, 2006). Par conséquent, une compréhension du passage à l'acte ne peut se faire sans un retour à la base : l'acte.

Acte

Le Larousse définit l'acte comme étant une action, volontaire ou involontaire, dirigée vers un but ou comme une attitude ou une disposition d'esprit envers quelqu'un ou quelque chose (Larousse, n. d.). Dans une perspective psychanalytique, il est pertinent d'introduire les terminologies de l'acte en fonction des deux sens que Freud lui attribue, soit l'action spécifique et l'*agieren*.

L'action spécifique est décrite comme un comportement qui mène à la satisfaction d'un besoin par l'entremise d'une tierce personne (Raoult, 2006). Elle englobe entre autres les termes d'acte manqué, de la remise en acte et de la mise en acte. Par ailleurs, le principe de plaisir et le concept de fantasme sont au centre de l'action spécifique. Le fantasme est une activité psychique qui agit normalement comme contenant, cependant lorsque l'excitation est trop importante et qu'il y a débordement, la décharge pulsionnelle donne lieu à l'action spécifique en but de répondre au désir. Ici, l'action découle d'un jugement; il est un acte psychique (Raoult, 2006).

Pour sa part, l'*agieren* peut être compris comme une répétition du refoulé sous forme d'actions en lieu et place du souvenir : l'*agieren* manifeste ce qui n'a pu se dire et n'a pu être compris (Raoult, 2006). Bien que l'acte neutralise l'élaboration psychique du souvenir, il suppose tout de même une certaine activité psychique permettant l'existence de ce souvenir inconscient. De ce fait, Lacan (1967, cité dans Raoult, 2006) précise que ce deuxième versant d'acte est aussi lié à un fonctionnement psychique, mais il serait

inscrit dans un langage plutôt qu'à l'intérieur d'une simple action ou décharge motrice. Il n'est donc pas surprenant que le terme « agir », fréquemment utilisé dans la littérature comme traduction du terme *agieren*, apporte son lot de confusion par sa connotation essentiellement motrice qui ne semble pas tenir compte de sa dimension psychique (Balier, 2005). L'acte compris comme *agieren*, ou agir, regroupe l'*acting out*, issu de la psychanalyse, et le passage à l'acte, issu de la psychiatrie (Balier & Lemaître, 2007). Quoique l'agir puisse avoir un sens plus large dans la littérature, il fera spécifiquement référence à l'*acting out* et au passage à l'acte dans ce travail.

Acting out

Comme mentionné précédemment, les définitions des concepts liés au vocabulaire de l'acte semblent parfois se chevaucher, et c'est particulièrement le cas en regard de l'*acting out* et du passage à l'acte. Afin de pleinement comprendre le passage à l'acte, il importe de bien différencier ces deux types d'agirs. D'ailleurs, Millaud (2009) souligne la « recherche relationnelle » comme élément central permettant cette différenciation. En ce sens, le rapport à l'objet, ou le rapport à l'autre, permet d'identifier si l'agir correspond davantage à un passage à l'acte ou à un *acting out*.

L'*acting out* est associé à un appel à l'aide et à une tentative de se raccrocher à l'objet. Il se manifeste généralement par la reproduction répétitive et inconsciente d'un souvenir ou d'un traumatisme refoulé. Confronté à l'incapacité psychique d'assimiler ce trauma, l'individu rejoue l'enjeu sur le plan relationnel avec l'espoir sous-tendu de se réconcilier

avec son passé (Millaud, 2009). D'ailleurs, en s'inspirant de la définition anglaise du mot, Lagache associe à l'*acting out* l'idée de jouer une pièce jusqu'au bout, de montrer sur la scène publique ce qui se joue à l'intérieur. En préservant l'analogie de l'art, ce dernier compare l'agir à une parade qui laisse transparaître ce qui est normalement dissimulé (Lagache, 1968, cité dans Terral-Vidal, 2010). L'*acting out* est donc orienté vers autrui par espoir d'obtenir de l'aide : l'autre est fondamental, puisqu'il permet l'interprétation de ce qui est joué à l'extérieur (Millaud, 2009).

Passage à l'acte

En ce qui a trait au passage à l'acte, son origine psychiatrique l'amène à être perçu comme un acte impulsif et violent dirigé vers l'autre. D'ailleurs, les études sur la psychopathie ont grandement contribué à l'approfondissement théorique du passage à l'acte, puisqu'il survient principalement sous la forme d'un délit (Raoult, 2006). Selon Balier (1996, cité dans Favre, 2014), le passage à l'acte serait l'actualisation du fantasme dans la réalité, soit par manque de répression ou surcroît d'excitation. Lorsqu'il y a un débordement de cette tension interne et non contenance du fantasme, une décharge pulsionnelle agressive se fait par l'acte ce qui permet à l'individu d'éviter le conflit interne. Le passage à l'acte court-circuite la mentalisation; un processus central qui sera approfondi sous peu (Millaud, 2009; Tardif, 2009).

De plus, Lacan introduit « l'aspect résolutoire de l'angoisse » comme raison primaire du passage à l'acte, l'amenant à jouer un rôle crucial dans la distinction entre ce concept

et celui de l'*acting out* (Lacan, 1962-1963, cité dans Millaud, 2009). Dans l'*acting out*, l'angoisse est évitée par le sujet. Cependant, dans le passage à l'acte, l'angoisse prend tant d'ampleur qu'elle accapare l'individu à un point tel où la seule option est de se libérer de cette tension. Ainsi, l'agir est une défense qui permet à l'individu de se soustraire momentanément de son angoisse (Millaud, 2009). D'ailleurs, certains auteurs font mention du soulagement temporaire qu'apporte le passage à l'acte et insistent sur sa fonction calmante (Ciavaldini, 1999 et Smadja & Szewec, 1993, cités dans Raoult, 2006). Promouvant faussement l'espoir de retrouver un état de quiétude, il incite l'individu à répéter des passages à l'acte (Raoult, 2006).

Le passage à l'acte est donc perçu comme la seule solution psychique permettant de calmer l'angoisse et où la recherche d'aide est délaissée. Alors que l'*acting out* est motivé par une recherche relationnelle où l'objet est clairement visé, la relation d'objet est plus souvent absente ou au second plan dans le passage à l'acte, la décharge pulsionnelle est priorisée au détriment d'autrui. Millaud (2009) situe cet agir « dans le registre de la solitude, du désespoir et de l'évacuation de l'autre qui est fréquemment caractérisé par une tentative désespérée de contrôler l'autre à tout prix et qui s'ensuit d'un sentiment d'omnipotence » (p. 10). En outre, le passage à l'acte homicide est souvent précédé d'une série d'*acting out*. L'individu, incapable de contenir cette tension interne, lié à des enjeux de vie ou de mort, recherche l'imposition de limites externe par l'autre. Celui-ci tente d'obtenir de l'aide ou de se faire arrêter avant de succomber à ses pulsions agressives. Lorsque la sollicitation relationnelle cesse, la solution ultime est trouvée :

l'homicide. Manifestement, le risque de passage à l'acte s'aggrave lorsque l'espoir relationnel du sujet diminue (Millaud, 2009).

Comprendre le passage à l'acte

Avec ses travaux sur la psychosomatique, le psychanalyste Marty introduit un regroupement des activités psychiques selon trois registres, du plus élaboré au moins : l'expression mentale (la pensée et le langage), l'expression comportementale (les comportements et les attitudes extériorisée) et l'expression somatisée (les activités motrices inconscientes). Normalement, l'ensemble des registres est utilisé afin de communiquer et, puisque l'expression mentale est la plus élaborée, les expressions comportementale et somatisée servent davantage à l'étayer. Cependant, lorsque le fonctionnement de ces deux registres est perturbé, l'expression mentale est permutée pour l'expression par le corps et les comportements. L'expression somatisée est alors considérée comme plus régressive, puisqu'elle vise l'évacuation des conflits internes encore inconscients par le corps avant même qu'ils puissent être élaborés, évitant ainsi l'angoisse qui en découlerait. C'est par cette expression régressive, où la pensée est substituée par l'action, qu'apparaît le passage à l'acte (Bergeret, 2009). Pour Millaud (2009), le passage à l'acte provient d'une rupture dans la chaîne logique du système parole action (système supposant une interaction continuelle entre la parole et le comportement) et implique conséquemment l'évacuation de la mentalisation.

Mentalisation et appareil à penser

Selon Millaud (2009), une chaîne logique existe entre le système parole action et elle peut être déséquilibré par des facteurs internes à l'individu, comme sa santé mentale, et des facteurs externes, comme une séparation. La rupture de cette chaîne se manifeste par une incohérence entre une action et la parole. L'incompréhension de plusieurs individus à l'égard de leur passage à l'acte témoigne de cette rupture et reflète inévitablement un défaut de mentalisation (Millaud, 2009).

Contrairement au manque de consensus entourant la définition du passage à l'acte, les auteurs semblent s'entendre sur la primauté d'une mentalisation défaillante (Balier, 1996, cité dans Favre, 2014; Millaud, 2009; Raoult, 2006; Tardif, 2009). La mentalisation réfère à la capacité d'une personne à faire sens de ses comportements et de ses activités mentales, comme de ses pensées et de ses émotions, ainsi que ceux appartenant aux autres : elle permet la tolérance et l'élaboration des tensions internes et des conflits inhérents à la vie (Debray, 2001; Ordre des psychologues du Québec, 2017). Bergeret (1990, cité dans Favre, 2014) propose la mentalisation comme processus permettant d'utiliser psychiquement l'espace imaginaire : espace correspondant à l'activité des rêves et des fantasmes et assurant un certain équilibre psychique. À l'inverse du registre de l'expression mentale, qui révèle le contenu imaginaire mentalisé, les registres de l'expression comportementale et somatisée révèlent le contenu imaginaire qui n'a pu être mentalisé (Favre, 2014; Raoult, 2006). La compréhension et la communication de son monde interne et celui des autres dépend donc de nos capacités de mentalisation.

Selon Bion (1964), l'appareil à penser est critique au développement de la mentalisation et se construit dès la naissance à l'aide du soutien de la figure maternelle. En utilisant son propre appareil à penser, cette dernière tente de comprendre et répondre aux états de l'enfant et c'est cet échange qui façonne l'appareil de l'enfant. La capacité à tolérer la frustration est aussi cruciale au développement de cet appareil, sans quoi, la pensée est substituée par un mauvais objet devant être éliminé du psychisme (Millaud, 2009). Ainsi, un bon appareil à penser résiste à l'excitation et aux tensions internes, mais, lorsque perturbé, les pensées ne peuvent être contenues et doivent être déchargées à l'extérieur (Freud, 1911, cité dans Favre, 2014).

Carence d'élaboration psychique et alexithymie

Dans la littérature du passage à l'acte, les auteurs tendent à utiliser le terme de l'alexithymie pour parler du concept de la carence d'élaboration psychique proposé par Chasseguet-Smirgel (1987, cité dans Tardif, 2009). Bien que l'alexithymie provient davantage de la psychosomatique et la carence d'élaboration psychique de la mentalisation, ils réfèrent essentiellement au même phénomène. En cohérence avec la littérature, le terme de l'alexithymie sera aussi retenu dans ce travail. Afin de définir l'alexithymie, Sifneos (1973, cité dans Tardif, 2009) propose quatre critères :

l'incapacité à identifier et à utiliser le langage pour décrire les sentiments, l'incapacité à différencier les émotions des sensations corporelles et des sentiments, l'appauvrissement de la vie fantasmatique et du matériel onirique ainsi qu'une verbalisation axée sur la description des faits et des actions concrètes (pensée opératoire). (Tardif, 2009, p. 21)

En présentant l'alexithymie dans son lien avec le passage à l'acte, Tardif (2009) évoque sa fonction défensive qui reposerait sur des mécanismes de défense plus archaïque comme le clivage et l'identification projective. Les éléments conflictuels et les affects seraient forclos du psychisme et les activités de représentation impossible. Le problème de l'individu alexithymique ne se situe pas dans son incapacité à évacuer ses émotions, mais plutôt dans son incapacité à tolérer les affects et les informations associés à celles-ci, l'empêchant ainsi d'élaborer ce qu'il ressent (Taylor, 1987, cité dans Tardif, 2009). L'appareil psychique est vraisemblablement démuni et, face à un conflit interne dont l'individu ne peut faire de sens, c'est le somatisé qui prendra la relève de l'expression émotionnelle (Tardif, 2009).

Il n'est donc pas surprenant que les individus ayant davantage recours au passage à l'acte présentent une carence d'élaboration psychique ou une mentalisation défailante. D'ailleurs, ces lacunes sont particulièrement prévalentes auprès de certaines organisations ou troubles de la personnalité (comme l'organisation préœdipienne et le trouble de la personnalité limite) et rendent ces individus plus vulnérables à certains stressors ou contextes de vie. C'est donc la présence simultanée de certains traits de la personnalité et de déclencheurs psychosociaux qui fragilise l'individu et qui crée un terrain propice à l'agir. Confronté à diverses difficultés, comme une séparation amoureuse ou l'apparition de symptômes dépressifs, il devient encore plus difficile, voire intolérable, pour l'individu de contenir les tensions à l'intérieur. L'agir devient la solution psychique de préférence

pour régler les conflits et les débordements internes et, dans des cas extrêmes, c'est le passage à l'acte homicide qui est choisi (Millaud, 2009).

Homicide

Conformément au Code criminel du Canada, l'homicide est défini ainsi : « Commet un homicide quiconque, directement ou indirectement, par quelque moyen, cause la mort d'un être humain » (Gouvernement du Canada, 2018, en ligne). Dans la littérature scientifique, il existe plusieurs variantes de cette définition. Selon, Daly et Wilson (1988), l'homicide est une forme extrême de violence interpersonnelle. Borges et Léveillé (2005) le formulent comme une forme de violence ou d'acte envers une personne qui mène à leur mort et qui n'est pas commise en situation de guerre.

Homicide intrafamilial

Par ailleurs, lorsque la relation entre la victime et l'individu homicide est considérée, il est possible d'identifier un sous-type d'homicide, soit l'homicide intrafamilial. Ce dernier inclut tout homicide se déroulant au sein de la famille (Tremblay, 2012). Ainsi, plusieurs homicides tels que le familicide (le meurtre de son conjoint et d'au moins un enfant), l'homicide conjugal, le filicide (le meurtre volontaire ou involontaire d'un ou de plusieurs enfants par leur parent, avec ou sans le suicide de l'auteur) et le parricide (le meurtre d'au moins un de ses parents) découlent des homicides intrafamiliaux (Bourget & Gagné, 2006; Weisman & Sharma, 1997; Wilson et al., 1995).

Définition de l'homicide conjugal

Au regard de l'homicide conjugal, plusieurs chercheurs ont tenté de le définir. Par exemple, Borges et Léveillé (2005) incluent tous les couples hétérosexuels qui étaient en fréquentation, en union de fait, mariés, séparés ou divorcés, et dans lesquels l'individu homicide commet le meurtre de son partenaire ou ex-partenaire. Pour sa part, Tremblay (2012) précise que le couple ou ex-couple peut, ou non, vivre sous le même toit. Ce dernier différencie aussi le terme uxoricide, qui renvoie au meurtre de la conjointe ou de l'ex-conjointe par l'homme, et le marricide, qui renvoie au meurtre du conjoint ou de l'ex-conjoint par la femme. Finalement, l'INSPQ (2023) inclut aussi les partenaires intimes et les ex-partenaires intimes dans ses données québécoises. Qui plus est, sur le plan légal, l'homicide conjugal peut correspondre au meurtre au premier degré, au meurtre au deuxième degré et à l'homicide involontaire coupable dans le Code criminel (INSPQ, 2023).

Prévalence de l'homicide conjugal

Au Canada, l'homicide conjugal est la forme la plus prévalente des homicides intrafamiliaux, représentant près de la moitié de ces crimes ainsi qu'un cinquième des homicides résolus en général (Statistique Canada, 2015; Tremblay, 2012). Durant l'année 2018, il y a eu 651 victimes d'homicides au Canada, dont 62 étaient victimes d'un homicide conjugal (Statistique Canada, 2018b). Sa fréquence semble avoir diminué durant les années précédentes, soit d'une diminution de 32 % entre 1980 et 2009 (Tremblay, 2012). Quoique ce type d'homicide se produit plus rarement durant les dernières années,

sa fréquence demeure relativement stable depuis 2016, soit d'environ 2 à 3 victimes pour 1 million de personnes à chaque année depuis 2007 (Statistique Canada, 2018a). Cependant, entre l'année 2019 et 2021, la prévalence de l'homicide conjugal était à la hausse au Canada, passant de 77 victimes en 2019 à 84 victimes en 2020, puis à 90 victimes en 2021 (INSPQ, 2023). De plus, des données plus récentes indiquent qu'en 2024, 100 personnes ont été victimes d'un homicide conjugal au Canada (Statistique Canada, 2025).

En ce qui a trait aux victimes, les femmes sont surreprésentées, comprenant 79 % des victimes d'homicides conjugaux en 2016, soit environ quatre fois plus que les hommes. Plus spécifiquement, les jeunes femmes semblent être plus à risque : entre les années 2006 et 2016, les femmes âgées entre 15 et 19 ans étaient 12 fois plus présentes en tant que victimes que leurs homologues mâles du même âge (Statistique Canada, 2018a). En 2021, les femmes étaient toujours surreprésentées comme victimes d'homicide conjugal, représentant 76 % des victimes (INSPQ, 2023). Finalement, le type d'union semble aussi être un facteur de risque. Selon Statistique Canada (2018a), l'homicide d'un conjoint, d'un conjoint de fait ou d'un ex-conjoint/de fait était plus fréquent (69 %), comparativement à l'homicide d'un partenaire intime qui ne vit pas sous le même toit (26 %).

Au Québec, l'homicide conjugal prime également sur les autres types d'homicides intrafamiliaux. Bien que des fluctuations quant à la fréquence de ce phénomène sont observées entre les années 2010 et 2021, il s'avère difficile d'observer une tendance liée

à la fréquence de ce crime dû au petit nombre d'homicides survenus dans ce contexte au Québec (INSPQ, 2023). Malgré tout, il est possible d'observer que le nombre d'homicide conjugal a chuté de 24 à 11 incidents entre les années 2004 et 2014 (INSPQ, 2018). Sans qu'une tendance significative soit relevée, un plus petit nombre de ces homicides est relevé entre les années 2016 et 2018, se situant entre 7 et 9 incidents par année (INSPQ, 2023). Toutefois, des données plus récentes indiquent une hausse d'homicides conjugaux au Québec entre les années 2019 et 2021, où la prévalence se situe entre 11 et 14 cas par année (INSPQ, 2023). De plus, les femmes demeurent les victimes principales : en 2014, sur les 11 homicides conjugaux commis au Québec, elles représentaient l'entièreté des victimes et en 2021, les femmes représentaient toujours l'entièreté des victimes (INSPQ, 2018, 2023). D'ailleurs, les hommes semblent être les auteurs principaux dans l'ensemble des homicides, mais étaient encore plus nombreux en contexte conjugal, soit presque dix fois plus responsable de ces crimes que les femmes (INSPQ, 2018). Le type de relation semble aussi être corrélé avec l'homicide conjugal. En outre, de 2005 à 2014, l'homicide conjugal survenait surtout lorsque le partenaire était un conjoint (31,6 %), suivi par l'ex-conjoint (15,8 %) et finalement par l'ex-partenaire intime (10,5 %) (ministère de la Sécurité publique du Québec, 2016). Des données plus récentes indiquent qu'en 2021, 86 % des homicides conjugaux ont été commis par le partenaire intime actuel de la victime, comparativement à un ex-partenaire intime (INSPQ, 2023).

Qui plus est, l'homicide conjugal est souvent dépeint par les médias et la population générale comme un phénomène surprenant, inexplicable et imprévisible (Juodis et

al., 2014). Cependant, cette croyance populaire qu'il s'agit d'un acte qui survient de nulle part ou d'un crime passionnel spontané n'est généralement pas supportée par la littérature scientifique, puisque l'existence de patrons et de précurseurs contribuant à la prévention de ces crimes est bien établie (Dawson, 2005; Websdale, 2003). Par ailleurs, dans un effort de déconstruire certains mythes associés à la violence conjugale, l'INSPQ (2016) dénonce la perception de l'homicide conjugal comme un acte isolé de désespoir et d'amour et indique plutôt qu'il s'agit d'un acte souvent prémédité, découlant habituellement d'une longue relation empreinte d'une dynamique de violence et de domination.

De ce fait, les connaissances actuelles permettent de ressortir des tendances quant au profil des individus homicides et des facteurs de risques associés à l'homicide conjugal. Plusieurs de ces études sont de nature descriptive et détaillent principalement les caractéristiques sociodémographiques de l'auteur et sa victime ou celles entourant l'homicide lui-même. D'ailleurs, la majorité de ces recherches se concentrent sur l'uxoricide¹, tandis que le marricide et les comparaisons des données selon le sexe de l'auteur paraissent moins investis. Par conséquent, ces variables, liées aux caractéristiques de l'individu homicide, à sa relation conjugale et à l'homicide conjugal, seront dépeintes dans cette étude.

¹ Les termes « uxoricide » et « marricide » seront employés dans cet ouvrage afin de distinguer le sexe de l'individu homicide.

Caractéristiques de l’auteur d’homicide conjugal

Cette section présentera des caractéristiques spécifiques au profil de l’auteur d’homicide conjugal. Ces variables concerneront les caractéristiques sociodémographiques, comme l’âge et le statut socioéconomique, et l’historique de l’individu homicide en matière d’abus dans l’enfance et d’antécédents judiciaires.

Caractéristiques sociodémographiques

Afin d’avoir un meilleur portrait des individus à risque de commettre un homicide conjugal, il est pertinent d’étudier leurs caractéristiques sociodémographiques. Dans la littérature scientifique, plusieurs informations traitant de l’âge, l’ethnie, de l’éducation, du statut socioéconomique et du travail sont présentées. Cependant, la majorité des études sont effectuées à l’aide des dossiers des victimes et, par le fait même, présente davantage d’information sur le profil de la victime que celui de l’individu homicide, limitant ainsi la quantité de données sur ce dernier. Pour illustrer le profil sociodémographique typique des uxoricides et marricides, ces informations sociodémographiques seront résumées.

Âge

L’âge moyen des uxoricides varie légèrement selon les études, mais semble surtout se situer entre la mi-trentaine et la mi-quarantaine (Belknap et al., 2012; Kivisto, 2015; Sebire, 2017). De plus, en les comparant à d’autres auteurs d’homicides intrafamiliaux, extrafamiliaux ainsi que d’hommes commettant de la violence conjugale, les auteurs

d'uxoricides avaient tendance à être plus âgés que leurs compères (Cechova-Vayleux et al., 2013; Juodis et al., 2014; Kivisto, 2015).

En ce qui a trait aux études sur le marricide, l'âge moyen de ces femmes se situait également entre la mi-trentaine et la mi-quarantaine (Belknap et al., 2012; Kivivuori & Lehti, 2012; Sebire, 2017). Similairement, les études regroupant les hommes avec les femmes avaient tendance à identifier le début de la quarantaine comme âge moyen de l'individu homicide (Leth, 2009; Szalewski et al., 2019; Vatnar et al., 2017a).

Des études se sont aussi intéressées aux distinctions selon le sexe de l'individu homicide. Bien que certains auteurs argumentent le contraire (Jordan et al., 2012; Sabri et al., 2016), les uxoricides étaient généralement plus âgés que les marricides (Adinkrah, 2008; Kivivuori & Lehti, 2012; Sebire, 2017). Par ailleurs, la tendance des uxoricides à être plus âgés que ceux ayant commis un homicide extrafamilial n'était pas retrouvée auprès des marricides (Weizmann-Henelius et al., 2012).

Ethnie

Il ne semble pas avoir de consensus dans la littérature quant à l'ethnie prédominante des auteurs d'homicide conjugal. Plusieurs études provenant des États-Unis et de l'Europe indiquent un taux très élevé d'hommes et de femmes homicides caucasiens. Cette proportion varie selon les études, allant de 56 % jusqu'à 80 % de l'ensemble des auteurs (Jordan et al., 2012; Kalichman, 1988; Sebire, 2017).

De plus, des études effectuées dans les pays nordiques ainsi qu'au Canada indiquent que, dans la majorité des homicides conjugaux, l'auteur était natif du pays. Compte tenu de la proportion prédominante d'individus natifs caucasiens provenant de ces pays, il apparaît raisonnable de déduire que l'homicide conjugal semble encore une fois être un phénomène où les individus caucasiens prédominent comme auteurs de ces crimes (Bourget & Gagné, 2012; Moen et al., 2016; Vatnar et al., 2017a). Néanmoins, la proportion d'auteurs provenant d'une minorité ethnique demeure significative et plusieurs études soulignent la prédominance d'une ethnie afro-américaine (Adler, 2010; Campbell et al., 2007; Hanlon et al., 2016).

Bien que le profil ethnique typique des auteurs d'homicide conjugal semble difficile à cerner, des études récentes ont soulevé quelques tendances. Par exemple, les résultats d'une méta-analyse basée sur des études provenant principalement de l'Amérique et de l'Europe indiquent que les auteurs d'homicide conjugal proviendraient plus souvent d'une ethnie africaine que les auteurs de violence conjugale (Matias et al., 2020). Par ailleurs, l'étude de Szalewski et ses collègues (2019) souligne que les hommes uxoricides font plus souvent partie d'un couple interracial que les femmes marricides.

Éducation

La majorité des études indiquaient que les auteurs d'uxoricide avaient un niveau de scolarité plutôt faible (Dobash et al., 2004). Effectivement, près de la moitié de ces hommes n'auraient pas terminé leurs études secondaires (Belknap et al., 2012; Jordan et

al., 2012; Kivisto, 2015). Conséquemment, l'éducation de niveau collégial est considérée comme un facteur de protection par certains auteurs (Campbell et al., 2003, 2007).

Pareillement, un peu moins de la moitié des auteurs de marricide n'avaient pas terminé leur étude secondaire (Belknap et al., 2012; Jordan et al., 2012; Pretorius & Botha, 2009). Malgré tout, une tendance où les femmes seraient sensiblement plus éduquées que les hommes semble se dégager auprès des auteurs d'homicide conjugal (Jordan et al., 2012; Kalichman, 1988).

Cependant, en comparant les auteurs d'homicide conjugal et extrafamilial, plusieurs études ont découvert que ces premiers avaient davantage tendance à obtenir leur diplôme d'étude secondaire et, par conséquent, d'avoir un niveau de scolarité plus élevé (Dobash et al., 2004; Jordan et al., 2012; Matias et al., 2020). Également, il semble que les individus exerçant de la violence conjugale et les auteurs d'homicide conjugal ayant des antécédents de violence conjugale avaient un taux de scolarité plus bas que ceux sans antécédents (Matias et al., 2020; Vatnar et al., 2017b).

Occupation/ statut socioéconomique

De prime abord, lorsque nous nous intéressons au statut socioéconomique des auteurs d'homicide conjugal, il est possible de constater que ce thème n'est pas toujours étudié de la même façon dans la littérature. Il peut être analysé en regard de classes sociales, de revenu ou du taux d'emploi. Lorsqu'il est question du taux d'emploi, il est important de

prendre en compte que celui-ci ne réfère pas nécessairement qu'au chômage et qu'il peut inclure des étudiants, des retraités, des personnes à la recherche ou non d'un emploi, des individus infirmes qui reçoivent une pension invalidité, etc.

L'information quant au taux d'emploi des auteurs d'homicide conjugal varie grandement. Au travers des études, le pourcentage de femme sans emploi fluctue entre 30 et 80 % et entre 13 et 70 % pour les hommes (Bourget & Gagné, 2012; Kivisto, 2015; Kivivuori & Lehti, 2012; Sebire, 2017). De ce fait, la majorité des auteurs rapportent que les hommes avaient une tendance plus élevée à être employés que leurs compères féminins lors de leur passage à l'acte homicide (Caman et al., 2016; Sebire, 2017; Weizmann-Henelius et al., 2012). Généralement, plus de la moitié des hommes travaillaient, tandis que le taux de femmes employées se situaient davantage autour du 1/3 (Belknap et al., 2012; Caman et al., 2017; Sebire, 2017).

Par ailleurs, les auteurs d'homicide conjugal étaient plus souvent sans emploi que la population générale (Kivivuori & Lehti, 2012). Cependant, les hommes uxoricides avaient une plus grande tendance à être salariés que les hommes ayant commis un homicide dans la famille, mais moins que ceux ayant commis un homicide extrafamilial ou de la violence conjugale non létale (Cechova-Vayleux et al., 2013; Kivisto, 2015).

Quant au statut socioéconomique des auteurs masculins et féminins d'homicide conjugal, la littérature scientifique semble unanime. Ces derniers proviendraient davantage

de classe sociale inférieure et seraient considérés comme des individus stigmatisés. Ces individus homicides feraient majoritairement partie de la classe ouvrière ou se situeraient sous le seuil de la pauvreté (Campbell et al., 2007; Leth, 2009; Vatnar et al., 2017b).

En somme, l'âge de l'auteur d'homicide conjugal « typique » se situe généralement entre la mi-trentaine et la mi-quarantaine. L'auteur serait plus souvent d'ethnie caucasienne, malgré la prévalence non négligeable d'individus afro-américains. Également, l'individu homicide « typique » posséderait un niveau de scolarité plutôt faible et proviendrait d'une classe sociale inférieure. Cependant, des différences selon le sexe émergeraient : la femme homicide serait plus jeune, sensiblement plus éduquée, mais moins souvent salariée que l'homme homicide.

Antécédents personnels de l'auteur d'homicide conjugal

Certains éléments se rapportant au passé de l'auteur d'homicide conjugal, tel que la présence d'abus ou de traumatismes à l'enfance ainsi que d'antécédents criminels ou d'agression hors du contexte conjugal, sont fréquemment abordés dans la littérature. Plus précisément, ces types d'expériences passées seraient intimement liés à l'homicide conjugal et représenteraient un facteur de risque selon plusieurs auteurs.

Antécédents d'abus ou de traumatismes

Une proportion importante d'hommes uxoricides avaient vécu un incident traumatique dans leur enfance. Effectivement, la littérature rapporte des taux fluctuants

entre le ¼ et la moitié de ces hommes qui auraient été victimes ou témoin de violence (Dutton, 2002; Jordan et al., 2012; Kivisto, 2015). D'ailleurs, il semble qu'avoir des antécédents comme victime ou témoin d'abus par sa famille augmenterait le risque de développer à l'âge adulte des comportements violents dans ses relations conjugales (Adams, 2009; Dutton, 2002; Garcia et al., 2007). Notamment, des études nomment l'internalisation des valeurs du parent abusif ainsi que le développement d'un style d'attachement insécure comme part d'explication du comportement violent envers leur partenaire (Adams, 2009; Dutton, 2002; Elisha et al., 2010). Qui plus est, des études démontrent que la proportion d'auteurs d'homicide conjugal abusés par leurs parents serait plus grande que celle retrouvée dans la population générale et auprès des hommes commettant de la violence conjugale, mais moins grande que celle retrouvée auprès des auteurs d'homicide extrafamilial (Adams, 2009; Dobash et al., 2004).

En ce qui a trait aux études sur le matriicide, celles qui incluent des données à ce sujet sont peu nombreuses. Ces dernières indiquent des taux variant de femmes victimes ou témoin de violence dans leur enfance se situant approximativement entre le 1/3 et la moitié de celles-ci (Jordan et al., 2012; Pretorius & Botha, 2009; Weizmann-Henelius et al., 2012).

Durant leur enfance, il semble qu'une proportion similaire d'hommes et de femmes avaient été témoins ou victimes d'abus (Jordan et al., 2012). Cependant, à l'âge adulte, les femmes étaient largement plus à risque que leurs homologues masculins à être victime

d'abus (Borges & Léveillé, 2005; Jordan et al., 2012; Weizmann-Henelius et al., 2012). D'ailleurs, les femmes qui avaient été victimes ou témoins d'abus physique dans leur enfance étaient plus à risque d'être victime de violence conjugale à l'âge adulte. Ces traumatismes augmentaient la probabilité, autant chez les hommes que les femmes, de répéter ce cycle de violence envers son partenaire intime (Garcia et al., 2007).

Antécédents criminels et de violence autre que conjugale

La proportion des auteurs d'homicide conjugal avec des antécédents criminels et de violence envers autrui varie grandement. Généralement, entre le tiers et la moitié des femmes et des hommes homicides en possédaient (Breitman et al., 2004; Sebire, 2017; Weizmann-Henelius et al., 2012). Cependant, plusieurs études se contredisent quant à l'importance et la prévalence de cette variable auprès de ces auteurs. Certains auteurs associent négativement l'homicide conjugal avec la présence d'antécédents judiciaires (Cechova-Vayleux et al., 2013; Weizmann-Henelius et al., 2012), tandis que d'autres indiquent que la majorité des auteurs en possédaient (Hanlon et al., 2016; Jordan et al., 2012).

Par ailleurs, les individus marricides et uxoricides présentaient davantage d'antécédents criminels que la population générale (Sebire, 2017). En ce qui concerne les hommes uxoricides, ceux-ci avaient moins d'antécédents que les auteurs d'homicide extrafamiliaux (Cechova-Vayleux et al., 2013). Finalement, en comparant les individus homicides en fonction de leur sexe, il était possible de constater que la proportion

d'hommes avec des antécédents criminels était souvent plus élevée que celle des femmes, et encore plus lorsqu'ils s'agissaient d'infractions violentes (Belknap et al., 2012; Block & Christakos, 1995; Jordan et al., 2012).

Ainsi, il semble que l'individu homicide « typique » serait plus à risque d'être victime ou témoin d'abus dans son enfance et que cette expérience favoriserait à son tour l'instauration d'une dynamique de violence dans ses relations adultes. Bien que le taux de victimisation à l'enfance soit similaire entre l'individu uxoricide et marricide, la femme homicide « typique » serait considérablement plus à risque d'être victime de violence à l'âge adulte. Par ailleurs, il semble difficile de se prononcer sur la propension habituelle de l'individu homicide à posséder des antécédents criminels ou de violence envers autrui. Cependant, il apparaît que l'uxoricide possèderaient généralement plus d'infractions criminelles que le marricide, et de surcroît lorsqu'il est question d'infractions violentes.

Caractéristiques de la relation conjugale

Les caractéristiques de la relation conjugale issue dans la littérature ont majoritairement trait à l'écart d'âge, à la violence conjugale et à la séparation conjugale. Les tendances qui émergent selon chacune de ces caractéristiques seront résumées.

Écart d'âge

L'âge des conjoints/es, notamment la présence d'un écart d'âge entre ces derniers, est un facteur de risque bien documenté dans la littérature (Breitman et al., 2004;

Roberts, 2009). D'ailleurs, le risque d'homicide conjugal semble augmenter en fonction de l'écart d'âge dans le couple (Breitman et al., 2004; Shackelford & Mouzos, 2005; Tremblay, 2012). En prenant pour exemple l'uxoricide, un écart de 15 à 20 ans dans le couple augmenterait de 4 fois le risque d'homicide lorsque l'homme est le plus âgé et de 3 fois lorsqu'il est le plus jeune. Pour le marricide, un écart d'âge de 20 ans doublerait ce risque, que ce soit la femme la plus âgée ou non (Breitman et al., 2004; Shackelford, 2001; Shackelford et al., 2000).

Ainsi, qu'ils s'agissent d'un uxoricide ou d'un marricide, plus la différence d'âge est importante, plus le couple est à risque (Breitman et al., 2004; Tremblay, 2012). Toutefois, les différences d'âge le plus importantes seraient plus souvent observées auprès des couples uxoricides (Sabri et al., 2016). Finalement, une autre tendance associée à l'âge émerge dans la littérature : l'homme homicide serait plus âgé que sa victime, tandis que la femme homicide serait plus jeune que sa victime (Belknap et al., 2012; Sebire, 2017; Szalewski et al., 2019).

Violence conjugale

La présence de violence conjugale dans le couple est fréquemment identifiée comme le facteur de risque principal pour l'homicide conjugal (Campbell et al., 2003, 2007; Matias et al., 2020). Effectivement, la littérature indique en moyenne que plus du 2/3 des hommes uxoricides seraient instigateur de violence dans le couple (Campbell et al., 2003; Eriksson et al., 2019; Kivivuori & Lehti, 2012). Certains auteurs proposent que la plupart

de ces meurtres soient probablement le résultat d'une cumulation d'interactions répétitives entre l'individu homicide et sa partenaire et où cette dynamique teintée de contrôle et de résistance s'était aggravée (Adams, 2009; Dutton, 2002). Il semble que la violence conjugale aurait tendance à escalader en homicide conjugal lorsque la femme n'avait pas accès à des ressources lui permettant de quitter la relation lorsque l'abus devenait plus sévère. Qui plus est, l'adoption de comportements violents et contrôlants par l'homme jumelé à une séparation conjugale augmentait par neuf fois le risque d'uxoricide (Campbell et al., 2003).

En regard des marricides, moins d'informations étaient disponibles concernant des comportements violents effectués par la femme. Néanmoins, une tendance où les femmes auraient été violentes envers leur victime émergerait parmi le 1/3 et la 1/2 des homicides (Borges, 2006; Kivivuori & Lehti, 2012; Moen et al., 2016). En revanche, la présence d'une dynamique de violence conjugale instaurée par la victime était bien documentée. Effectivement, cette tendance propre au marricide indiquerait que, dans plus du deux tiers des homicides, l'homme aurait été violent envers la femme (Caman et al., 2017; Campbell et al., 2007; Moen et al., 2016). Ainsi, la violence conjugale effectuée par l'homme semble être un facteur de risque important qu'il soit question d'un uxoricide ou d'un marricide.

Séparation

La séparation conjugale ressort comme un important facteur de risque pour les uxoricides. Quoique la proportion de femmes en couple au moment de l'homicide peut

être plus importante que celle de femmes séparées, la majorité des études s'entendent pour identifier la séparation comme situation à risque : le nombre de victimes en découlant n'étant point négligeable (Dutton & Kerry, 1999; Garcia et al., 2007; Johnson & Hotton, 2003). Par ailleurs, le temps écoulé depuis la séparation serait un élément pertinent afin de bien cerner le degré de risque. Plus spécifiquement, la première année suivant la rupture serait décisive : près du $\frac{3}{4}$ des uxoricides surviendrait dans cette période (Campbell et al., 2007; Johnson & Hotton, 2003; Pereira et al., 2013). Cependant, le moment le plus dangereux pour les couples séparés serait au cours des deux premiers mois, où environ la moitié des ex-conjointes seraient agressées (Johnson & Hotton, 2003; Levy, 2017; Wilson & Daly, 1993). Le risque d'homicide diminue alors avec le temps passé depuis la rupture. Qui plus est, des antécédents de séparation dans le couple pourraient aussi augmenter le risque d'homicide (Campbell et al., 2007).

En contraste, il apparaît que les marricides surviendraient à l'intérieur de relations conjugales intactes (Jordan et al., 2012; Sebire, 2017; Szalewski et al., 2019). De ce fait, la séparation serait un facteur de risque associé uniquement aux uxoricides (Jordan et al., 2012; Mize et al., 2009; Szalewski et al., 2019). Parmi les homicides survenant dans un couple séparé, près de 90 % des auteurs étaient un homme (Johnson & Hotton, 2003; Szalewski et al., 2019). Des auteurs expliquent cette différence liée au sexe par la prévalence de violence conjugale effectuée par le conjoint sur la femme homicide. En ce sens, le marricide surviendrait davantage au cours de la relation, car il servirait de défense contre la violence subie (Szalewski et al., 2019).

En conclusion, l'uxoricide surviendrait davantage à l'intérieur d'une relation où l'homme serait significativement plus âgé que sa partenaire. Cette relation serait généralement teintée d'une dynamique de violence conjugale induite par l'homme et un contexte de séparation aggraverait de façon fulgurante le risque d'uxoricide. Pour sa part, le marricide se déroulerait également dans une relation où un écart d'âge serait présent, mais où la femme serait plus jeune que sa victime. Il s'agirait généralement d'une relation abusive où la victime aurait adopté des comportements violents et où la présence de séparation serait inusuelle.

Caractéristiques de l'homicide conjugal

Parmi les informations répertoriées sur l'homicide conjugal, certaines variables semblent davantage mettre en lumière l'état d'esprit dans lequel se trouvait l'auteur lors du crime. Spécifiquement, le motif, le modus operandi et l'intoxication de l'individu homicide lors du passage à l'acte seront approfondis.

Motif

Au travers la littérature, trois thèmes semblent prédominer comme motif pour les hommes uxoricides. S'émergent alors les motifs que nous pouvons définir comme la jalousie/infidélité, l'anticipation d'une séparation ou une séparation réelle et les querelles. Le motif de la jalousie inclut généralement l'infidélité et la suspicion d'infidélité de sa partenaire. Certains auteurs distinguent aussi la jalousie sexuelle, qui est décrite comme une forme de contrôle envers la victime et qui consiste à accuser son/sa partenaire

d'essayer d'attirer le regard des autres ou de plaire à quelqu'un d'autre sans avoir aucune preuve de l'infidélité. Ce dernier facteur diffère du premier, puisque la relation avec un autre individu est connue (Block & Christakos, 1995). D'autres auteurs indiquent aussi une forte influence de l'idéologie patriarcale dans le raisonnement des hommes commettant un uxoricide motivé par la jalousie (Adinkrah, 2008). La jalousie, la suspicion d'infidélité ou l'infidélité réelle étaient le motif premier ou deuxième dans la grande majorité des études sur l'uxoricide (Johnson & Hotton, 2003; Kivisto, 2015; Mize et al., 2009; Vatnar et al., 2018).

La séparation réelle ou anticipée de sa partenaire est également un motif qui revient systématiquement dans le corpus empirique. Cette catégorie inclut l'homicide dans un contexte de séparation où la femme refuse de se réconcilier avec son partenaire. Il inclut aussi la menace d'une séparation et la peur de l'homme que sa conjointe le quitte. Notamment, dans la majorité des cas où le couple n'était plus ensemble, la séparation était le motif de l'homicide (Block & Christakos, 1995). De plus, près de la moitié des homicides motivés par une séparation se déroulaient dans les deux premiers mois de la rupture et près de 90 % avaient lieu dans la première année qui la suit (Kivisto, 2015). Ce type de motif était significativement présent dans une multitude d'études (Campbell et al., 2007; Dutton & Kerry, 1999; Kivisto, 2015; Wilson et al., 1993; Wiltsey, 2008).

Les querelles étaient le troisième thème prédominant comme motif d'uxoricide. Cependant, la définition de cette catégorie est problématique du fait que certains auteurs

ne rapportent pas la nature de ces conflits. L'étude de Leth (2009) semble identifier les querelles à l'aide du thème de l'agitation. L'agitation surviendrait lorsqu'un désaccord mineur provoquerait une querelle et des comportements violents, qui mèneraient alors à la mort de la victime. Selon cet auteur, ces cas seraient des exemples typiques de violence conjugale fatale. Pour sa part, Adler (2010) mentionne que les querelles émergent généralement autour du thème de contrôle, que ce soit le contrôle des comportements du partenaire ou l'autorité d'un partenaire sur l'autre. Bien que la nature des conflits puisse différer d'une étude à l'autre, ce motif semble jouer un rôle important dans plusieurs études (Bowman & Altman, 2001; Johnson & Hotton, 2003; Leth, 2009; Weizmann-Henelius et al., 2012).

Pour les femmes, le motif le plus prédominant dans la littérature est la légitime défense suivie par divers thèmes comme les querelles, la jalousie / l'infidélité et les représailles « *by proxy* ». Effectivement, la légitime défense semble être au cœur de la dynamique des marricides. Pour se défendre, la conjointe riposte à la violence de son partenaire en le tuant. D'ailleurs, il existe un phénomène propre aux femmes impliquées dans des relations amoureuses abusives qui est largement associé au passage à l'acte de l'homicide conjugal, soit le syndrome de la femme battue (Roberts, 2003). Selon ce concept, la femme victime de violence conjugale en vient à craindre pour sa vie et à croire que la seule issue possible est la mort de son partenaire. Ce syndrome peut d'une part, expliquer la légitime défense face à un danger imminent et d'autre part, l'aspect de préméditation de l'homicide dans une relation abusive où le danger est anticipé. En

somme, la majorité des études présente des éléments de légitime défense dans le motif des marricides (Belknap et al., 2012; Campbell et al., 2007; Garcia et al., 2007). Toutefois, bien qu'elle soit moins présente que ce dernier thème, la jalousie / l'infidélité et les querelles demeurent des thèmes importants dans la littérature en regard du motif (Belknap et al., 2012; Leth, 2009; Vatnar et al., 2018; Weizmann-Henelius et al., 2012).

Finalement, il existe un motif propre aux marricide, celui de représailles *by proxy*. Malgré le fait que ce thème soit moins mentionné dans la littérature que les motifs précédents, il demeure important à la compréhension du passage à l'acte du marricide. Les femmes avec ce type de motif avaient un historique important de violence conjugale qu'elle projetait dans leur nouvelle relation en utilisant leur nouveau partenaire comme *by proxy* (comme remplacement) de leurs anciens partenaires abusifs. La femme devenait alors violente envers le partenaire en raison des représailles de ses anciennes relations et, parfois, de sa relation actuelle (Belknap et al., 2012; Garcia et al., 2007). Par ailleurs, lorsque la relation actuelle était marquée de violence, certains cas se retrouvaient également sous le thème de légitime défense. Effectivement, il est possible que des cas puissent correspondre à ces deux motifs lorsque les antécédents conjugaux d'une femme induisent cette dynamique particulière et que celle-ci craint pour sa vie dans sa relation actuelle. Ces derniers cas pourraient expliquer, en partie, pourquoi le thème de représailles *by proxy* survient moins fréquemment : il pourrait être regroupé sous le motif de légitime défense.

Qui plus est, d'autres thèmes moins prévalents sont identifiés comme motif de l'homicide conjugal dans la littérature. Entre autres, il y avait l'homicide par compassion, où l'auteur enlève la vie à son/sa partenaire souffrant généralement d'une maladie et qui voit sa qualité de vie diminuer ainsi que l'homicide motivé par des gains secondaires comme l'argent (Adinkrah, 2008; Borges & Léveillé, 2005; Leth, 2009; Mize et al., 2009).

Modus operandi

La méthode privilégiée dans la majorité des études portant sur l'uxoricide semble être l'arme à feu. La proportion moyenne d'hommes ayant opté pour cette arme se situe plus ou moins près du 50 % (Jordan et al., 2012; Levy, 2017; Roberts, 2009). L'arme blanche arrivait au deuxième rang : son usage variant entre 15 % et 33 % des uxoricides (Azziz-Baumgartner et al., 2011; Cechova-Vayleux et al., 2013; Mize et al., 2009). Le troisième modus operandi le plus documenté était la strangulation et/ou le recours à son corps pour assener la victime (Bourget & Gagné, 2012; Jordan et al., 2012; Mize et al., 2009).

Auprès des marricides c'est l'arme blanche qui semble davantage prévaloir, suivi de près par l'arme à feu. Effectivement, les objets tranchants ou perforants sont utilisés en moyenne par 60 % de ces femmes (Bourget & Gagné, 2012; Moen et al., 2016; Weizmann-Henelius et al., 2012). Toutefois, plusieurs études présentent l'arme à feu comme arme de prédilection. En moyenne, cette méthode est employée dans 56 % des marricides lorsqu'elle est identifiée comme la plus populaire (Belknap et al., 2012; Jordan

et al., 2012; Mize et al., 2009) et dans 25 % des cas lorsqu'elle est en seconde position (Bourget & Gagné, 2012; Johnson & Hotton, 2003; Moen et al., 2016).

En comparant le sexe des individus homicides, certaines particularités semblent émerger. Premièrement, en cohérence avec les études portant sur l'uxoricide ou le marricide, les hommes auraient davantage recours à l'arme à feu que les femmes et, inversement, les femmes à l'arme blanche que les hommes (Block & Christakos, 1995; Johnson & Hotton, 2003; Swatt & He, 2006).

Deuxièmement, les hommes avaient une tendance plus élevée que les femmes à étrangler ou à battre leur partenaire à mort (Block & Christakos, 1995; Jordan et al., 2012; Mize et al., 2009). Considérant que les motifs des hommes sont plus souvent associés à de fortes émotions comme la colère et la jalousie, la charge affective pourraient les amener à recourir à l'usage de leurs mains plutôt qu'à une arme. Cette méthode davantage personnelle témoigne d'une plus grande proximité avec la victime. Ce contact plus intime et violent concorderait de façon plus adéquate à cette surcharge émotionnelle et, par conséquent, serait plus libérateur pour l'auteur (Cechova-Vayleux et al., 2013; Dutton & Kerry, 1999; Mize et al., 2009).

Pareillement, l'usage d'une arme blanche par les femmes peut être, en partie, associé au motif de la légitime défense. À la survenue de l'agression, la femme est limitée aux objets disponibles dans son environnement. Ainsi, puisque l'uxoricide survient

généralement à l'intérieur d'un domicile, il est presque inévitable d'y retrouver un couteau (Adler, 2010; Bourget & Gagné, 2012).

En ce qui a trait aux données liées à l'homicide par arme feu, il est important de nuancer l'interprétation de ces résultats. Près de la totalité des études qui identifiaient cette arme comme *modus operandi* principal étaient effectuées aux États-Unis. Un rapport émis par la SAS en 2017 indiquerait que, malgré le fait que les États-Unis ne représentent que 4 % de la population mondiale, ses habitants possèderaient près de 40 % de l'ensemble global des armes à feu (Small Arms Survey, 2018). Dans une récente étude sur l'homicide conjugal, Caman et ses collègues (2017) proposent l'hypothèse que le faible taux d'arme à feu pourrait, en partie, être responsable du faible taux de l'ensemble des homicides au travers l'Europe occidentale. Ceci pourrait alors expliquer la prévalence de l'arme blanche dans cette région et celle de l'arme à feu dans des pays comme les États-Unis.

Intoxication lors de l'homicide

L'intoxication de l'individu homicide dû à une substance lors de l'homicide conjugal est un élément hautement pertinent à la compréhension du passage à l'acte, mais qui demeure difficile à évaluer. Effectivement, peu d'études réussissent à répertorier la présence et la sévérité de la consommation de l'assaillant au moment du crime, car, généralement, cela implique que celui-ci s'est suicidé ou qu'il soit arrêté dans les heures suivant l'homicide et qu'un échantillon d'urine ou de sang soit prélevé, généralement sur

une base volontaire (Campbell et al., 2007). Il est donc commun que seule une faible proportion de l'échantillon à l'étude puisse être analysée.

Néanmoins, le corpus empirique sur l'uxoricide semble convenir sur la présence d'une association entre l'état d'intoxication et le passage à l'acte de l'homicide. En moyenne, un peu moins de la moitié des hommes uxoricides étaient intoxiqués lors du crime et cet état était plus souvent lié à la consommation d'alcool que de drogue (Caman et al., 2016; Cechova-Vayleux et al., 2013; Kivivuori & Lehti, 2012). Cependant, la proportion d'hommes sous l'influence d'une substance diffère de façon significative selon les recherches; celle-ci pouvant fluctuer de 13 à 79 % (Sebire, 2017; Weizmann-Henelius et al., 2012). Par ailleurs, les études répertoriant aussi l'état des victimes indiquaient que plus de la moitié de ces femmes étaient sous l'influence d'une substance lors de l'incident (Kivivuori & Lehti, 2012; Weizmann-Henelius et al., 2012).

La littérature référant au marricide est plutôt unanime concernant la proportion de femmes sous l'influence de l'alcool ou de drogues. En moyenne, plus du 2/3 des femmes étaient intoxiquées lors de l'homicide (Caman et al., 2017; Kivivuori & Lehti, 2012; Moen et al., 2016). La majorité des études ne rapporte qu'une intoxication liée aux effets de l'alcool, et quand la consommation de drogues était prise en compte, elle était moins significative (Block & Christakos, 1995; Caman et al., 2017; Kivivuori & Lehti, 2012). En ce qui a trait aux victimes, ces dernières étaient encore plus souvent sous l'influence d'une substance lors du marricide que leurs conjointes homicides : en moyenne, le 3/4 des

hommes étaient intoxiqués lors de l'incident (Kivivuori & Lehti, 2012; Moen et al., 2016; Pretorius & Botha, 2009; Weizmann-Henelius et al., 2012).

En comparant les auteurs d'uxoricides et de marricides, les auteurs féminins semblaient être plus souvent intoxiqués que leurs analogues masculins lors du passage à l'acte (Caman et al., 2016; Kivivuori & Lehti, 2012; Sebire, 2017). Une étude québécoise analysant les homicides conjugaux pendant une période de 20 ans a d'ailleurs indiqué que les femmes étaient trois fois plus souvent intoxiquées que les hommes lors de l'incident (Bourget & Gagné, 2012). Également, les victimes des marricides étaient plus souvent intoxiquées que celles des uxoricides (Campbell et al., 2007; Weizmann-Henelius et al., 2012). La consommation d'un ou des deux partis lors de l'incident semble faciliter le passage à l'acte léthal. Effectivement, lorsque les deux partenaires avaient un mode de consommation d'alcool abusif, la prévalence de l'homicide conjugal augmentait de façon fulgurante comparativement aux couples où aucun des partenaires n'avait de problème de consommation : la prévalence du meurtre augmentait de 4,9 à 73,7 % (Garcia et al., 2007). Ainsi, la consommation, notamment d'alcool, au moment de l'homicide semble être significativement liée à l'homicide conjugal et encore plus étroitement au marricide.

En somme, les motifs quant au passage à l'acte semblent diverger selon le sexe de l'auteur. L'uxoricide serait davantage relié à une stratégie d'appropriation, contrairement au marricide, qui serait surtout relié à une stratégie de protection. L'homme aurait donc un plus grand risque de passer à l'acte en situation de divorce, de séparation, ou de menace

de séparation, tandis que le risque de passage à l'acte chez la femme augmenterait lorsqu'elle craindrait pour sa vie et que l'homicide serait perçu comme un geste de légitime défense (Frigon & Viau, 2000). Par ailleurs, l'uxoricide serait typiquement commis à l'aide d'une arme à feu et, malgré l'absence d'une tendance claire, une proportion importante d'individus homicides et de victimes seraient sous l'influence d'alcool lors de l'homicide. En contraste, le marricide serait effectué à l'aide d'une arme blanche et la femme, tout comme sa victime, serait généralement intoxiquée à l'alcool. La consommation d'alcool serait donc plus prévalente dans le couple marricide.

Pertinence, objectif de l'essai et questions de recherche

Malgré la présence d'une littérature bien fournie sur certaines variables liées aux auteurs d'homicide conjugal, il existe très peu de documentation scientifique concernant les traits psychologiques des femmes ayant commis ce type d'homicide, et encore moins d'études s'intéressant à la comparaison de cette variable selon le sexe. Cet essai doctoral aura donc comme objectif de recueillir des données spécifiques sur divers indicateurs du fonctionnement psychologique afin d'enrichir la documentation concernant les profils psychologiques des auteurs d'homicide conjugal. En plus d'explorer la présence de psychopathologies auprès de ces individus homicides, cet essai s'intéressera à d'autres indicateurs liés à l'acte homicide et à la relation conjugale, dans le but d'offrir une compréhension plus exhaustive et intégrative de l'individu homicide et de son passage à l'acte.

Considérant le manque de données important concernant les auteurs d'homicide conjugal féminin, une emphase particulière sera mise sur la comparaison des variables mentionnées ci-haut en fonction du sexe de l'individu homicide. Conséquemment, cet essai contribuera à l'approfondissement des connaissances quant au profil psychologique des auteurs d'homicide conjugal masculins et féminins, accordant ainsi une meilleure compréhension clinique de l'évènement et de l'individu pour les professionnels dans le domaine. De plus, la pertinence sociale de cet essai sera reflétée dans le plan du traitement ainsi qu'au niveau préventif en aidant les professionnels de la santé à repérer les individus à risque de commettre un tel crime.

L'objectif principal de cet essai sera d'approfondir la compréhension du profil psychologique des hommes et des femmes ayant commis un homicide conjugal. Dans cette optique, une récession de la littérature basée sur les principes d'une revue systématique sera effectuée afin de répondre aux questions de recherches suivantes : (1) Quels sont les psychopathologies identifiées dans les études pour les auteurs d'homicide conjugal féminins et masculins, et existent-ils des différences liées au sexe de l'individu homicide? (2) Quels sont les troubles de la personnalité (incluant la psychopathie) identifiés dans les études pour les auteurs d'homicide conjugal féminins et masculins, et existent-ils des différences liées au sexe de l'individu homicide? (3) Qu'est-ce qui ressort des études en lien avec l'acte homicide et qui pourrait renseigner sur le fonctionnement psychologique de l'auteur, notamment concernant le motif, le modus operandi et l'état d'intoxication, et ces indicateurs varient-ils en fonction du sexe de

l'individu homicide? (4) Quelles sont les dynamiques conjugales relevées dans les études, en particulier en lien avec la séparation et la violence conjugale, et varient-elles en fonction du sexe de l'individu homicide?

Méthode

La section suivante servira à décrire la méthodologie utilisée pour répondre aux questions de recherche de cet essai, soit une recension structurée de la littérature s'appuyant sur les principes d'une revue systématique. Pour ce faire, les sources d'information utilisées seront présentées, suivies par les critères d'inclusion et d'exclusion. Par la suite, le processus de sélection des articles sera détaillé. Pour terminer, cette section abordera quelques concepts pertinents pour la lecture des résultats.

Recension des écrits

Pour répondre aux questions de recherche de ce présent travail, une recension exhaustive des écrits a été effectuée en ligne dans les bases de données PsycINFO, Medline et Psychology and Behavioral Sciences Collection. Les mots-clés utilisés référant à l'homicide conjugal ont été « intimate partner », « domestic », « spousal », « conjugal », « homicide », « murder », « meurtre », « killing », « marricide », « uxoricide », « femicide » et « féminicide ». Les mots-clés utilisés en regard des variables psychologiques ont été « mental », « mental health », « mental illness », « mental disorder », « psychiatric illness », « psychology », « psychological » et « profil ». Ces mots-clés ont été associés ensemble dans les bases de données grâce aux termes « AND » et « OR ».

Critères d'inclusion

Dans le cadre de cet essai, l'homicide conjugal a été défini comme l'homicide de son/sa époux(se), conjoint(e) de fait ou ami(e) intime. Cette définition fait référence à une relation entre deux partenaires, en cohabitation ou non, et où le couple peut s'être séparé ou non avant l'homicide. Afin d'être inclus dans l'étude, les écrits ont dû correspondre à cette définition, être accessibles en ligne et être publiés dans la langue française ou anglaise. De plus, les documents sélectionnés ont dû inclure de l'information ayant trait à la santé mentale ou à d'autres indicateurs pouvant informer quant au fonctionnement psychologique des auteurs d'homicide conjugal. À cet effet, et en lien avec les questions de recherche, les articles ont pu être inclus s'ils présentaient de l'information relative aux quatre catégories suivantes : (1) les psychopathologies; (2) les troubles de la personnalité et la psychopathie; (3) les indicateurs du fonctionnement psychologique liés à l'acte homicide; et (4) les indicateurs du fonctionnement psychologique liés à la relation conjugale.

Plus précisément pour la catégorie 1 et 2, les études ont dû inclure de l'information relative à la présence de traits ou de diagnostics de troubles de santé mentale établis à partir de systèmes de classification diagnostique reconnus, tels que le Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (DSM) ou la Classification internationale des maladies (CIM). Puisque la psychopathie ne correspond pas à un diagnostic clinique

officiel, les études ont dû s'appuyer sur le construit de la psychopathie¹ tel que conceptualisé par Hare (1991, 2003). Pour ce qui est de la catégorie 3 concernant les indicateurs liés à l'acte homicide, les études ont dû s'intéresser au motif (incluant la violence instrumentale), au modus operandi (incluant la violence excessive) ou à l'état d'intoxication de l'individu homicide au moment du crime. Quant aux indicateurs liés à la relation conjugale entre l'individu homicide et sa victime, les études ont dû porter sur la présence de séparation ou de violence au sein du couple. Qui plus est, certaines études se sont intéressées à la présence de séparation dans le couple, mais cette variable était plutôt considérée comme motif à commettre l'homicide conjugal. Ces études seront donc présentées dans la sous-section du motif plutôt que dans la sous-section sur la séparation.

Critères d'exclusion

Les articles ont été exclus de l'étude lorsque les auteurs d'homicide conjugal n'étaient pas clairement différenciés des autres individus ayant commis divers types d'homicides ou de violence intrafamiliale. Pareillement, les articles qui ne spécifiaient pas la nature de la relation entre l'individu homicide et sa victime ou qui incluaient plus d'une victime ont été éliminés. Afin d'obtenir des résultats davantage généralisables, les écrits possédant un protocole à cas unique ou ceux portant sur des thèmes plus spécifiques (comme l'homicide-suicide, l'homicide sexuel et l'homicide motivé par des croyances religieuses ou culturelles) ont aussi été exclus. Finalement, les articles combinant ensemble les

¹ La psychopathie sera définie dans la sous-section portant sur les concepts pertinents à la présentation des résultats.

tentatives d'homicide et les homicides complétés ainsi que ceux regroupant les auteurs de violence conjugale létale et non létale ont été écartés.

Processus de sélection des articles

Initialement, un total de 967 écrits a été obtenu au travers des bases de données, ce montant diminuant à 754 une fois les doublons éliminés. Un premier tri des documents a été effectué en fonction de la pertinence des titres et des résumés et 491 articles ont été éliminés. Par la suite, les écrits résiduels ont été analysés selon les critères d'inclusion et d'exclusion et selon leur pertinence en rapport aux quatre catégories de résultats décrits ci-haut.

Au cours de cette recherche, la recension des écrits a été mise à jour à deux reprises afin d'incorporer les études plus récentes. En plus des mots-clés originaux, de nouveaux mots-clés ont été introduits lors de la première mise à jour et maintenus lors de la deuxième, dans l'optique d'élargir la portée des recherches et d'augmenter la probabilité d'identifier des études pertinentes. Initialement, les dates de publications des écrits n'avaient pas été délimitées dans le temps étant donnée la forte probabilité de retrouver un nombre limité d'études se spécialisant sur la santé mentale des auteurs d'homicide conjugal, en particulier des marricides. Les mises à jour de la recension des écrits ont toutefois été situées dans le temps. À cet effet, la première mise à jour incluait les études publiées entre les années 2017 et 2021 et 632 écrits ont été obtenus. La deuxième mise à jour comprenait les publications incluses entre les années 2021 et 2023, et 458 études ont

été obtenues. Par la suite, les doublons ont été écartés et un tri des articles a été effectué en fonction de leur titre, de leur résumé et de leur pertinence en lien avec les quatre catégories de résultats.

Qui plus est, même si la visée première de ce travail portait sur le profil psychologique des auteurs d'homicide conjugal, les critères d'inclusion et d'exclusion ainsi que les catégories de résultats ont été progressivement révisé au cours du processus de sélection, en fonction de l'information observée dans la littérature. L'ajustement progressif de ces éléments a donc entraîné plusieurs itérations dans le processus de sélections des écrits, de sorte que le nombre d'études retenues à chacune des étapes n'a pas été systématiquement colligé.

À la fin du processus de sélection, 15 études ont été retenues pour cet essai. Parmi les écrits retenus, et de façon non mutuellement exclusive, 10 études présentaient de l'information portant sur les psychopathologies, 11 sur les troubles de la personnalité et la psychopathie, 12 sur les indicateurs du fonctionnement psychologique liés à l'acte homicide et neuf sur les indicateurs du fonctionnement psychologique liés à la relation conjugale.

Il importe de noter que, malgré les critères d'inclusion et d'exclusion établis, certains écrits ne répondant pas entièrement à ces critères ont tout de même été retenus lorsque des raisons spécifiques le justifiaient. À titre d'illustration, une exception a été faite pour

l'étude de Scott (2018) qui possédait un cas de parricide dans son échantillon de dix homicides intrafamiliaux (neuf marricides et un parricide). L'article a été conservé, puisque la présentation des résultats se faisait individuellement pour chaque cas d'homicide, permettant ainsi l'exclusion des données relatives au parricide. Qui plus est, certains articles ont aussi été retenus lorsqu'une minime proportion de leur échantillon ne correspondait pas aux critères du présent ouvrage. Ainsi, l'article de Weizmann-Henelius et ses collègues (2012) a été conservé malgré l'inclusion de quatre couples homosexuels dans leur échantillon de 104 uxoricides. Qui plus est, l'étude d'Elisha et ses collègues (2010) incluait deux cas de tentative d'homicide conjugal parmi leur échantillon de 15 uxoricides et les auteurs avaient justifié ce choix par le fait que l'intention homicide de l'homme était claire et que la mort de la victime avait uniquement été évitée en raison de l'assistance d'un tiers (voisins et police).

Concepts pertinents à la présentation des résultats

Afin d'alléger et de contextualiser la présentation des résultats, il importe de définir d'emblée certains concepts pertinents auxquels la section des résultats renverra. En premier lieu, le regroupement des troubles de la personnalité selon le DSM sera présenté. S'ensuivra alors l'introduction du concept de la psychopathie selon Hare (1996) et son instrument de mesure.

Regroupement des troubles de la personnalité selon le DSM

Avec la publication du DSM-III, les troubles de la personnalité se sont vus pour la première fois catégorisés en trois groupes en fonction de leurs similarités (American Psychiatric Association [APA], 1980). La classification de ces groupes, nommés groupe A, B et C, a subsisté aux diverses éditions du DSM et la répartition des troubles dans ces groupes est aussi demeurée constante, mise à part la personnalité passive-agressive qui fut à un moment réintroduit, puis retiré du DSM (APA, 1980, 1987, 1994, 2000, 2013, 2022). Puisque ces groupes de personnalité seront mentionnés lors de la présentation des résultats, une brève description de cette classification selon le DSM-5 s'impose (APA, 2013). Le groupe A, composé des troubles de la personnalité paranoïaque, schizoïde et schizotypique, comprend des individus qui paraissent souvent bizarres ou excentriques. Les personnalités du groupe B, qui inclut la personnalité antisociale, limite, histrionique et narcissique, réfèrent à des individus qui paraissent souvent comme étant théâtraux, émotifs et capricieux. Quant au groupe C, on y retrouve la personnalité évitante, dépendante et obsessionnelle-compulsive, regroupant des personnes paraissant souvent anxieuses et craintives.

Psychopathie

Bien que la psychopathie ne soit pas incluse dans le DSM, il s'agit d'un concept largement reconnu et étudié dans la littérature et l'évaluation de la psychopathie est pratique courante dans le milieu carcéral et de psychiatrie légale, en plus de posséder des caractéristiques distinctives des autres troubles de la personnalité (Hare, 1996; Hare &

Neumann, 2009). La définition de la psychopathie qui sera utilisé pour ce travail sera conforme au concept de psychopathie de Hare (1991, 2003). À cet effet, Hare (1996) a défini la psychopathie comme un trouble clinique constitué d'une constellation de caractéristiques affectives, interpersonnelles et comportementales qui incluent l'égoïsme, l'impulsivité, l'irresponsabilité, un affect superficiel, le manque d'empathie, de culpabilité ou de remords, le mensonge pathologique, la manipulation et une violation persistante des normes et des attentes sociales.

Qui plus est, l'instrument principale utilisé pour déterminer la présence de psychopathie est l'*Échelle de psychopathie révisée*, communément appelé en anglais *Psychopathy Checklist-Revised* (PCL-R). Le PCL-R est une échelle clinique de 20 items qui utilise une entrevue semi-structurée, une anamnèse et des critères de cotation spécifique afin de coter chaque item sur un échelle de 3 points en fonction de son degré de correspondance avec l'individu (0 = l'item ne s'applique pas à l'individu, 1 = l'item s'applique à l'individu à un certain degré, 2 = l'item s'applique à l'individu). Le score total au PCL-R peut s'étaler de 0 à 40 et un seuil de coupure de 30 et plus est généralement utilisé en Amérique du Nord, bien qu'un score de 25 et plus est fréquemment utilisé en Europe (Cooke & Michie, 1999). De plus, certaines des études retenues pour ce travail ont eu recours une version écourtée du PCL-R, soit le PCL-R : Screening Version (SV), qui utilise un seuil de 18 et plus pour délimiter la présence de psychopathie (Belfrage & Rying, 2004).

Résultats

L'étude ci-présente vise à obtenir une meilleure compréhension du fonctionnement psychologique des auteurs d'homicide conjugal, tout en portant une attention particulière au sexe de l'individu homicide. À cet effet, une revue systématique de la littérature a été effectuée et 15 articles ont été retenus pour cet essai. Le Tableau 1 synthétise d'ailleurs les caractéristiques des études retenues, tel que leur objectif, les années incluses à l'étude et le matériel utilisé, et le Tableau 2 illustre la répartition de ces études en fonction des catégories de résultats auxquelles elles se rattachent. En lien avec les questions de recherche, la présentation des résultats se fera en fonction des quatre catégories à l'étude : (1) les psychopathologies; (2) les troubles de la personnalité et la psychopathie; (3) les indicateurs du fonctionnement psychologique liés à l'acte homicide; et (4) les indicateurs du fonctionnement psychologique liés à la relation conjugale. Qui plus est, la présentation des résultats se fera en fonction du sexe de l'individu ayant commis l'homicide (masculin, féminin et études comparatives).

Catégorie 1 — Psychopathologies

Parmi les études retenues, dix s'intéressaient aux troubles de santé mentale des auteurs d'homicide conjugal, plus précisément, les psychopathologies faisant partie de l'axe I du DSM. Quant au sexe de l'individu ayant commis l'homicide, quatre études portaient sur l'uxoricide, deux sur le marricide et les quatre autres comprenaient une comparaison entre les deux sexes.

Tableau 1

Descriptions des études retenues

Auteurs (année)	Pays	Échantillon (Total et par sexe)	Sexe	Années incluses	Matériels utilisés	Objectif de l'étude
Abrunhosa et al. (2021)	Portugal	$N = 245$ VC : ($n = 168$) HC : ($n = 50$) THC : ($n = 27$)	Masculin	Non rapporté	Dossiers Entretiens en personne	L'objectif de l'étude était d'analyser si les auteurs de violence conjugale, d'homicide conjugal et de tentative d'homicide conjugal différaient les uns des autres en plus d'identifier les facteurs prédisant ces types de violence.
Belfrage & Rying (2004)	Suède	$N = 854$ HC : ($n = 164$) HNC : ($n = 690$)	Non rapporté	Cas d'HC commis entre 1990 et 1999	Dossiers Base de données	L'objectif de l'étude était d'en apprendre davantage sur les caractéristiques des auteurs de violence conjugale sévère et d'ainsi ajouter à la littérature portant sur l'évaluation et la gestion du risque de violence conjugale. Une attention particulière était portée sur l'identification des traits de personnalité limite et psychopathique.
Belknap et al. (2012)	États-Unis	$N = 117$ H : ($n = 104$) F : ($n = 13$)	Masculin et féminin	Cas d'HC clos entre 1991 et 2009	Dossiers Base de données	L'objectif de l'étude était d'explorer l'HC selon une perspective basée sur le genre afin d'analyser et de comparer les motifs de possessivité sexuelle et d'autodéfense auprès de couples hétérosexuels.
Borges, (2006)	Canada	$N = 54$ H : ($n = 27$) F : ($n = 27$)	Masculin et féminin	Cas d'HC commis entre 1989 et 2000	Dossiers	L'objectif général de l'étude était d'apporter une compréhension plus globale de la situation et de la personne ayant commis l'HC, et plus précisément, de vérifier comment s'exprimaient les différences selon le sexe des agresseurs.

Tableau 1*Descriptions des études retenues (suite)*

Auteurs (année)	Pays	Échantillon (Total et par sexe)	Sexe	Années incluses	Matériels utilisés	Objectif de l'étude
Caman et al. (2016)	Suède	$N = 47$ H : ($n = 36$) F : ($n = 9$)	Masculin et féminin	Cas d'HC commis entre 2007 et 2009	Dossiers	L'objectif de l'étude était d'identifier des similarités et des différences entre les hommes et les femmes auteurs d'HC en explorant leurs caractéristiques sociales, criminologiques et psychiatriques.
Caman et al. (2022)	Suède	$N = 179$ HC : ($n = 46$) HNC : ($n = 133$)	Masculin	Cas d'HC commis entre 2007 et 2009	Dossiers Base de données	L'objectif de l'étude était d'investiguer les taux de prévalence et les types de troubles mentaux auprès d'hommes uxoricides, et de les comparer avec des auteurs d'homicide masculin non-conjugaux (hommes-hommes).
Cechova- Vayleux et al. (2013)	France	$N = 155$ HC : ($n = 32$) Autre homicide intrafamilial : ($n = 26$) Homicide extrafamilial : ($n = 97$)	Masculin	Cas d'homicides commis entre 1975 et 2005	Dossiers	L'objectif de l'étude était de décrire les données sociodémographiques, cliniques et criminologiques d'hommes auteurs d'un uxoricide et de les comparer à des hommes auteurs d'un homicide intrafamilial autre ou d'un homicide extrafamilial.
Dixon et al. (2008)	Angleterre	$N = 90$	Masculin	Individus incarcérés entre le 1er juillet et 18 novembre 2003 et ayant commis un HC commis entre le 1er mai 1975 et le 24 février 2003	Dossiers	L'objectif de l'étude était d'utiliser une approche multidimensionnelle afin d'établir empiriquement un système de classification des hommes uxoricides basé sur la typologie d'Holtzworth-Munroe et Stuart (1994, cité dans Dixon et al., 2008).

Tableau 1*Descriptions des études retenues (suite)*

Auteurs (année)	Pays	Échantillon (Total et par sexe)	Sexe	Années incluses	Matériels utilisés	Objectif de l'étude
Dutton & Kerry (1999)	Canada	$N = 140$ HC : $n = 90$ VC : $n = 50$	Masculin	Non rapporté	Dossiers Entretiens en personne	L'objectif de l'étude était d'explorer les contingences comportementales de l'HC afin d'établir s'il existe des tendances au niveau des modus operandi et si certain trouble de la personnalité y étaient associés.
Elisha et al. (2010)	Israël	$N = 15$	Masculin	Entrevues effectuées de mars à juillet 2006 avec des individus ayant servis entre 1 à 12 ans de leur sentence	Dossiers Entretiens en personne	L'objectif de l'étude était d'explorer le phénomène d'HC au travers des yeux des hommes uxoricides et d'en ressortir une typologie si possible.
Häggström & Petersson (2012)	Suède	$N = 49$ HC : $n = 18$ HNC : $n = 31$	Masculin	Cas investigués entre 2007 et 2010	Dossiers	L'objectif de l'étude était de comparer des HC a des HNC afin d'explorer si ceux-ci diffèrent en termes de troubles mentaux et de type de violence exercée.
Kaser-Boyd (1993)	États-Unis	$N = 28$	Féminin	Non rapporté	Dossiers Entretiens en personne	À l'aide du Rorschach, l'objectif de l'étude était d'examiner le fonctionnement psychologique de femmes HC ayant été victimes de VC.
Santos-Hermoso et al. (2022)	Espagne	$N = 97$	Masculin	Non rapporté	Dossiers Visionnement d'entretiens Entretiens en personne Base de données	L'objectif de l'étude était d'avoir une meilleure compréhension du lien entre l'uxoricide et la psychopathie auprès d'une population d'espagnols, et ce, à l'aide de l'administration d'une version adaptée du PCL-R.

Tableau 1*Descriptions des études retenues (suite)*

Auteurs (année)	Pays	Échantillon (Total et par sexe)	Sexe	Années incluses	Matériels utilisés	Objectif de l'étude
Scott (2018)	États-Unis	$N = 10$ HC : $n = 9$ HNC : $n = 1$	Féminin	Cas d'homicide commis entre les années 1983 à 2015	Dossiers	L'objectif de l'étude était d'adresser le manque de littérature portant sur les femmes auteurs d'homicide intra-familiaux afin d'obtenir une meilleure compréhension de leurs traits de personnalité, leurs motifs, leurs comportements ainsi que d'autres facteurs de risques. Plus spécifiquement, l'étude tente d'identifier des thèmes communs parmi ces femmes ayant commis un homicide dans un contexte d'abus instauré par la victime.
Weizmann-Henelius et al. (2012)	Finlande	$N = 642$ F HC : $n = 39$ F HNC : $n = 52$ H HC : $n = 106$ H HNC : $n = 445$	Masculin et féminin	Cas d'homicide commis entre les années 1995 à 2004	Dossiers Base de données	L'objectif de l'étude était d'examiner les différences selon le genre en regard des caractéristiques du crime et de l'agresseur auprès d'auteurs d'HC. Une attention spéciale était portée sur les facteurs de risque d'HC déjà établis dans la littérature.

Note. VC = (Auteurs de) violence conjugale, HC = (Auteurs d') homicide conjugal, THC = (Auteurs d'une) tentative d'homicide conjugal, HNC = (Auteurs d') homicide non-conjugal, H = Hommes, F = Femmes.

Tableau 2*Répartition des articles par catégorie de résultat*

	Catégorie de résultat			
	1	2	3	4
Abrunhosa et al. (2021)		X		X
Belfrage & Rying (2004)	X	X	X	X
Belknap et al. (2012)	X		X	X
Borges (2006)	X	X	X	X
Caman et al. (2016)	X	X	X	X
Caman et al. (2022)	X	X		
Cechova-Vayleux et al. (2013)	X	X	X	
Dixon et al. (2008)			X	X
Dutton & Kerry (1999)		X	X	X
Elisha et al. (2010)		X	X	X
Häggström & Petersson (2012)	X	X	X	
Kaser-Boyd (1993)	X		X	
Santos-Hermoso et al. (2022)		X		
Scott (2018)	X		X	
Weizmann-Henelius et al. (2012)	X	X	X	X

Études sur l'uxoricide

Dans leur étude, les chercheurs Caman et ses collègues (2022) s'intéressaient à la prévalence de troubles mentaux auprès d'uxoricides, tout en distinguant les diagnostics reçus avant et après le passage à l'acte homicide. Qui plus est, une attention particulière était accordée aux troubles mentaux majeurs, définis par les auteurs comme comprenant les troubles psychotiques, bipolaires, schizoaffectifs ou dépressifs avec caractéristiques psychotiques. La répartition des divers diagnostics historiques établis à la suite de contacts avec des services psychiatriques et avant l'homicide est d'ailleurs présentée au Tableau 3. Les psychopathologies qui prédominaient dans leur échantillon de 46 uxoricides étaient associées à la dépression et l'anxiété, suivis des troubles liés à une substance.

Tableau 3*Diagnostics établis avant l'uxoricide (Caman et al., 2022)*

	Uxoricides	
	<i>n</i> (46)	% (100)
Trouble mental majeur	2	4,3
Trouble psychotique	1	2,2
Trouble bipolaire et schizoaffectif	1	2,2
Trouble neuropsychiatrique ¹	2	4,3
Dépression/Anxiété	8	17,4
Trouble lié à une substance	7	15,2
Diagnostic « autre » ²	7	15,2

En ce qui a trait aux diagnostics posés en lien avec l'homicide, cette information n'était disponible que pour les uxoricides ayant fait l'objet d'une évaluation psycholégale³ ($n = 24$). Parmi ceux-ci, quatre hommes (16,7 %) présentaient un trouble mental majeur, dont deux diagnostics liés à un trouble psychotique. Bien que les auteurs n'aient pas détaillé l'ensemble des diagnostics ressortis de ces évaluations, ceux-ci suggéraient qu'un taux plus élevé de troubles liés à une substance étaient diagnostiqués après l'homicide plutôt qu'avant. De plus, indépendamment du moment auquel le diagnostic était posé, seuls cinq hommes (11 %) présentaient un trouble mental majeur. Ainsi, l'étude de Caman et ses collègues (2022) indiquait qu'un diagnostic de trouble mental majeur était peu commun auprès des uxoricides et que, parmi les diagnostics historiques, les troubles

¹ Le trouble de déficit de l'attention/hyperactivité et le trouble du spectre de l'autisme sont mentionnés comme exemple par les auteurs.

² Plusieurs exemples sont donnés par les auteurs pour cette catégorie, tel que la démence, les paraphilies, le trouble des conduites, les réactions au stress, les troubles de l'adaptation, le syndrome de Tourette, le trouble stress post-traumatique et les déficiences intellectuelles.

³ Traduction libre.

associés à la dépression et l'anxiété étaient les plus communs, suivis des troubles liés à l'usage d'une substance.

L'étude de Cechova-Vayleux et ses collègues (2013) faisait également état de certains troubles mentaux figurant dans les antécédents de leur échantillon de 32 uxoricides, en plus des diagnostics posés à la suite de l'homicide. Le Tableau 4 résume l'ensemble des troubles cliniques relevé par l'étude. À cet effet, les auteurs rapportaient qu'au niveau des antécédents psychiatriques, des problèmes d'alcoolisme figuraient chez plus du trois quarts des uxoricides. Le deuxième syndrome clinique le plus commun était le trouble de l'humeur, présent chez près du quart de ces hommes. La présence de psychopathologie était évaluée de façon rétrospective en se basant sur les rapports d'expertise psychiatrique et médico-psychologique effectués à la suite de l'homicide et plus du tiers des uxoricides ne présentaient aucun trouble psychiatrique. Quant au diagnostic le plus commun, il s'agissait d'abus ou de dépendance à l'alcool, présent auprès de 18,8 % de ces hommes. Ainsi, mis à part le trouble d'abus ou de dépendance à l'alcool, l'étude de Cechova-Vayleux et ses collègues mettait en lumière la faible prévalence des troubles de santé mentale de l'axe I auprès de leur échantillon d'uxoricides.

Tableau 4*Psychopathologies (Cechova-Vayleux et al., 2013)*

	Uxoricides	
	<i>n</i> (32)	% (100)
Antécédents psychiatriques		
Alcoolisme	17	77,3
Toxicomanie	3	13,6
Trouble de l'humeur	5	22,7
Schizophrénie	0	0
Caractéristiques expertales/Diagnostics		
Schizophrénie	0	0
Trouble de l'humeur	1	3,1
Délire chronique non dissociatif	3	9,4
Abus ou dépendance à l'alcool	6	18,8
Autre trouble psychiatrique non spécifié	2	6,2
Aucun trouble psychiatrique	12	37,5

Contrairement aux articles mentionnés ci-haut, Belfrage et Rying (2004) rapportaient un taux élevé de psychopathologie dans leur échantillon d'uxoricides. Parmi leur échantillon de 164 uxoricides, les 96 hommes n'étant pas décédés par suicide avaient été sujets à une évaluation psycholégale¹, permettant ainsi aux auteurs d'obtenir l'information liée à leurs diagnostics principaux. Par ailleurs, les statistiques ici-présentées sont calculé à partir des données figurant au Tableau 2 de l'article de Belfrage et Rying, lequel illustre la distribution des diagnostics principaux. Ainsi, l'information sur les diagnostics indiquait que plus du quart de leur échantillon était considéré psychotique et 15 %

¹ Traduction libre.

présentaient un trouble de l'humeur (dépression, dysthymie et bipolarité). De plus, 8 % de ces hommes étaient diagnostiqués avec un trouble lié à des traumatismes ou à des facteurs de stress et 6 % avec un trouble d'abus de substance. À cet effet, le Tableau 5 illustre la distribution spécifique des diagnostics principaux relevant à l'axe I et posé à la suite des évaluations psycholégales.

Pareillement à Belfrage et Rying (2004), l'étude menée par Häggström et Petersson (2012) faisait également état d'une prévalence élevée de psychopathologies appartenant à l'axe I dans leur échantillon de 18 uxoricides. Effectivement, les auteurs suédois relevaient que 50 % des uxoricides avaient reçu un diagnostic provenant de l'axe I du DSM-IV. En lien avec les sanctions légales, les auteurs ajoutaient que, à la suite d'évaluations psychiatriques, 22,2 % de ces hommes étaient considérés comme étant atteint d'un trouble mental sévère, permettant ainsi à la Cour d'exiger un placement en hôpital psychiatrique pour traitement au lieu d'une peine d'emprisonnement. Parmi les 18 uxoricides, un homme n'avait reçu aucun diagnostic et avait été exclu des analyses statistiques liées à la prévalence des diagnostics ($n = 17$). Les diagnostics les plus communs étaient associés à une dépression (11,8 %) et à un trouble de l'adaptation (11,8 %). S'ensuivaient alors les diagnostics de trouble de dépendance à l'alcool ou à une drogue (5,9 %), trouble de déficit de l'attention/hyperactivité (5,9 %), trouble délirant (5,9 %), trouble schizophrénique (5,9 %) et trouble psychotique (5,9 %). De plus, les auteurs ajoutaient qu'aucun homme ne présentait un trouble du spectre de l'autisme.

Tableau 5*Diagnostics des évaluations psycholégales (Belfrage & Rying, 2004)*

	Uxoricides	
	<i>n</i> (96)	% (100)
Troubles psychotiques		
Syndrome délirant	11	11
Schizophrénie paranoïde	3	3
Syndrome schizophrénique	2	2
Syndrome schizo-affectif	1	1
Syndrome psychotique induit par l'alcool	1	1
Syndrome psychotique non-spécifié	7	7
Total	25	26
Troubles de l'humeur		
Dépression	10	10
Dysthymie	3	3
Syndrome bipolaire	1	1
Total	14	15
Troubles liés à des traumatismes ou à des facteurs de stress		
Réaction de stress inadaptée	6	6
Syndrome de stress post-traumatique	2	2
Total	8	8
Autres diagnostics		
Abus de substances	6	6
Démence	2	2
Retard mental	2	2
Syndrome dissociatif	1	1
Sadisme sexuel	1	1
Diagnostics autres ¹	2	2

¹ Diagnostics autres non-spécifiés par les auteurs.

Études sur le marricide

Dans son étude portant sur le fonctionnement psychologique des marricides, Kaser-Boyd (1993) avait opté pour un échantillon composé uniquement de femmes ayant été victimes de violence conjugale avant l'homicide. Dans sa brève description des antécédents psychiatriques de ces 28 marricides, Kaser-Boyd rapportait que la présence de symptômes dépressifs et anxieux dans l'historique de ces femmes était fréquente. À cet effet, deux femmes (7,1 %) avaient reçu un diagnostic d'épisode dépressif majeur et 17 femmes (60,7 %) présentaient des symptômes anxieux ou dépressifs. Parmi les 17 marricides qui présentaient ces symptômes, deux (11,8 %) avaient développé un problème de dépendance à l'alcool où leur consommation semblait indiquer une automédication visant à faciliter la gestion de leurs symptômes. Qui plus est, six femmes (21,4 %) avaient un QI inférieur à 70.

Similairement à Kaser-Boyd (1993), l'étude de Scott (2018) s'intéressait également aux homicides commis par une femme dans un contexte où celle-ci était victime de violence par son partenaire ou un membre de sa famille. Parmi l'échantillon de 10 femmes, on y retrouvait neuf marricides et un parricide. Même si un autre type d'homicide a été inclus dans l'échantillon, il était généralement possible de distinguer les résultats liés aux marricides, puisque les données des participantes étaient fréquemment présentées de façon individuelle. Conséquemment, les statistiques ici-présentées sont calculées à partir du Tableau 1 de l'article et n'inclut pas le cas de parricide. Par ailleurs, Scott utilisait une méthode d'analyse de contenu qualitative, dans laquelle les thèmes les plus récurrents

étaient identifiés et rapportés. Quant à la sous-catégorie thématique intitulée « impressions cliniques », dans laquelle diverses psychopathologies étaient incluses, un thème majeur (endossé par au moins 80 % des femmes) et deux thèmes mineurs (endossé par 60 % à 79 % des femmes) étaient identifiés. Le thème majeur était celui du trouble stress post-traumatique, où 89 % des marricides ($n = 8$) en présentaient des symptômes ou un diagnostic. Concernant les thèmes mineurs identifiés, Scott relevait la présence de troubles dépressifs et de troubles liés à l'usage d'une substance. À cet effet, 78 % et 67 % des marricides présentaient un diagnostic ou des symptômes associés à un trouble dépressif et à un trouble lié à l'usage de l'alcool, respectivement. Finalement, bien qu'il ne fût pas suffisamment endossé pour correspondre à un thème mineur, Scott soulignait tout de même la présence non-négligeable de diagnostics ou de symptômes associés à un trouble anxieux, ceux-ci étant présents chez 56 % des marricides.

Études comparatives selon le sexe

Bien que la visée première de l'étude de Belknap et ses collègues (2012) n'était pas liée à la psychopathologie des auteurs d'homicide conjugal, celle-ci faisait brièvement mention de certains symptômes. Au niveau des antécédents, les chercheurs comparaient la présence d'antécédents d'abus de substances auprès des deux sexes et ils observaient un taux élevé d'abus d'alcool et de drogues, tant pour les hommes que pour les femmes. Effectivement, 46,7 % des hommes et 33,3 % des femmes avaient des antécédents d'abus d'alcool et 31,8 % des hommes et 16,7 % des femmes avaient des antécédents d'abus de drogues. Par ailleurs, puisque cette étude s'intéressait particulièrement aux auteurs de sexe

féminin, une analyse qualitative de 12 cas de marricide avait été effectuée. Lors de la présentation de ces cas, les auteurs mentionnaient parfois la présence d'un diagnostic. Parmi les diagnostics rapportés, on retrouvait un trouble bipolaire (8,3 %), un trouble de schizophrénie paranoïaque (8,3 %), un trouble dépressif sévère (8,3 %) et un diagnostic d'Alzheimer sévère (8,3 %).

Dans l'étude québécoise de Borges (2006), l'auteure présentait les diagnostics consignés aux dossiers, posés par des experts avant et après l'homicide, ainsi que ceux identifiés à la suite des autopsies diagnostiques qu'elle avait effectuées. La répartition de ces diagnostics est d'ailleurs rapportée dans le Tableau 6. Avant l'homicide, un nombre équivalent de son échantillon de 27 uxoricides et 27 marricides, soit deux hommes et deux femmes avaient reçu un diagnostic de l'axe I. Chez les hommes, les diagnostics concernaient un trouble de l'adaptation avec anxiété et/ou humeur dépressive, alors que chez les femmes, ils étaient liés à un trouble d'abus ou de dépendance à des substances. Après l'homicide, aucun homme n'avait reçu de diagnostic, contrairement à cinq femmes, chez lesquelles l'état de stress post-traumatique prédominait. Bien que les marricides avaient plus souvent reçu un diagnostic après l'homicide que les uxoricides, les fréquences observées étaient trop petites pour effectuer un test statistique et déterminer si cette différence était significative.

Tableau 6

*Diagnostics posés avant et après l'homicide et lors de l'autopsie diagnostique
(Borges, 2006)*

	Uxoricides	Marricides
	<i>n</i> (%)	<i>n</i> (%)
Diagnostic provenant d'un expert avant l'homicide		
Oui	2 (7,4)	2 (7,4)
Non	25 (92,6)	25 (92,6)
Total	27 (100)	27 (100)
Trouble de l'adaptation avec anxiété et humeur dépressive	1 (50)	0 (0)
Trouble de l'adaptation avec humeur dépressive	1 (50)	0 (0)
Abus d'alcool/abus de cocaïne	0 (0)	1 (50)
Dépendance alcoolique	0 (0)	1 (50)
Total	2 (100)	2 (100)
Diagnostic provenant d'un expert après l'homicide		
Oui	0 (0)	5 (18,5)
Non	27 (100)	22 (81,5)
Total	27 (100)	27 (100)
Déficit de l'attention/hyperactivité	0 (0)	1 (20)
Dépendance alcoolique	0 (0)	1 (20)
État de stress post-traumatique	0 (0)	3 (60)
Total	0 (0)	5 (100)
Diagnostic provenant d'une autopsie diagnostique		
Oui	2 (7,4)	9 (33,3)
Non	25 (92,6)	18 (66,7)
Total	27 (100)	27 (100)
Épisode dépressif majeur	1 (50)	2 (22,2)
Jeu pathologique	1 (50)	0 (0)
Abus d'alcool	0 (0)	4 (44,4)
Abus de drogue	0 (0)	1 (11,1)
Agoraphobie	0 (0)	1 (11,1)
État de stress post-traumatique	0 (0)	1 (11,1)
Total	2 (100)	9 (100)

En ce qui a trait à l'autopsie diagnostique, un diagnostic avait été attribué à deux hommes et à neuf femmes, et c'était le trouble d'abus de substance qui prévalaient chez ces dernières, suivi par un épisode dépressif majeur. Les différences observées entre les deux sexes étaient statistiquement significatives, permettant à Borges (2006) de confirmer son hypothèse selon laquelle les femmes présentaient plus souvent des troubles cliniques de l'axe I que les hommes. Par ailleurs, bien que le trouble d'abus ou de dépendance à l'alcool faisaient partie des diagnostics les plus fréquemment relevés dans son étude, Borges rapportait que la dépendance ou la consommation abusive d'alcool, sans correspondre à un diagnostic, et cette proportion diminuait au quart lorsqu'il était question de drogues.

Dans leur étude de dossiers, les chercheurs Weizmann-Henelius et ses collègues (2012) relevaient des caractéristiques au niveau de la santé mentale des auteurs d'homicide conjugal et ils rapportaient que 7,6 % de leur échantillon de 106 uxoricides présentaient des caractéristiques de psychose et 1 % des caractéristiques de trouble de l'humeur. La prévalence des troubles cliniques était encore plus minime pour leur échantillon de 39 marricides. Effectivement, le seul diagnostic relevé était celui de psychose, touchant 5,1 % de ces femmes. Cependant, la présence de caractéristiques ou diagnostics de trouble lié à l'usage ou à la dépendance à une substance était significativement plus élevée, celle-ci s'élevant à 62,3 % des hommes et 66,7 % des femmes pour l'alcool et à 12,6 % des hommes et 12,8 % des femmes pour la drogue. De

plus, les chercheurs ne relevaient aucune différence statistiquement significative liée au sexe de l'individu homicide.

Au niveau des antécédents psychiatriques de leur échantillon, Caman et ses collègues (2016) rapportaient que, indépendamment du sexe, l'historique des auteurs d'homicide conjugal n'avait pas tendance à être caractérisé par la présence d'un trouble mental sévère, comme un trouble psychotique, bipolaire, schizoaffectif ou une dépression sévère avec caractéristiques psychotiques. Plus précisément, seulement un homme (2,8 %) parmi leurs 36 cas d'uxoricides avait précédemment été diagnostiqué avec un trouble mental sévère. Quant à leur échantillon de neuf marricides, aucune femme n'avait reçu un tel diagnostic. En ce qui concerne les autres troubles mentaux relevant de l'axe I, trois hommes (8,3 %) et une femme (11,1 %) avaient reçu un diagnostic de trouble dépressif, tandis que trois hommes (8,3 %) et aucune femme (0 %) avaient reçu un diagnostic de trouble anxieux. Finalement, la présence d'un trouble lié à l'abus d'une substance avait été relevée auprès de cinq hommes (13,9 %) et de cinq femmes (55,6 %). Ainsi, l'étude de Caman et ses collègues (2016) suggère que, à l'exception de l'abus de substances, la présence d'un trouble de l'axe 1 n'était pas caractéristique des antécédents des auteurs d'homicide conjugal. Malgré tout, les auteurs observaient une tendance où les marricides présentaient plus souvent un historique d'abus de substance comparativement aux uxoricides.

Catégorie 2 — Troubles de la personnalité et psychopathie

Parmi les études retenues, 11 d'entre elles se penchaient sur la présence d'un trouble de la personnalité ou de psychopathie chez les auteurs d'homicide conjugal. Plus précisément, neuf études portaient sur les troubles de la personnalité et quatre sur la psychopathie. Cette section débutera alors par la présentation de la prévalence des troubles de la personnalité, suivie de celle de la psychopathie. Qui plus est, pour chacune de ces sous-sections, les résultats continueront d'être présentés en fonction du sexe de l'individu homicide (uxoricide, marricide et études comparatives entre les deux sexes).

Troubles de la personnalité

Parmi les neuf études présentées dans cette section, six comportaient un échantillon d'uxoricides et les trois autres incluaient à la fois un échantillon d'uxoricides et de marricides. Aucune étude portait uniquement sur un échantillon de marricides.

Études sur l'uxoricide

Dans leur étude, les auteurs Belfrage et Rying (2004) présentaient les diagnostics principaux établis pour les 96 uxoricides de leur échantillon ayant fait l'objet d'une évaluation psycholégale à la suite de l'homicide, et ils rapportaient un taux élevé de trouble de la personnalité. D'ailleurs, les statistiques mentionnées pour cette étude ont été calculées en s'appuyant sur les données issues du Tableau 2 de l'article, lequel présentait la répartition des diagnostics principaux, et sont présentées au Tableau 7 de cet essai.

Tableau 7*Troubles de la personnalité (Belfrage & Rying, 2004)*

	Uxoricides	
	<i>n</i> (96)	% (100)
Trouble de la personnalité paranoïaque	1	1
Trouble de la personnalité antisociale	5	5,2
Trouble de la personnalité limite	4	4,2
Trouble de la personnalité histrionique	1	1
Trouble de la personnalité narcissique	6	6,3
Trouble de la personnalité non spécifié	14	14,6
Total	31	32,3

Parmi les troubles de la personnalité rapportés, Belfrage et Rying (2004) soulignaient l'importante présence du diagnostic de trouble de la personnalité non spécifié, représentant à lui seul près de la moitié (45 %) des diagnostics de personnalité posés. Quant aux troubles de la personnalité qui étaient spécifiés, tout sauf un des 17 diagnostics établis appartenait au groupe B. Considérant la proportion importante de trouble de la personnalité non spécifié, les chercheurs avaient décidé d'examiner les rapports psycholégaux en portant une attention particulière à certains traits. Bien qu'ils ne détaillaient pas l'ensemble de leurs impressions cliniques, ils rapportaient que le trait de personnalité le plus souvent observé dans leur échantillon était la dysphorie¹. Ainsi, Belfrage et Rying observaient un taux élevé de troubles de la personnalité auprès des uxoricides et, parmi les troubles de la personnalité spécifiés, les personnalités appartenant au groupe B étaient largement prédominantes.

¹ Traduction libre.

Dans leur étude menée en Israël, Elisha et ses collègues (2010) observaient un taux élevé de trouble de la personnalité, touchant plus de la moitié de son échantillon de 15 uxoricides. Plus spécifiquement, les diagnostics établis par le psychiatre du district avant le procès de ces hommes et à la suite d'une ordonnance de la Cour, étaient ceux de la personnalité narcissique ($n = 3$), limite ($n = 2$), antisociale ($n = 2$) et, finalement, la personnalité passive-agressive ($n = 1$). Par ailleurs, les chercheurs indiquaient également que trois hommes ne présentaient pas de trouble de la personnalité et que deux hommes n'avaient pas été diagnostiqué. Ainsi, Elisha et ses collègues mettaient en évidence la prédominance des personnalités du groupe B, mis à part la personnalité histrionique.

Conformément aux études précédentes, les chercheurs suédois Häggström et Petersson (2012) constataient également la prépondérance des troubles de la personnalité du groupe B. Les auteurs avaient accès aux évaluations psycholégales de leur échantillon d'uxoricides et l'analyse de ces rapports leur avait permis d'identifier les principaux diagnostics posés chez ces hommes. Sur les 18 uxoricides, un homme était exclu des analyses statistiques, puisqu'il ne présentait aucun diagnostic. Parmi les 17 cas analysés, huit (44 %) présentaient un diagnostic de trouble de la personnalité. Les auteurs relevaient que les diagnostics les plus communs étaient ceux du trouble de la personnalité antisociale et limite, figurant auprès de cinq (27,8 %) et de deux (11,1 %) hommes, respectivement. Quant au diagnostic résiduel, il s'agissait d'un trouble de la personnalité non spécifié.

Dans leur étude suédoise, Caman et ses collègues (2022) faisaient état de la prévalence des troubles de la personnalité chez leur échantillon de 46 uxoricides, et ce, au niveau de leur antécédents et dans la période suivant l'homicide. Historiquement, seul un homme (2,2 %) présentait un diagnostic de trouble de la personnalité. Parmi les hommes ayant fait l'objet d'une évaluation médico-légale à la suite de l'homicide ($n = 24$), huit avaient reçu un tel diagnostic. Les auteurs stipulaient que, selon l'expertise psychiatrique, leur échantillon présentait un taux élevé de troubles de la personnalité. La répartition spécifique de ces troubles n'était pas détaillée dans l'étude, mais les auteurs soulignaient la prévalence marquée des personnalités limite et antisociale.

Concernant l'étude de Dutton et Kerry (1999), celle-ci examinaient la présence de troubles de la personnalité chez leur échantillon de 90 uxoricides. Pour ce faire, les uxoricides avaient complété la deuxième version de l'Inventaire clinique multiaxial de Millon (MCMI-II)¹ et la présence d'un trouble de la personnalité était définie par un score égal ou supérieur au 85^e percentile. La répartition des résultats en fonction de ce score de coupure est présentée au Tableau 8.

¹ Le MCMI-II est un outil d'évaluation psychologique autorapporté permettant d'obtenir de l'information sur les troubles cliniques et les troubles de la personnalité, tel que définis dans le DSM-III-R.

Tableau 8*Synthèse des scores des uxoricides au MCMI-II (Dutton & Kerry, 1999)*

	Uxoricides	
	Moyenne	Score > 85 (%)
Schizoïde	76,5	46
Évitante	80,1	49
Dépendante	78,8	46
Antisociale	64,1	33
Limite	71,6	34
Sadique	59,2	26
Passive-agressive	88,6	61
Autodestructeur	81	51

Même si les auteurs ne rapportaient pas la prévalence générale des troubles de la personnalité dans leur échantillon, ils indiquaient que les uxoricides présentaient presque toujours un trouble de l'axe II. De plus, il ressortait de l'étude que les troubles de la personnalité les plus prévalents étaient, en ordre d'importance, ceux de la personnalité passive-agressive (61 %), défaitiste¹ (51 %), évitante (49 %) et dépendante (46 %).

Finalement, bien que les diagnostics spécifiques et leur prévalence n'étaient pas rapportés dans l'étude de Cechova-Vayleux et ses collègues (2013), celle-ci rapportait tout de même que le quart de son échantillon de 32 uxoricides présentait un trouble de la personnalité. Les auteurs ajoutaient même que les troubles de la personnalité faisaient partie des diagnostics les plus fréquents dans leur échantillon d'hommes.

¹ Traduction libre du terme anglais « *self-defeating* ».

Études comparatives selon le sexe

L'étude de Weizmann-Henelius et ses collègues (2012) rapportait une proportion élevée d'hommes et de femmes qui avaient commis un homicide conjugal et qui présentaient un trouble de la personnalité. Effectivement, les chercheurs finlandais rapportaient que 61,5 % des 39 marricides et 71,7 % des 106 uxoricides présentaient un trouble de la personnalité. Cependant, le seul trouble spécifique pour lequel la prévalence était mentionnée était celui de la personnalité antisociale, présent chez 23,6 % des uxoricides et 12,8 % des marricides et représentant respectivement 32,9 % et 20,8 % des trouble de la personnalité identifiés.

Comme décrit précédemment, l'étude de Borges (2006) détaillait la prévalence des troubles de la personnalité en fonction des diagnostics établis lors de trois moments distincts : les diagnostics posés par un expert avant et après l'homicide ainsi que ceux ayant émergé de l'autopsie diagnostique de l'auteur. La répartition des diagnostics est d'ailleurs présentée au Tableau 9. Avant l'homicide, trois hommes avaient reçu un diagnostic appartenant au groupe B, tandis que les femmes n'avaient reçu aucun diagnostic. À la suite de l'homicide, un homme et deux femmes avaient reçu un diagnostic de trouble de la personnalité limite. Quant aux autopsies diagnostiques, celles-ci avaient permis à Borges d'attribuer un diagnostic du groupe B à sept hommes et à une femme.

Tableau 9

*Diagnostics posés avant et après l'homicide et lors de l'autopsie diagnostique
(Borges, 2006)*

	Uxoricides	Marricides
	<i>n</i> (%) 27 (100)	<i>n</i> (%) 27 (100)
Diagnostic provenant d'un expert avant l'homicide		
Oui	3 (11,1)	0 (0)
Non	24 (88,9)	27 (100)
Total	27 (100)	27 (100)
Trouble de la personnalité antisociale	1 (33,3)	0 (0)
Trouble de la personnalité limite	1 (33,3)	0 (0)
Trouble de la personnalité narcissique	1 (33,3)	0 (0)
Total	3 (100)	0 (100)
Diagnostic provenant d'un expert après l'homicide		
Oui	1 (3,7)	2 (7,4)
Non	26 (96,3)	25 (92,6)
Total	27 (100)	27 (100)
Trouble de la personnalité limite	1 (100)	2 (100)
Total	1 (100)	2 (100)
Diagnostic provenant d'une autopsie diagnostique		
Oui	7 (25,9)	1 (3,7)
Non	20 (74,1)	26 (96,3)
Total	27 (100)	27 (100)
Trouble de la personnalité antisociale	3 (42,9)	1 (100)
Trouble de la personnalité limite	1 (14,3)	0 (0)
Trouble de la personnalité antisociale et limite	3 (42,9)	0 (0)
Total	7 (100)	1 (100)

De plus, Borges (2006) mentionnait qu'en se basant uniquement sur les diagnostics issus de son autopsie diagnostique, et où un plus grand nombre de diagnostics avait pu être posé, il était possible de confirmer son hypothèse selon laquelle les individus

homicides masculins présentaient plus souvent des troubles de personnalité que leurs compères féminins.

Qui plus est, Borges (2006) portait également une attention particulière aux différents traits de personnalité et quelques différences entre les individus homicides des deux sexes s'étaient avérées significatives lors des autopsies diagnostiques. À cet effet, les uxoricides présentaient plus souvent, comparativement aux marricides, les traits de la personnalité limite suivants : « efforts effrénés pour éviter les abandons réels ou imaginés » et « répétitions de comportements, de gestes ou de menaces suicidaires ou d'automutilations ». De plus, les hommes homicides présentaient plus souvent le trait de la personnalité antisociale « irritabilité ou agressivité, indiquée par la répétition de bagarres ou d'agressions » que les femmes homicides. Finalement, l'étude de Borges a permis de faire des observations similaires aux études précédentes : parmi les diagnostics posés, c'étaient les troubles de la personnalité du groupe B qui prévalaient auprès des auteurs d'homicide conjugal.

Finalement, l'étude menée par Caman et ses collègues (2016) rapportait que, sur leur échantillon de neuf marricides, deux femmes (22,2 %) présentaient un trouble de la personnalité, alors qu'aucun homme (0 %) parmi leur 36 uxoricides n'en manifestait. Ainsi, les chercheurs suédois notaient que les femmes homicides avaient davantage tendance à présenter un trouble de la personnalité que leurs compères masculins.

Psychopathie

Parmi les études retenues dans le cadre de cet essai, quatre s'intéressaient à la présence de psychopathie. Quant à leur échantillon, trois de ces études portaient sur l'uxoricide, tandis qu'une étude incluait des auteurs d'homicide conjugal des deux sexes. Aucune étude ne portait qu'exclusivement sur un échantillon de marricides.

Études sur l'uxoricide

Les chercheurs portugais Abrunhosa et ses collègues (2021) s'intéressaient spécifiquement à la présence de psychopathie auprès d'uxoricides, et ce, en utilisant le PCL-R. Le Tableau 10 démontre d'ailleurs la moyenne et l'écart-type des scores obtenus par leur échantillon de 50 uxoricides (score total et aux quatre facettes). Le score total moyen obtenu au PCL-R par ces hommes était de 11,22, soit un score nettement inférieur au seuil requis pour discriminer la psychopathie, et correspondant même à l'intervalle de score associé à l'absence d'indicateurs de psychopathie. Ainsi, la moyenne des scores obtenus au PCL-R par l'échantillon d'Abrunhosa et ses collègues ne suggérait pas que la psychopathie faisait partie du portrait clinique typique des uxoricides.

Dans leur étude, Belfrage et Rying (2004) exploraient la présence de traits associés à la psychopathie et à la personnalité limite auprès des uxoricides de leur échantillon qui avaient subis une évaluation psycholégale et chez qui un trouble de la personnalité était diagnostiqué.

Tableau 10*Synthèse des scores au PCL-R (Abrunhosa et al., 2021)*

	Uxoricides	
	Moyenne	Écart-type
PCL-R Total	11,22	6,18
Facette interpersonnelle	3,24	2,43
Facette affective	3,42	2,23
Facette style de vie	2,14	1,83
Facette antisociale	1,26	1,29

Pour examiner la présence de psychopathie, les auteurs avaient eu recours au PCL-R : SV et, parmi les uxoricides qui présentaient un trouble de la personnalité, sept hommes possédaient un score suffisamment élevé pour répondre aux critères de la psychopathie. Belfrage et Rying (2004) ajoutaient que, en incluant l'ensemble des uxoricides ayant fait l'objet d'une évaluation psychiatrique ($n = 96$), seuls 7 % des hommes se situaient au-dessus du seuil délimitant la présence de psychopathie. De plus, les chercheurs émettaient l'hypothèse que les uxoricides décédés par suicide ne répondraient également pas aux critères de la psychopathie, puisque le suicide était perçu comme inhabituel chez un psychopathe. Selon cette prémisse, les auteurs estimaient que seuls 5 % des uxoricides ($n = 7/136$) pouvaient être considéré comme psychopathe. Ainsi, l'étude de Belfrage et Rying indiquait que la présence de psychopathie auprès des uxoricides était plutôt rare.

Quant à l'étude de Santos-Hermoso et ses collègues (2022), celle-ci cherchait à explorer la relation entre la psychopathie et les auteurs d'uxoricide auprès d'une population espagnole. Le score total moyen de leur échantillon de 97 uxoricides au PCL-R

s'élevait à 14,4 points, soit considérablement sous le seuil requis de 30 ou 25. De plus, lorsqu'un seuil de 25 ou plus était utilisé, 13 hommes (13,4 %) répondaient aux critères de la psychopathie, comparativement à 3 hommes (3,1 %) lorsqu'un seuil de 30 ou plus était utilisé. Santos-Hermoso et ses collègues faisaient également état des résultats obtenus au PCL-R en fonction des divers facteurs et facettes de la psychopathie, ceux-ci étant détaillés dans le Tableau 11. En somme, l'étude concluait que leur échantillon d'uxoricides présentait de faibles scores à l'outil mesurant la psychopathie.

Études comparatives selon le sexe

L'étude de Weizmann-Henelius et ses collègues (2012), réalisée en Finlande, était la seule à examiner la présence de psychopathie auprès d'un échantillon d'auteurs d'homicide conjugal masculins ($n = 81$) et féminins ($n = 39$). Les chercheurs rapportaient que trois femmes (7,7 %) et six hommes (7,4 %) avaient obtenu un score plus grand ou égale à 30 au PCL-R et, lorsque le seuil de 25 ou plus était utilisé, ces chiffres s'élevaient à cinq femmes (12,8 %) et 19 hommes (23,5 %). Peu importe le seuil de coupure utilisé, Weizmann-Henelius et ses collègues relevaient que la présence de psychopathie était associée à une diminution de la probabilité qu'un homicide conjugal se produise.

Tableau 11*Synthèse des scores au PCL-R (Santos-Hermoso et al., 2022)*

	Uxoricides		
	Moyenne	Écart-type	Étendue
PCL-R total	14,4	8,131	0-32
Facteur 1	8,3	4,614	0-16
Facette 1	3	2,535	0-8
Facette 2	5,3	2,526	0-8
Facteur 2	5,8	3,976	0-16
Facette 3	4,1	3,019	0-10
Facette 4	1,7	1,550	0-7

Catégorie 3 — Indicateurs du fonctionnement psychologique liés à l’acte homicide

La catégorie 3, concernant les indicateurs du fonctionnement psychologique des auteurs d’homicide conjugal liés à l’évènement homicide, inclut le motif du passage à l’acte, le modus operandi et l’état d’intoxication de l’individu homicide. À cet effet, 12 articles s’étaient avérés pertinents pour cette section. Plus spécifiquement, 11 études s’intéressaient au motif du passage à l’acte, neuf au modus operandi et huit à l’état d’intoxication de l’individu homicide. Quant au sexe de l’individu homicide, six études portaient sur l’uxoricide, trois sur le marricide et les trois autres comprenaient une comparaison entre les deux sexes.

Motif

Onze études s’intéressaient aux motivations entourant le passage à l’acte de l’homicide conjugal. Parmi ces études, cinq avaient recours à un échantillon d’uxoricides

et trois à un échantillon de marriicides. Les trois études restantes utilisaient un échantillon composé à la fois d'hommes et de femmes auteurs d'homicide conjugal.

Études sur l'uxoricide

Dans leur étude, Belfrage et Rying (2004) observaient que, parmi les 150 uxoricides pour lesquels le motif était connu, 40 % ($n = 60$) étaient liés à une séparation conjugale. Les auteurs soulignaient également que cette proportion représentait probablement une sous-estimation du chiffre réel, l'information relative au motif étant souvent absente des dossiers policiers. Par ailleurs, un second motif était relevé par les chercheurs, soit la jalousie, laquelle avait motivé 20 % des uxoricides ($n = 30$).

Similairement, la séparation conjugale ressortait aussi comme motif premier lors du passage à l'acte homicide dans l'étude de Dutton et Kerry (1999). Bien que les chercheurs canadiens ne s'étaient pas penchés sur la prévalence d'autres facteurs motivationnels, ils rapportaient qu'environ les deux tiers de leur échantillon de 90 uxoricides avaient été motivés par une séparation conjugale.

La visée première de l'étude de Dixon et ses collègues (2008) était liée à l'établissement d'un système de classification pour les uxoricides dans lequel plusieurs variables étaient incluses. Quoique l'étude ne portait pas directement sur les motifs de l'uxoricide, elle mentionnait trois variables pouvant fournir des indications sur le motif ou le contexte dans lequel l'homicide survenait : la nature instrumentale de l'uxoricide, une

dispute et une séparation conjugale. En ce qui concerne la première variable « nature instrumentale », celle-ci renvoyait aux cas d'uxoricides où l'homme passait à l'acte afin d'obtenir un bénéfice, par exemple un gain financier, pour éviter une dénonciation aux autorités ou afin de se remarier. Parmi l'échantillon de 90 uxoricides, 12 % des cas étaient considérés comme instrumental. Quant à la variable « dispute », elle correspondait aux uxoricides survenus dans un contexte d'altercation et elle représentait 50 % des passages à l'acte. Finalement, la variable « séparation » désignait les uxoricides commis à la suite d'une période de séparation conjugale, laquelle était présente chez 33 % de leur échantillon. Ainsi, les variables incluses dans cette étude permettaient de mieux comprendre les circonstances entourant l'uxoricide et, indirectement, les facteurs ayant pu motiver le passage à l'acte, les résultats suggérant que l'uxoricide survenait plus souvent dans un contexte de dispute, suivi d'un contexte de séparation.

Concernant l'étude d'Elisha et ses collègues (2010) menée en Israël, les chercheurs avaient effectué une analyse qualitative du narratif de l'homme pour leur échantillon de 15 uxoricides, ce qui permettait de mettre en lumière trois thèmes centraux au motif de l'homicide : le contrôle, la trahison et l'abandon. Le thème le plus commun était associé au contrôle et il était présent auprès de six uxoricides (40 %). Elisha et ses collègues décrivaient que, au cours de la relation entre l'uxoricide et sa victime, une dynamique de violence conjugale pouvant prendre diverses formes (psychologique, physique, sexuelle, etc.) était instaurée par l'homme. La femme commençait alors à s'opposer à l'oppression de l'homme, ce qui était perçu par ce dernier comme une atteinte à son autorité. La relation

devenait de plus en plus conflictuelle, menant ultimement à une séparation conjugale. La séparation tendait à être marquée par des conflits judiciaires prolongés, intensifiant davantage le ressentiment de l'homme et son désir de rétablir son pouvoir. L'homicide se déroulait après une période relativement longue suivant la séparation (quelques mois à quelques années) et s'inscrivait dans un acte de vengeance par l'homme afin de punir la femme, reprendre le dessus du conflit et éliminer celle qu'il percevait comme un obstacle dérangeant.

Quant au deuxième type de motif relevé par Elisha et ses collègues (2010), la trahison, il figurait auprès de cinq uxoricides (33,3 %) et l'homicide était défini comme un acte de représailles envers la partenaire en réponse à son infidélité. Les couples correspondant à ce thème motivationnel étaient mariés et partageaient des enfants. L'infidélité était donc vécue par l'homme comme un abandon et une trahison importante, engendrant une rupture du cadre familial. Bien qu'il y ait eu présence d'infidélité, les auteurs précisait que le noyau central du motif n'était pas attribuable à de la jalousie sexuelle; l'uxoricide était plutôt animé par un désir de vengeance envers la femme, perçue comme responsable de l'effondrement de la structure familiale à la suite de sa trahison.

Le dernier type de motif qui émergeait de l'étude d'Elisha et ses collègues (2010) était lié à l'abandon et était présent auprès de quatre uxoricides (26,7 %). Plus précisément, l'homicide était ici provoqué par l'intention de la femme de mettre fin à la relation, ce qui était perçu par l'homme comme un abandon et un rejet d'une intensité et

profondeur marquée. La relation conjugale était considérée comme un aspect central à leur vie et cette perte était vécue comme l'écroulement de leur monde. La présence de mécanismes de clivage et de projection était également relevée, illustrant le renversement des sentiments amoureux en haine profonde. L'homicide survenait peu de temps après la séparation, dans un contexte de vengeance dirigée contre la femme, visant à lui faire éprouver à son tour la souffrance qu'elle lui avait infligée.

Selon Elisha et ses collègues (2010), les trois types de motifs décrits précédemment partageaient un élément central : l'homicide était motivé par le désir de l'homme de punir la femme qu'il tenait responsable d'une perte profonde. La différence entre ces motifs résidait plutôt dans la nature de cette perte, soit la perte du noyau familial, la perte de l'amour exclusif de la femme ou la perte du contrôle de l'homme sur celle-ci.

Quant à l'étude de Häggström et Petersson (2012), les auteurs ne se penchaient pas directement sur le motif du passage à l'acte homicide. Au lieu, ces derniers s'intéressaient plutôt à la forme de la violence utilisée lors de l'acte, notamment la violence instrumentale et la violence réactive. Häggström et Petersson considéraient la violence instrumentale comme une violence exercée afin d'obtenir des gains secondaires, l'agresseur étant motivé par leur objectif plutôt que par leurs émotions. La violence devenait alors un outil permettant l'atteinte de l'objectif ou l'obtention d'un gain secondaire. À l'inverse, les auteurs indiquaient que la violence réactive se manifestait plutôt en réponse à une provocation ou une menace perçue. Elle était impulsive et émotionnelle, le but étant de

blessier la victime. Qui plus est, les auteurs s'appuyaient sur le *Guide de codification de Cornell pour les incidents violents* afin de classifier la violence utilisée, lequel répartissait la violence en fonction de quatre catégories : instrumentale, instrumentale/réactive, réactive/ instrumentale et réactive.

Parmi leur échantillon de 18 uxoricides, Häggström et Petersson (2012) associaient un uxoricide à de la violence instrumentale (5,5 %), cinq à de la violence instrumentale/réactive (27,8 %), neuf à de la violence réactive/instrumentale (50 %) et trois à de la violence réactive (16,7 %). Afin de faciliter les analyses statistiques, les auteurs avaient combiné les catégories « mixtes » selon leur caractéristique prédominante dans le but d'obtenir deux groupes d'homicides, un caractérisé par la violence instrumentale ($n = 6$; 33,3 %) et l'autre par la violence réactive ($n = 12$; 66,7 %). Ainsi, bien que les motifs spécifiques n'aient pas été investigués, le but et l'intention derrière l'homicide étaient tout de même capturés indirectement en fonction de la forme de violence utilisée, et il en ressortait que les uxoricides présentaient plus fréquemment une violence réactive. Il est donc possible de déduire que l'uxoricide avait davantage tendance à être motivé par une charge émotionnelle suivant une provocation ou la perception d'une menace et où la violence utilisée avait pour but de blesser la victime.

Études sur le marricide

L'étude de Belknap et ses collègues (2012) portait directement sur les motifs liés au passage à l'acte de l'homicide conjugal et comprenait une analyse qualitative de 12 cas de

marricides. Suivant l'analyse des dossiers, les chercheurs avaient réparti les cas en fonction du motif, ce qui leur avait permis d'associer 10 des 12 marricides à une catégorie. Parmi leur échantillon, cinq (50 %) des marricides classifiés correspondaient clairement au motif de légitime défense. De plus, deux autres cas en présentaient de fortes composantes, mais ils étaient classés dans la catégorie du motif de représailles *by proxy* en raison de leur dynamique plus complexe (20 %). Bien que ces couples étaient décrits comme « mutuellement combatif », il y avait plusieurs incidents où les femmes homicides avaient été victimes de violence conjugale dans le passé, ce qui avait pu motiver leur colère et leur violence envers leur partenaire actuel. De plus, le motif pour trois des marricides (30 %) était associé à la jalousie sexuelle et correspondait à la théorie de *sexual proprietariness* de Daly et Martin (n.d., cité dans Belknap et al., 2012) qui était historiquement réservée aux cas d'uxoricides. Le motif le plus commun auprès des marricides de Belknap et ses collègues étaient donc celui de la légitime défense.

En ce qui a trait à l'étude de Kaser-Boyd (1993), celle-ci était composée d'un échantillon de 28 marricides victimes de violence conjugale et dont la violence atteignait généralement une sévérité importante. Parmi ces marricides, 55 % des incidents s'étaient déroulé au cours d'une dispute conjugale violente où la femme semblait raisonnablement croire que sa vie était en danger. Dans les autres cas, la femme ne semblait pas percevoir de danger imminent pour sa vie, mais la victime aurait eu des propos ou des comportements perçus comme menaçants, ou qui l'aurait rendue incapable de réguler son

affect d'une intensité importante. Qui plus est, un seul cas de marricide était clairement motivé par de la jalousie.

Quant à l'analyse de contenu qualitative effectuée par Scott (2018), l'auteur s'intéressait aux facteurs ayant précipité le marricide chez son échantillon de neuf femmes. Un seul thème majeur, endossé par au moins 80 % des femmes, ressortait de l'étude, soit la présence de violence conjugale et/ou d'une dispute la journée de l'homicide. Effectivement, Scott rapportait que 100 % de son échantillon de femmes était victime de violence conjugale et/ou s'était disputé avec leur conjoint dans les 24 heures précédant l'homicide. Qui plus est, 60 % des marricides rapportaient que leur partenaire avait proféré des menaces de mort à leur égard le jour même du passage à l'acte. Cependant, contrairement aux autres variables, les données concernant les menaces de mort n'étaient pas présentées par dossier, ce qui ne permettait pas de déterminer si le cas de parricide inclus dans l'échantillon avait endossé cette expérience. Ainsi, la proportion de marricides menacées se situerait entre 55,6 et 66,7 %.

Études comparatives selon le sexe

Dans l'étude finlandaise de Weizmann-Henelius et ses collègues (2012), les motivations à commettre l'homicide conjugal étaient réparties en trois catégories : les querelles, la légitime défense et la vengeance. La prévalence de ces motifs en fonction du sexe de l'individu homicide est d'ailleurs rapportée au Tableau 12.

Tableau 12

Circonstances motivationnelles de l'homicide conjugal (Weizmann-Henelius et al., 2012)

	Uxoricides	Marricides ¹
	<i>n</i> (%)	<i>n</i> (%)
	106 (100)	39 (100)
Querelles	83 (78,3)	35 (89,7)
Légitime défense	1 (1,1)	9 (36)
Vengeance	2 (2,2)	1 (2,6)

Les querelles, qui étaient majoritairement associées à une consommation d'alcool, étaient le motif le plus fréquent auprès des deux sexes, suivi du motif de légitime défense pour les femmes. Par ailleurs, les chercheurs indiquaient que, pour les deux sexes, les querelles augmentaient la probabilité qu'un homicide conjugal soit commis, bien que ce risque fût significativement plus considérable pour les marricides. Les chercheurs observaient également une différence significative en lien avec le sexe de l'individu homicide et le motif de légitime défense : lorsque cette motivation était associée aux femmes, la probabilité qu'un marricide ait lieu augmentait, tandis que chez les hommes, le risque qu'un uxoricide soit commis diminuait. Quant au motif de vengeance, les auteurs mentionnaient qu'il diminuait la probabilité d'un passage à l'acte tant chez les hommes que chez les femmes. Ainsi, les querelles et la légitime défense augmentaient la probabilité qu'un homicide conjugal soit commis par une femme, tandis que seules les querelles augmentaient cette probabilité chez les hommes.

¹ Certains pourcentages, comme celui des marricides pour le motif de légitime défense (36 %), semblent être basés sur un plus petit nombre de cas, bien que ceci ne soit pas adressé dans l'article.

Quant à l'étude de Borges (2006), la chercheuse spécifiait que plus d'un motif pouvait être attribué à un homicide et l'ensemble des motivations de son échantillon est répertorié dans le Tableau 13. Pour son échantillon d'uxoricides, les motifs les plus fréquemment répertoriés étaient liés à une séparation (37 %), des mesures de représailles (37 %), une menace de séparation (22,2 %) et de la jalousie face à leur conjointe (22,2 %). Quant aux marricides, les motifs les plus communs étaient liés à des mesures de représailles (29,6 %) et de l'autodéfense (25,9 %). Ainsi, la mesure de représailles était la motivation la plus souvent observée auprès des auteurs d'homicide conjugal, et ce, indépendamment du sexe de l'individu homicide.

Qui plus est, Borges (2006) observait des différences significatives liées au sexe de l'individu homicide : les marricides étaient plus souvent motivés par l'autodéfense que les uxoricides, tandis que les uxoricides étaient plus souvent motivés par une séparation. Bien que certains tests statistiques n'étaient pas significatifs, Borges mentionnait tout de même que la jalousie était une motivation plus souvent observée auprès des uxoricides et qu'un motif lié à des assurances-vie ressortait plus souvent auprès des marricides.

Tableau 13*Motifs des homicides conjugaux (Borges, 2006)*

	Uxoricides	Marricides
	<i>n</i> (%)	<i>n</i> (%)
Mesure de représailles		
Oui	10 (37)	8 (29,6)
Non	17 (63)	19 (70,4)
Compassion		
Oui	2 (7,4)	2 (7,4)
Non	25 (92,6)	25 (92,6)
État psychotique		
Oui	2 (7,4)	0 (0)
Non	25 (92,6)	27 (100)
Autodéfense		
Oui	1 (3,7)	7 (25,9)
Non	26 (96,3)	20 (74,1)
Séparation		
Oui	10 (37)	3 (11,1)
Non	17 (63)	24 (88,9)
Divorce		
Oui	0 (0)	1 (3,7)
Non	27 (100)	26 (96,3)
Menace de séparation		
Oui	6 (22,2)	0 (0)
Non	21 (78,8)	27 (100)
Sentiment d'être rejeté par conjoint(e)		
Oui	0 (0)	1 (3,7)
Non	27 (100)	26 (96,3)
Jalousie face conjoint(e)		
Oui	6 (22,2)	3 (11,1)
Non	21 (78,8)	24 (88,9)
Assurances-vie		
Oui	1 (3,7)	4 (14,8)
Non	26 (96,3)	23 (85,2)
État dépressif		
Oui	1 (3,7)	1 (3,7)
Non	26 (96,3)	26 (96,3)

Tableau 13*Motifs des homicides conjugaux (Borges, 2006) (suite)*

	Uxoricides	Marricides
	<i>n (%)</i>	<i>n (%)</i>
Motivation inconnue		
Oui	0 (0)	1 (3,7)
Non	27 (100)	26 (96,3)

Concernant l'étude de Caman et ses collègues (2016), celle-ci ne détaillait pas la répartition de l'ensemble des motifs du passage à l'acte homicide, mais elle faisait état des différences qui avaient émergées en fonction du sexe de l'individu homicide. À cet effet, les auteurs rapportaient que, pour au moins 10 hommes (28 %), l'analyse des dossiers avait permis de relever des indicateurs suggérant que l'uxoricide avait été commis en réaction à une séparation (anticipée ou réelle) ou à de la jalousie, tandis qu'aucun marricide ne présentait un tel motif. De plus, Caman et ses collègues (2016) ajoutaient qu'il existait des indications claires que le geste homicide d'une des femmes (11 %) avait été commis dans un contexte de légitime défense. Ainsi, comparativement aux marricides, les uxoricides avaient davantage tendance à passer à l'acte dans un contexte de jalousie ou de séparation.

Modus operandi

Neuf études se penchaient sur la question du modus operandi de l'homicide conjugal, soit le moyen utilisé pour commettre l'homicide. Quant au sexe inclus dans leur

échantillon, quatre études portaient sur l'uxoricide, deux sur le marricide et les trois autres comprenaient une comparaison entre les deux sexes.

Études sur l'uxoricide

Parmi son échantillon de 90 uxoricides, Dutton et Kerry (1999) rapportaient que 68,9 % des hommes avaient eu recours à une arme et, en ordre de prédominance, l'arme la plus commune était l'arme blanche (37,8 %), suivie de l'arme à feu (21,1 %) et d'un objet contondant¹ (10 %). Par ailleurs, les auteurs s'intéressaient également à la présence de violence excessive, correspondant à la présence de cinq à 25 coups portée envers la victime. En lien avec le moyen utilisé lors du passage à l'acte, les chercheurs indiquaient que la présence de violence excessive était plus importante lorsque l'homme avait recours à une arme blanche ou un objet contondant.

Tout comme Dutton et Kerry (1999), le modus operandi le plus fréquemment utilisé dans l'échantillon de 164 uxoricides de Belfrage et Rying (2004) était l'arme blanche, figurant auprès de 40 % de ces homicides. À un niveau moindre, les auteurs rapportaient que la strangulation et l'arme à feu étaient les moyens privilégiés dans 21 % et 20 % des uxoricides, respectivement.

Quant à l'étude de Cechova-Vayleux et ses collègues (2013), c'était l'arme à feu qui était le moyen le plus commun chez leur échantillon de 32 uxoricides. Plus

¹ Traduction libre du terme anglais « club ».

précisément, 12 uxoricides étaient commis avec une arme à feu (35,5 %), 10 avec une arme blanche (31,3 %) et deux par strangulation (6,3 %). Qui plus est, les chercheurs indiquaient que pour huit cas (25 %), plus d'un moyen était utilisé pour commettre l'uxoricide et que, pour 10 cas (31,3 %), l'homme avait eu recours à une violence excessive, définie par la présence de cinq coups ou plus portés à l'endroit de la victime. Ainsi, selon Cechova-Vayleux et ses collègues, le moyen privilégié pour commettre l'uxoricide était l'arme à feu, suivi de près par l'arme blanche.

Quant à l'étude de Dixon et ses collègues (2008), celle-ci ne s'intéressait pas directement au moyen utilisé pour commettre l'uxoricide, mais elle s'attardait à la présence de violence excessive lors du passage à l'acte. La violence excessive référait ici aux cas où l'homme avait infligé plus de 15 coups à sa victime, ce qui correspondait à 22 % de leur échantillon de 90 uxoricides.

Études sur le marricide

L'étude de Scott (2018) avait comme objectif de ressortir les thèmes principaux des narratifs de leur échantillon de marricides ($n = 9$) par rapport à diverses catégories retenues pour l'étude. Pour la sous-catégorie liée à l'évènement homicide, un thème majeur, endossé par au moins 80 % des femmes, émergeait concernant le moyen utilisé pour commettre l'homicide, soit le recours à l'arme à feu. À cet effet, huit des neuf marricides avaient eu recours à une arme à feu lors du passage à l'acte homicide. Quant au dernier marricide, le moyen utilisé était l'arme blanche.

Belknap et ses collègues (2012) faisaient état d'une observation similaire suivant l'analyse de leur échantillon de 12 marricides. Effectivement, le modus operandi le plus souvent ressorti était l'arme à feu, figurant auprès de huit marricides (66,7 %). L'arme blanche était le deuxième moyen le plus fréquent et elle correspondait au modus operandi de trois marricides (33,3 %). Finalement, l'arme utilisée dans le dernier cas de marricide était un téléphone (11,1 %).

Études comparatives selon le sexe

Weizmann-Henelius et ses collègues (2012) examinaient également la prévalence des armes utilisées pour commettre l'homicide et ils portaient une attention particulière à l'arme à feu et l'arme blanche. Les chercheurs observaient que l'arme blanche était le moyen le plus fréquemment utilisé par les individus homicides des deux sexes, où 71,8 % des marricides et 45,7 % des uxoricides privilégiaient cette méthode. Quant à l'arme à feu, cette méthode était peu populaire et figurait auprès de 10,3 % des marricides et 14,2 % des uxoricides. Bien que les femmes eussent plus souvent recours à l'arme blanche que les hommes, les chercheurs n'observaient aucune différence significative selon le sexe. Ainsi, l'étude concluait que l'utilisation d'une arme à feu par les auteurs d'homicide conjugal n'était pas commune, tandis que l'arme blanche était la méthode privilégiée par les deux sexes.

Parmi son échantillon de 27 hommes et 27 femmes, Borges (2006) observait une proportion équivalente d'uxoricides et de marricides ayant été commis avec une arme

blanche (40,7 %). Pour les marricides, l'arme à feu était utilisée aussi souvent que l'arme blanche (40,7 %) et elle était le deuxième moyen le plus utilisé pour les uxoricides (33,3 %), suivi par la strangulation (22,2 %). Aucune différence statistiquement significative liée au sexe de l'individu homicide n'était ressortie de l'étude. Le Tableau 14 regroupe d'ailleurs la répartition des divers *modus operandi* tel que rapportée par Borges.

Quant aux *modus operandi* de l'échantillon de 36 uxoricides et 9 marricides de Caman et ses collègues (2016), six femmes avaient utilisé une arme blanche (66,7 %), une femme avait utilisé un objet contondant (11,1 %), une femme avait utilisé une arme à feu (11,1 %), aucune femme n'avait eu recours à la strangulation (0 %) et une femme avait utilisé un moyen « autre » (11,1 %). Concernant les uxoricides, l'information sur les *modus operandi* était disponible pour 35 des 36 hommes. Le moyen le plus commun pour ces derniers était l'arme blanche, moyen privilégié par près de la moitié de ces hommes (42,9 %). L'arme à feu et la strangulation se trouvaient en deuxième position avec une prévalence équivalente (17,1 % chaque). Finalement, cinq hommes (14,3 %) avaient eu recours à un objet contondant et trois hommes avaient utilisé un moyen « autre » (8,6 %).

Intoxication de l'individu homicide lors du passage à l'acte

Huit des études retenues examinaient la présence d'un état d'intoxication auprès des auteurs d'homicide conjugal lors de leur passage à l'acte. Parmi ceux-ci, trois études comprenaient un échantillon d'uxoricides, deux avaient un échantillon de marricides et l'échantillon des trois études résiduelles était composé d'un groupe de femmes et d'hommes homicides.

Tableau 14*Modus operandi des homicides conjugaux (Borges, 2006)*

	Uxoricides	Marricides
	<i>n</i> (%)	<i>n</i> (%)
Strangulation	6 (22,2)	0 (0)
Arme à feu	9 (33,3)	11 (40,7)
Arme blanche	11 (40,7)	11 (40,7)
Tueur à gages	1 (3,7)	2 (7,4)
Objet contondant	0 (0)	2 (7,4)
Cyanure	0 (0)	1 (3,7)
Total	27 (100)	27 (100)

Études sur l'uxoricide

L'étude de Belfrage et Rying (2004) ainsi que celle de Cechova-Vayleux et ses collègues (2013) rapportaient des taux similaires d'hommes intoxiqués à l'alcool lors de leur passage à l'acte homicide, soit près de la moitié de leur échantillon. À cet effet, Belfrage et Rying relevaient que 44 % de leur échantillon de 164 uxoricides étaient en état d'intoxication au moment de l'homicide et Cechova-Vayleux et ses collègues rapportaient que 46,9 % de ses 32 uxoricides étaient survenus dans un contexte d'alcoolisation aiguë chez l'homme.

Quant à l'étude de Dixon et ses collègues (2008), elle ne mentionnait pas la proportion spécifique des hommes de leur échantillon de 90 uxoricides qui étaient sous l'influence de l'alcool lors de l'homicide, mais elle indiquait que c'était fréquent et que plus de la moitié des hommes avaient consommé de l'alcool. Qui plus est, les chercheurs

examinaient également la consommation de drogues en rapport avec le geste homicide et ils rapportaient que 19 % des uxoricides étaient sous l'effet d'une telle substance au moment du crime.

Études sur le marricide

Belknap et ses collègues (2012) avaient effectué une analyse qualitative de 12 cas de marricides et ils décrivaient l'information notée aux dossiers de ces femmes en lien avec l'homicide et la relation conjugale. Malgré qu'il soit possible que la consommation d'alcool n'ait pas été rapportée de façon systématique et que ce chiffre puisse représenter une sous-estimation de la proportion réelle, les chercheurs mentionnaient que deux des 12 marricides étaient intoxiqués au moment de l'incident et qu'une des femmes avait consommé de l'alcool dans un bar avant l'homicide.

Quant à l'étude de Scott (2018), elle indiquait que 40 % des femmes de son échantillon avait rapporté avoir consommé de l'alcool la journée de l'homicide. Cependant, considérant que l'échantillon de Scott était composé de neuf marricides et d'un parricide, et que les résultats liés à la consommation d'alcool n'étaient pas présentés par dossier, il n'était pas possible de déterminer si le cas de parricide faisait partie des femmes qui endossait cette consommation d'alcool. Conséquemment, la proportion de marricides ayant consommé de l'alcool la journée de l'homicide correspondrait plutôt à 33,3 % ou à 44,4 %.

Études comparatives selon le sexe

Weizmann-Henelius et ses collègues (2012), rapportaient un taux élevé d'intoxication lors du passage à l'acte, et ce, de manière comparable chez les individus homicides des deux sexes. Effectivement, parmi leur échantillon de 39 marricides et 106 uxoricides, 88,2 % des femmes et 81,6 % des hommes étaient sous l'effet de l'alcool au moment du crime. Aucune différence significative associée entre le sexe et l'état d'intoxication de l'individu homicide n'était observée.

Semblablement, Borges (2006) faisait état d'une proportion similaire d'hommes et de femmes en état d'intoxication lors de leur passage à l'acte homicide, quoique cette proportion était moins importante que celle retrouvée dans l'étude de Weizmann-Henelius et ses collègues (2012). Parmi son échantillon de 27 uxoricides, 40,7 % des hommes étaient sous l'influence de l'alcool ou d'une drogue comparativement à 46,2 % des femmes de son échantillon de 26 marricides. Par ailleurs, l'analyse statistique effectuée par Borges ne permettait pas de relever des différences significatives entre les individus homicides masculins et féminins. Ainsi, près de la moitié des auteurs, indépendamment de leur sexe, étaient intoxiqués à l'alcool ou à une drogue lors de l'homicide.

Dans l'étude de Caman et ses collègues (2016), l'intoxication à l'alcool ou à une substance au moment de l'homicide émergeait également comme caractéristique fréquemment observée chez son échantillon de neuf marricides et 36 uxoricides. Cependant, puisque les données étaient manquantes pour trois des uxoricides, l'analyse

statistique s'était effectuée avec les 33 cas où l'information était disponible. Les auteurs observaient alors que près des deux tiers des marricides ($n = 7$) et près de la moitié des uxoricides ($n = 15$) étaient sous l'influence de substances lors de leur passage à l'acte.

Catégorie 4 — Indicateurs du fonctionnement psychologique liés à la relation conjugale

Des variables liées à la relation conjugale étaient explorées afin d'approfondir la compréhension de la dynamique entre l'individu homicide et sa victime, plus spécifiquement le statut du couple (intact ou séparé) et la présence de violence conjugale. À cet effet, neuf articles s'intéressaient à ces variables. Plus spécifiquement, sept études examinaient la présence de séparation conjugale et sept, celle de violence conjugale. Quant au sexe de l'individu ayant commis l'homicide, cinq études portaient sur l'uxoricide, une sur le marricide et les trois autres comprenaient une comparaison entre les deux sexes.

Séparation

Parmi les études retenues, sept avaient investigué le statut de la relation conjugale, soit si l'individu homicide et sa victime s'étaient séparés avant le passage à l'acte. De ces études, quatre avaient eu recours à un échantillon d'uxoricides, une à un échantillon de marricides et deux incluaient des individus homicides masculins et féminins afin d'effectuer une comparaison selon le sexe.

Études sur l'uxoricide

Parmi les quatre études qui décrivaient le statut conjugal du couple, la proportion des uxoricides qui étaient séparés de leur victime au moment de l'homicide variait entre environ le tiers et près du trois quarts. Plus spécifiquement, Dixon et ses collègues (2008) rapportaient qu'un peu plus du tiers de leur échantillon de 90 uxoricides était séparé de leur victime. Quant à l'échantillon de 50 hommes d'Abrunhosa et ses collègues (2021), 46 % des uxoricides n'étaient plus en couple lors du passage à l'acte homicide. Cette proportion se voyait augmentée pour l'étude de Dutton et Kerry (1999), où ces auteurs observaient des indicateurs d'une séparation conjugale auprès du deux tiers de leur échantillon de 90 uxoricides. De plus, les auteurs ajoutaient qu'un peu plus du trois quarts des hommes avaient connu une séparation dans le couple au cours de la relation conjugale avec leur victime. Finalement, Elisha et ses collègues (2010) relevaient que, parmi leur échantillon de 15 uxoricides, 73,3 % de ces hommes étaient séparés ou sur le point de se séparer.

Étude sur le marricide

Belknap et ses collègues (2012) avaient fait l'analyse qualitative de 12 cas de marricides et, parmi ces femmes, huit étaient en relation avec leur victime au moment de l'homicide, dont trois s'inscrivant dans une union maritale. De plus, trois couples s'étaient séparés avant l'homicide, dont deux étaient divorcés. Quant au dernier cas de marricide, les auteurs ne précisaient pas clairement si le couple était séparé ou non, mais la présence d'une ordonnance de non-communication interdisant à l'homme d'entrer en contact avec

la femme était mentionnée, suggérant que la relation n'était plus intacte au moment de l'homicide. Ainsi, selon cette supposition, il semble raisonnable de déduire qu'un tiers des maricides s'était produit au sein de couples séparés.

Études comparatives selon le sexe

Dans leur étude, Weizmann-Henelius et ses collègues (2012) rapportaient des taux semblables de séparation au sein de leur échantillon de 106 uxoricides et 39 maricides. Plus spécifiquement, ces derniers mentionnaient que 12,3 % des hommes et 10,3 % des femmes homicides étaient séparés de leur victime au moment du passage à l'acte. Il ressortait donc de cette étude que les homicides conjugaux survenaient majoritairement dans des relations conjugales intactes, et ce, tant pour les individus homicides masculins que féminins.

Quant à l'étude de Borges (2006), elle s'intéressait à une multitude de facteurs, incluant plusieurs aspects liés à la relation conjugale, comme la présence de séparation (historique et lors de l'homicide) entre l'individu homicide et sa victime ainsi que le temps écoulé entre la séparation et l'homicide. Ces observations sont d'ailleurs détaillées au Tableau 15. Quant au statut du couple au moment du geste homicide, la chercheuse québécoise observait, malgré l'absence de différences significatives, que les maricides survenaient plus souvent au sein de relations intactes (81,5 %) comparativement aux uxoricides (63 %).

Tableau 15

Lien conjugal, temps écoulé depuis la séparation et historique de séparation avec la victime (Borges, 2006)

	Uxoricides	Marricides
	<i>n</i> (%)	<i>n</i> (%)
Séparation de la victime au moment de l'homicide		
Oui	10 (55,6)	5 (33,3)
Non	8 (44,4)	10 (66,7)
Total	18 (100)	15 (100)
Temps écoulé entre la séparation et l'homicide		
1 jour à 1 mois	4 (44,4)	1 (20)
2 mois à 1 an	3 (33,3)	4 (80)
1 an et plus	2 (22,2)	0 (0)
Total	9 (100)	5 (100)
Antécédents de séparation (avant et au moment de l'homicide)		
Oui	15 (83,3)	12 (80)
Non	3 (16,7)	3 (20)
Total	18 (100)	15 (100)
Nombre de séparations		
1	5 (33,3)	6 (50)
2	8 (53,3)	3 (25)
3	1 (6,7)	1 (8,3)
4	1 (6,7)	2 (16,7)
Total	15 (100)	12 (100)

De plus, mis à part un cas d'uxoricide sur une ex-conjointe, Borges (2006) faisait état du temps écoulé entre la séparation et l'homicide. Bien que les tests statistiques n'aient pu être effectués en raison des petites fréquences observées, la chercheuse avançait tout de même que les individus homicides masculins passaient plus souvent à l'acte dans le mois suivant la séparation (44,4 %) que leurs compères féminins (20 %) et que, indépendamment du sexe, l'homicide conjugal survenait majoritairement durant la

première année suivant la séparation. Qui plus est, Borges rapportait qu'un peu plus du tiers des uxoricides et près du quart des marricides s'étaient séparés de la victime à plus d'une reprise avant l'homicide. Sans que ces résultats soient significatifs sur le plan statistique, cette étude soulignait que les hommes passaient plus souvent à l'acte que les femmes lorsqu'il y avait séparation conjugale et que l'uxoricide survenait plus souvent que le marricide dans le mois suivant la séparation.

Violence conjugale

Sept des études retenues portaient sur la présence de violence conjugale dans le couple de l'individu homicide et sa victime. Parmi celles-ci, quatre études avaient recours à un échantillon d'uxoricides, une à un échantillon de marricides et deux à un échantillon d'individus homicides masculins et féminins.

Études sur l'uxoricide

Les quatre études qui s'intéressaient à la présence de violence conjugale au sein de leur échantillon d'uxoricides rapportaient des proportions différentes, mais relativement élevées. En premier lieu, Belfrage et Rying (2004) relevaient que les investigations policières indiquaient que 42 % des victimes d'uxoricide avaient déjà été menacés par leur partenaire homicide et que 36 % de ces femmes avaient déjà été physiquement agressées par celui-ci avant l'homicide. Les chercheurs apportaient également une nuance à ces résultats, précisant qu'il s'agissait probablement d'une sous-représentation de la proportion réelle de femmes ayant subi de la violence conjugale de la part de leur

partenaire homicide, et ce, d'autant plus qu'ils n'avaient pas accès à l'information provenant des services sociaux ou des dossiers d'hospitaliers.

Quant à l'étude d'Elisha et ses collègues (2010), les chercheurs observaient de la violence conjugale au sein du deux tiers de leur échantillon de 15 uxoricides. Parmi ces 10 uxoricides, une dynamique de violence conjugale instaurée par l'homme était présente dès le début de la relation pour six de ces cas. Les chercheurs ajoutaient que ces hommes avaient recours à de la violence psychologique, émotionnelle, physique et sexuelle afin d'exercer un contrôle sur leur conjointe. Quant aux quatre autres uxoricides qui présentaient une dynamique de violence conjugale, celle-ci n'était pas caractéristique de l'ensemble de la relation conjugale. La violence, qui se manifestait ici par des menaces, du harcèlement et des comportements de filatures, s'était progressivement installée au sein du couple à partir du moment où la femme avait exprimé à son conjoint son intention de quitter la relation.

Pareillement, Dutton et Kerry (1999) rapportaient que les deux tiers de leur échantillon de 90 uxoricides possédaient des antécédents de violence conjugale au sein de leur relation avec la victime. Qui plus est, les chercheurs mentionnaient que, parmi les 60 uxoricides motivés par une séparation conjugale, 93 % de ces relations possédaient un historique de violence conjugale. La présence de violence conjugale était donc commune chez leur échantillon d'uxoricides, et de surcroît dans les cas où le passage à l'acte homicide s'inscrivait dans un contexte de séparation.

Finalement, la quatrième étude portant sur l'uxoricide, soit celle de Dixon et ses collègues (2008), mettait en évidence une proportion encore plus élevée de violence conjugale que celle rapportée dans les autres études. À cet effet, les chercheurs observaient que seuls 14 % de leur échantillon de 90 uxoricides n'avaient pas d'historique de violence conjugale au sein de leur relation avec la victime. De plus, Dixon et ses collègues précisait que 26 % des uxoricides avaient harcelé ou adopté de comportements de filature envers leur victime.

Étude sur le marricide

Dans leur étude, Belknap et ses collègues (2012) effectuaient l'analyse qualitative de 12 dossiers de marricides afin de déterminer le motif du passage à l'acte. Parmi ceux-ci, cinq femmes avaient posé le geste homicide dans un contexte de légitime défense et la présence de violence conjugale instiguée par l'homme était rapporté pour quatre de ces cas. Quoique la présence d'un tel historique n'était pas clairement mentionnée pour une des femmes, les auteurs rapportaient que l'homme possédait une ordonnance d'interdiction de contact avec son ex-conjointe homicide, suggérant la présence probable de comportements violents ou contrôlant envers la femme. Qui plus est, les chercheurs relevaient que trois cas de marricides présentaient des indicateurs d'une violence mutuelle dans le couple, où tant l'homme que la femme pouvaient adopter des comportements violents et combatifs. Bien que Belknap et ses collègues mentionnaient l'absence de violence conjugale dans l'un des cas de marricide, ils indiquaient tout de même que la femme avait proféré à maintes reprises des menaces de mort à l'égard de la victime, son

ex-partenaire amoureux. La femme avait également admis qu'elle « maltraitait » la victime et qu'elle lui parlait sur un ton condescendant.

Ainsi, quatre cas de marricides présentaient une dynamique de violence conjugale exercée par l'homme (la victime), voire cinq avec l'inclusion du cas de l'homme possédant une interdiction de contact, et trois marricides présentaient des aspects de violence mutuelle dans le couple. En ajoutant le cas où la femme avait menacé la victime, neuf des 12 marricides présentaient des indications de violence, exercée par l'homme dans cinq cas, par la femme homicide dans un cas et par les deux partenaires dans trois cas.

Études comparatives selon le sexe

Caman et ses collègues (2016) s'intéressaient à la présence de violence dans leur échantillon de neuf marricides et 36 uxoricides, ce qui leur avaient permis de faire quelques constats. En comparant les individus homicides des deux sexes, les chercheurs observaient une différence statistiquement significative où les femmes homicides avaient plus souvent été menacées par leur victime que leurs compères masculins. Une tendance selon laquelle les marricides avaient plus fréquemment été abusés physiquement par leur victime, comparativement aux uxoricides, était également relevée. Par ailleurs, il y avait des indicateurs de violence mutuelle au sein de sept des relations (16 %) et les auteurs précisait qu'il s'agissait majoritairement de cas de marricide. De plus, l'information relative à la violence conjugale est présentée au Tableau 16.

Tableau 16

Violence conjugale et rôle joué par l'individu homicide (IH) (Caman et al., 2016)

	Uxoricides	Marricides
	<i>n</i> (%)	<i>n</i> (%)
IH précédemment menacé par la victime	3 (8,3)	5 (55,6)
IH précédemment abusé physiquement par la victime	5 (13,9)	5 (55,6)
Victime précédemment menacée par l'IH	14 (38,9)	7 (77,8)
Victime précédemment abusée physiquement par l'IH	17 (47,2)	5 (55,6)
Total	36 (100)	9 (100)

Dans l'étude de Borges (2006), l'information relative à la présence de violence conjugale dans la relation entre l'individu homicide et sa victime était répertoriée dans 21 des 27 cas d'uxoricides et dans 22 des 27 cas de marricides. La synthèse de ces données sont d'ailleurs présenté au Tableau 17. La chercheuse québécoise rapportait une présence importante de violence conjugale, observée chez plus des trois quarts de son échantillon, avec des proportions similaires d'individus homicides masculin et féminin. Quant au rôle joué par l'individu homicide, Borges indiquait que, pour les uxoricides, l'homme était l'instigateur de violence dans presque l'ensemble des cas, comparativement à la moitié des cas de marricide. En revanche, l'individu homicide était la victime de violence dans cinq uxoricides et dans 17 marricides. Ces différences étaient statistiquement significatives et ont permis à Borges de confirmer son hypothèse selon laquelle les homicides conjugaux commis par les hommes ont lieu, plus souvent que ceux commis par les femmes, dans un contexte de violence conjugale instigué par l'homme. Ainsi, en présence de violence conjugale, les uxoricides survenaient plus souvent dans un contexte où l'homme était l'instigateur de la violence, tandis que les marricides étaient plus souvent commis lorsque la femme était victime de cette violence.

Tableau 17*Violence conjugale et rôle joué par l'individu homicide (Borges, 2006)*

	Uxoricides	Marricides
	<i>n</i> (%)	<i>n</i> (%)
	27 (100)	27 (100)
Violence conjugale		
Oui	20 (95,2)	20 (90,9)
Non	1 (4,8)	2 (9,1)
Total	21 (100)	22 (100)
Violence conjugale (Instigateur)		
Oui	20 (95,2)	11 (50)
Non	1 (4,8)	11 (50)
Total	21 (100)	22 (100)
Violence conjugale (Victime)		
Oui	5 (23,8)	17 (77,3)
Non	16 (76,2)	5 (22,7)
Total	21 (100)	22 (100)

Discussion

L'objectif premier de cet essai était d'approfondir la compréhension du profil psychologique des hommes et des femmes ayant commis un homicide conjugal, et une récension de la littérature réalisée selon les principes d'une revue systématique a été effectuée à cet effet. Cette section présente donc la discussion, qui débutera par un rappel des questions de recherche et une synthèse des résultats, tout en effectuant des liens avec la littérature. Par la suite, des observations souvent associées au passage à l'acte homicide en fonction du sexe de l'auteur seront abordées, suivi d'observations liées à la méthodologie des études. Finalement, la discussion se terminera par la présentation des limites de l'étude et des implications pour les recherches futures, en plus des forces de l'étude et de ses retombés sur le plan théorique et pratique.

Rappel des questions de recherche et synthèse des résultats

Concernant les questions de recherche, ce travail visait à relever les éléments les plus fréquemment identifiés dans les études retenues en lien avec les psychopathologies (catégorie 1), les troubles de la personnalité incluant la psychopathie (catégorie 2), les indicateurs du fonctionnement psychologique liés à l'acte homicide (catégorie 3) ainsi que ceux liés à la relation conjugale (catégorie 4), tout en mettant de l'avant, lorsque présent, les différences liées au sexe de l'auteur de l'homicide. Une synthèse de ces résultats seront donc présenté dans cette section qui débutera par les résultats de la catégorie 1 et qui terminera par ceux de la catégorie 4.

Catégorie 1 — Psychopathologies

Il semble qu'un peu plus d'études relevaient une faible prévalence des troubles cliniques appartenant à l'axe I, mis à part, ceux liés à l'usage d'une substance (Borges, 2006; Caman et al., 2016; Cechova-Vayleux et al., 2013; Weizmann-Henelius et al., 2012). Parmi les études comparatives, Borges (2006) relevait une tendance où les femmes présentaient plus souvent un trouble de l'axe 1 que les hommes, alors que Weizmann-Henelius et ses collègues ne relevaient aucune différence associée au sexe de l'individu homicide. La disparité des résultats rapportée en lien avec la psychopathologie des individus homicide est d'ailleurs constatée dans la littérature et sera abordée plus loin dans cette section. Malgré la diversité des résultats obtenus en lien avec les psychopathologies, certains diagnostics et/ou symptômes étaient plus souvent identifiés, tels que les troubles ou les manifestations liés à l'usage d'une substance, à l'humeur et à des traumatismes ou à des facteurs de stress.

Troubles liés à l'usage de substances

Bien qu'ils n'étaient pas toujours présentés sous la forme d'un diagnostic ou de symptômes cliniques, les troubles liés à l'usage de substances ou ses manifestations étaient une difficulté souvent rapportée par les études, et ce, autant pour les hommes que pour les femmes uxoricides (Belknap et al., 2012; Borges, 2006; Caman et al., 2016, 2022; Cechova-Vayleux et al., 2013; Scott, 2018; Weizmann-Henelius et al., 2012). Lorsque la substance était précisée, les troubles ou les manifestations liés à l'usage de l'alcool étaient généralement présents de façon bien plus importante que les troubles liés aux drogues

(Cechova-Vayleux et al., 2013; Weizmann-Henelius et al., 2012). Qui plus est, une étude par Dobash et ses collègues (2004) relevaient que, comparativement aux auteurs d'homicide extrafamilial, les uxoricides présenteraient moins de symptômes liés à l'abus d'alcool, et surtout de drogues.

Chez les marricides, les diagnostics ou les manifestations associées à un trouble lié à l'usage d'une substance faisaient partie des psychopathologies les plus souvent répertorié auprès de ces dernières, avec une prévalence généralement élevée (Belknap et al., 2012; Borges, 2006; Caman et al., 2016; Scott, 2018; Weizmann-Henelius et al., 2012). Lorsque la substance était précisée, l'alcool étaient présente de façon bien plus importante que les drogues. Effectivement, quand la consommation problématique d'alcool était ciblée, la proportion de marricides variait entre le 1/3 et le 2/3, et quand la consommation problématique de drogues étaient ciblées, la proportion de se stabilisait autour du 15 % (Belknap et al., 2012; Scott, 2018; Weizmann-Henelius et al., 2012).

Bien que les troubles liés à l'usage d'une substance étaient fréquents pour les individus homicides des deux sexes, Campbell et ses collègues (2007) rapportaient que les uxoricides avaient davantage tendance à avoir une consommation chronique et abusive d'alcool que les marricides, tandis que d'autres auteurs soulignaient une proportion équivalente d'hommes et de femmes présentant des symptômes liés à l'abus d'une substance (Kivivuori & Lehti, 2012; Weizmann-Henelius et al., 2012). Pour sa part,

l'étude de Caman et ses collègues (2016) observait une légère tendance où les femmes avaient un peu plus tendance à avoir un historique d'abus de substances que les hommes.

Troubles de l'humeur et troubles anxieux

Les diagnostics ou les manifestations associées à un trouble de l'humeur, notamment les troubles dépressifs, (qui était parfois regroupé avec des troubles ou symptômes anxieux), faisaient partie des troubles cliniques de l'axe I les plus souvent identifié auprès des hommes auteurs d'homicide conjugal (Belfrage & Rying, 2004; Borges, 2006; Caman et al., 2016, 2022; Cechova-Vayleux et al., 2013; Häggström & Petersson, 2012).

Les uxoricides présenteraient plus fréquemment des symptômes dépressifs et des idéations suicidaires lors de l'homicide que les hommes ayant commis un meurtre hors de la famille (Cechova-Vayleux et al., 2013). Ces hommes étaient également plus enclins à souffrir d'un trouble de l'humeur au courant de leur vie que les autres auteurs d'homicides intrafamiliaux (Kivisto, 2015). Cependant, il ne semble pas y avoir un taux fixe d'uxoricides présentant un trouble ou des symptômes dépressifs. Cette proportion d'hommes semble fluctuer entre 8 et 56 % dans la littérature (Bourget & Gagné, 2012; Caman et al., 2016; Cechova-Vayleux et al., 2013; Kivisto, 2015; Oram et al., 2013).

En raison du nombre limité d'études sur le marricide qui étudie cette variable, il est difficile d'en ressortir une tendance générale. La proportion de marricides présentant un diagnostic ou des manifestations associés à un trouble dépressif se situait entre 0 % et 78 %

(Belknap et al., 2012; Bourget & Gagné, 2012; Caman et al., 2016; Kaser-Boyd, 1993; Scott, 2018; Weizmann-Henelius et al., 2012). En ce qui concerne la littérature qui avait recours à un échantillon mixte, mais majoritairement masculin, il était possible de voir une tendance émerger où, en moyenne, 15 % des auteurs présentaient un diagnostic d'un trouble de l'humeur (Hanlon et al., 2016; Oram et al., 2013; Vatnar et al., 2017b).

Troubles liés à des traumatismes ou à des facteurs de stress

En ce qui concerne les troubles liés à des traumatismes ou à des facteurs de stress, tel que le trouble de l'adaptation, ceux-ci n'étaient pas souvent rapportés dans les études et, bien que leur prévalence ne fût pas nécessairement élevée, ils pouvaient parfois faire partie des troubles ou des manifestations souvent identifiés auprès des hommes (Borges, 2006; Häggström & Petersson, 2012). Qui plus est, considérant l'importance qu'accorde la littérature sur le marricide au trouble de stress post-traumatique (TSPT) (Frigon & Viau, 2000; Scott, 2018), il était attendu que des manifestations associées à ce trouble soient fréquemment relevées par les études retenues. C'était d'ailleurs le cas pour Scott (2018), où presque l'ensemble de son échantillon en présentait des symptômes ou un diagnostic. Qui plus, Scott soulignait dans son étude la possibilité que la prévalence du TSPT dans la littérature soit sous-représentée considérant que ce dernier peut se manifester sous la forme de symptômes dépressifs et anxieux, risquant potentiellement d'être mal diagnostiqué dans les études.

Spectre de la schizophrénie et autres troubles psychotiques

Tout d’abord, il importe de noter que plusieurs études regroupaient les troubles psychotiques avec d’autres troubles considérés comme étant cliniquement plus « sévères » tel que les troubles bipolaires ou les dépressions avec caractéristiques psychotiques. Mis à part l’étude de Belfrage et Rying (2004), l’ensemble des études retenues pour ce travail indiquait une faible prévalence de troubles provenant du spectre de la schizophrénie et autres troubles psychotiques auprès des auteurs d’homicide conjugal des deux sexes, ceux-ci se situant généralement en bas ou autour du 15 % (Belknap et al., 2012; Borges, 2006; Caman et al., 2016, 2022; Cechova-Vayleux et al., 2013; Häggström & Petersson, 2012; Weizmann-Henelius et al., 2012). Ces résultats sont d’ailleurs observés par d’autres études comme celle de Kivisto (2015) et Bourget et Gagné (2012).

Qui plus est, les études comparatives rapportaient qu’autant les individus homicides masculins que féminins n’avaient pas tendance à présenter un trouble mental sévère comme un trouble psychotique, bipolaire ou schizoaffectif (Borges, 2006; Caman et al., 2016; Weizmann-Henelius et al., 2012). Les études mentionnées plus haut, portant spécifiquement sur l’uxoricide ou le marricide, rapportaient également une faible prévalence de ces troubles. En contraste avec ces auteurs, l’étude de Hanlon et ses collègues (2016) indiquerait que les troubles du spectre de la schizophrénie et les autres troubles psychotiques seraient les psychopathologies les plus prévalentes et surviendraient auprès de 45 % des auteurs masculins et féminins d’homicide conjugal. Comme souligné

par Kivisto (2015), cet écart pourrait toutefois être expliqué par le recours à un échantillon médico-légal.

Catégorie 2 — Troubles de la personnalité et psychopathie

Presque la totalité des études retenues pour cette catégorie observait que les auteurs masculins d'homicide conjugal présentaient fréquemment un trouble de la personnalité (Belfrage & Rying, 2004; Borges, 2006; Caman et al., 2022; Cechova-Vayleux et al., 2013; Dutton & Kerry, 1999; Elisha et al., 2010; Häggström & Petersson, 2012; Weizmann-Henelius et al., 2012). En contraste, l'étude de Caman et ses collègues (2016) n'avait relevé aucun diagnostic lié à un trouble de la personnalité dans leur échantillon d'uxoricides, cependant ils avaient eu recours à un échantillon de petite taille ($n = 36$). Qui plus est, Caman et ses collègues (2016) mentionnaient que la proportion d'auteurs avec une psychopathologie ou un trouble de la personnalité aurait pu être plus élevée si des informations provenant de dossiers de psychiatrie externe, et non seulement interne, avaient été disponibles, ce qui pourrait potentiellement expliquer l'absence de troubles de la personnalité dans leur échantillon d'uxoricides.

En ce qui concerne les femmes auteurs d'homicide conjugal, la littérature s'intéressant à la présence de troubles de la personnalité ou de psychopathie était bien plus limitée et les études retenues rapportaient des constats différents, ajoutant à la complexité d'en ressortir un consensus. Malgré ce manque, Borges (2006) relevait que les hommes présenteraient plus souvent un trouble de la personnalité que les femmes homicides et

lorsque l'ensemble des études retenues était considéré, la prévalence de trouble de la personnalité auprès des uxoricides était généralement plus élevée et stable que celle associée aux marricides.

Quant aux troubles spécifiques de la personnalité les plus souvent identifiés par les études, la présence des personnalités du groupe B, mis à part la personnalité histrionique, avait largement tendance à prédominer, et ce, autant chez les uxoricides que les marricides (Belfrage & Rying, 2004; Borges, 2006; Caman et al., 2016, 2022; Elisha et al., 2010; Häggström & Petersson, 2012; Weizmann-Henelius et al., 2012). Par ailleurs, bien que la personnalité antisociale fût souvent identifiée dans la littérature, certains auteurs constataient que les uxoricides présentaient moins de manifestations antisociales que des auteurs de d'autres types de violence (Belfrage & Rying, 2004; Häggström & Petersson, 2012; Weizmann-Henelius et al., 2012).

Par ailleurs, Dutton et Kerry (1999) émettaient un constat différent selon lequel s'était plutôt les personnalités dites « surcontrôlées » (tels que la personnalité passive-agressive, défaitiste et dépendante) qui prédominaient auprès des uxoricides, et la présence de ces types de personnalités était également relevée par d'autres auteurs (Dutton, 2002; Vignola-Lévesque & Léveillé, 2022).

Quant à la psychopathie, plusieurs études en faisaient mention tout en indiquant qu'elle n'était pas caractéristique des auteurs d'homicide conjugaux. À vrai dire, les

études retenues, comme la littérature, observaient que la psychopathie était rarement associée à l'homicide conjugal (Abrunhosa et al., 2021; Belfrage & Rying, 2004; Santos-Hermoso et al., 2022; Weizmann-Henelius et al., 2012). Par ailleurs, Weizmann-Henelius et ses collègues (2012) relevaient que la présence de psychopathie était associée à une diminution de la probabilité qu'un homicide conjugal se produise.

Catégorie 3 — Indicateurs du fonctionnement psychologique liés à l'acte homicide

La catégorie 3 correspond aux indicateurs du fonctionnement psychologique liés à l'acte homicide et concerne le motif, le modus operandi et l'état d'intoxication de l'auteur. La synthèse des résultats de ces trois variables sera d'ailleurs présenté dans ce même ordre.

Motif

Dans la littérature, les motifs les plus souvent rapporté pour les uxoricides sont la jalousie/infidélité, l'anticipation d'une séparation ou une séparation réelle et les querelles (Adinkrah, 2008; Block & Christakos, 1995; Bowman & Altman, 2001; Campbell et al., 2007; Johnson & Hotton, 2003; Kivisto, 2015; Leth, 2009; Mize et al., 2009; Vatnar et al., 2018; Wilson et al., 1993; Wiltsey, 2008). Les résultats de ce travail confirment également ces observations, mais ils ajoutent à celles-ci le motif lié à des mesures de représailles.

En ce qui a trait aux marricides, le motif de légitime défense, les querelles, la jalousie/l'infidélité, les mesures de représailles et les représailles *by proxy* sont les thèmes

identifiés par les études retenues ainsi que par la littérature (Belknap et al., 2012; Campbell et al., 2007; Garcia et al., 2007; Kaser-Boyd, 1993; Leth, 2009; Vatnar et al., 2018). Bien que la légitime défense est le motif qui prévaut dans la littérature sur le marricide, certains auteurs identifiaient d'autres motif plus prévalent auprès de leur échantillon, tel que les querelles et les mesures de représailles (Borges, 2006; Weizmann-Henelius et al., 2012).

Par ailleurs, il importe de noter que la définition de ces motifs peut varier dans la littérature et qu'il peut s'avérer complexe de différencier et séparer certains de ces motifs, tels que la légitime défense, les mesures de représailles et les représailles *by proxy*. À cet effet, Borges (2006) soulevait la possibilité qu'un passage à l'acte motivé par l'autodéfense puisse aussi être considéré comme un acte motivé par une mesure de représailles. Borges indiquait également que plusieurs auteurs considèrent d'ailleurs que la présence de violence conjugale dans la relation est un indicateur suffisant pour présumer que le marricide est commis dans un contexte de légitime défense. Les diverses façons dont ces motifs sont opérationnalisés pourraient expliquer pourquoi certains résultats divergent d'une étude à l'autre (Borges, 2006).

Quant aux différences liées au sexe de l'individu homicide, les marricides étaient plus souvent motivés par de la légitime défense que les uxoricides, tandis que les uxoricides étaient plus souvent motivés par une séparation (Borges, 2006). Similairement, Caman et ses collègues (2016) constataient que, comparativement aux marricides, les uxoricides avaient davantage tendance à passer à l'acte dans un contexte de jalousie ou de séparation.

Par ailleurs, à la suite de son étude et de ses observations, Borges (2006) proposait l'existence de deux grandes catégories d'homicide conjugal où la notion de lien affectif, notamment en relation avec le motif du passage à l'acte, joue un rôle déterminant. Selon l'auteure, la première catégorie serait caractérisée par la présence d'un lien affectif chez l'individu homicide envers sa victime, tandis que dans la deuxième catégorie, ce lien se serait transformé ou il serait maintenant absent. La première catégorie se distinguerait par des motifs tels que la séparation, la jalousie et des mesures de représailles. Pour sa part, la deuxième catégorie serait plutôt associée aux homicides motivés par la légitime défense ou par un motif instrumental, tel que des gains financiers, ceux-ci témoignant de l'absence du lien amoureux entre l'auteur et sa victime. Les études retenues portant sur l'uxoricide semblent donc davantage correspondre avec la catégorie d'homicide où le lien affectif existe toujours, tandis que les marricides semblent davantage réparties dans ces catégories.

Il peut alors être intéressant de faire le pont entre les deux catégories de motifs décrits ci-haut et les concepts d'*acting out* et de passage à l'acte. Ainsi, il pourrait être pertinent de se questionner à savoir si la première catégorie, celle associée à la présence d'un lien affectif, s'apparenterait plutôt au registre de l'*acting out*, où la relation d'objet demeure centrale, tandis que la deuxième catégorie, où le lien affectif est transformé ou absent, ressemblerait davantage au registre du passage à l'acte, dans lequel la sollicitation relationnelle par l'individu homicide cesse. Il importe toutefois de rappeler que Millaud (2009) souligne, comme décrit dans le contexte théorique, que l'homicide conjugal se

situerait du côté du passage à l'acte et non de l'*acting out*. Cela met donc de l'avant les défis au niveau de la conceptualisation de ces divers concepts.

Modus Operandi

Concernant le *modus operandi*, l'arme blanche et l'arme à feu sont les deux moyens les plus fréquemment identifiés par les études pour commettre l'uxoricide, et, à un niveau moindre, la strangulation et l'absence du recours à une arme (Belfrage & Rying, 2004; Borges, 2006; Caman et al., 2016; Cechova-Vayleux et al., 2013; Dutton & Kerry, 1999; Weizmann-Henelius et al., 2012). Contrairement à certains auteurs qui identifie l'arme à feu comme méthode prédominante pour les uxoricides (Jordan et al., 2012; Levy, 2017; Roberts, 2009), il ressort de ce travail que c'est plutôt l'arme blanche qui émergeait comme moyen privilégié par ces hommes. Une récente étude canadienne effectuée par Dawson et Piscitelli¹ (2021) corrobore également les constats de ce travail, où l'arme blanche serait la méthode la plus commune, suivie de l'arme à feu et de la strangulation.

Quant aux marricides, les études retenues étaient généralement divisées entre la prédominance de l'arme à feu (Belknap et al., 2012; Scott, 2018) et l'arme blanche (Caman et al., 2016; Weizmann-Henelius et al., 2012). Pour sa part, Borges (2006) constatait une proportion identique de marricide commis avec ces armes.

¹ Étude dont 91 % de l'échantillon était composé d'uxoricides.

Bien que les études comparatives n'aient relevé aucune différence significative en lien avec le moyen utilisé pour commettre l'homicide (Borges, 2006; Caman et al., 2016; Weizmann-Henelius et al., 2012), l'ensemble des études retenues suggère que le recours à l'arme à feu serait potentiellement un peu plus commun auprès des marricides que des uxoricides. Qui plus est, la strangulation semble être un *modus operandi* presque exclusivement masculin. Effectivement, l'ensemble des études qui possédait un échantillon de femmes et qui détaillait la fréquence de cette méthode constatait unanimement l'absence de marricides commis par strangulation (Belknap et al., 2012; Borges, 2006; Caman et al., 2016; Scott, 2018). Cependant, certains auteurs font état de femme ayant recours à ce *modus operandi*, bien que sa prévalence demeure assez faible, soit près de 5 % (Bourget & Gagné, 2012).

Qui plus est, Scott (2018) avait relevé certains points dans la littérature et indiquait que le recours à une arme blanche ou une arme à feu était cohérent avec la littérature portant sur les femmes qui commettent un homicide dans un contexte où elles sont victimes de violence. Effectivement, elle ajoutait que ces homicides se déroulaient habituellement au même endroit où la violence prenait place, soit dans leur domicile, et que ces deux méthodes étaient des armes pouvant occasionner une mort rapide et nécessitant peu d'effort physique de la part de l'auteur, comparativement à d'autre méthode comme la strangulation, où la marricide n'aurait possiblement pas l'avantage physique sur sa victime.

Par ailleurs, Aldridge et Browne (2003) soulignaient que la méthode la plus souvent utilisée variait selon le pays. En Angleterre et en Wales, l'arme à blanche était la méthode la plus fréquente pour les marricides et les uxoricides, quoi que pour ces derniers, ce moyen était suivi de près par la strangulation. Quant aux États-Unis, les chercheurs rapportaient que c'était plutôt l'arme à feu qui prévalait. À titre de rappel, des nuances en lien avec l'accès à l'arme à feu étaient abordées dans le contexte théorique.

La façon dont l'acte homicide avait été commis est parfois détaillé dans les études, indiquant la possibilité que l'uxoricide soit commis avec une violence excessive ou avec plus d'une méthode (Cechova-Vayleux et al., 2013; Dixon et al., 2008; Dutton & Kerry, 1999). De plus, Dutton et Kerry (1999) observaient que la probabilité que l'homme ait recours à une violence excessive lors du passage à l'acte augmentait lorsque l'homicide était commis avec une arme blanche ou un objet contondant, comparativement à l'arme à feu ou l'absence d'arme. La présence de violence excessive lors du passage à l'acte uxoricide est d'ailleurs relevé par d'autres auteurs qui indiquaient que cette caractéristique serait assez fréquente dans ces crimes (Crawford & Gartner, 1992, cité dans Dutton & Kerry, 1999). D'ailleurs, l'étude de Cazenave et Zahn (1992, cité dans Dutton & Kerry, 1999) rapportait que 46 % des uxoricides présentaient cette caractéristique comparativement à 12 % des marricides.

Intoxication de l'individu homicide lors du passage à l'acte

L'état d'intoxication à une substance, tel que l'alcool ou des drogues, lors du passage à l'acte homicide étaient fréquemment soulevé dans les études portant sur l'uxoricide. Lorsqu'il était question d'intoxication à une substance non-spécifique ou lorsque l'alcool était identifié, la majorité des études rapportait une prévalence se situant près de 45 % (Belfrage & Rying, 2004; Borges, 2006; Caman et al., 2016; Cechova-Vayleux et al., 2013), quoique deux études observaient une proportion bien plus élevée d'hommes intoxiqués à l'alcool (Dixon et al., 2008; Weizmann-Henelius et al., 2012). Dixon et ses collègues (2008) s'étaient également intéressé à la proportion de son échantillon qui était sous l'influence d'une drogue autre que l'alcool au moment de l'homicide et ils rapportaient une prévalence bien plus basse, soit 19 %.

L'information relative à l'état d'intoxication lors de l'homicide n'était pas aussi claire pour les marricides. La prévalence de femmes homicide sous l'influence d'une substance ou de l'alcool pouvait varier entre le tiers ou près de la moitié des marricides pour certaines études (Borges, 2006; Scott, 2018) tandis que d'autres situaient ce taux à plus du deux tiers (Caman et al., 2016; Weizmann-Henelius et al., 2012). Quant aux études comparant les auteurs d'homicide conjugal masculins et féminins, celles-ci ne relevaient pas de différence significative entre les deux groupes (Borges, 2006; Weizmann-Henelius et al., 2012). Cependant, Caman et ses collègues (2016) observaient une proportion plus importante de femmes intoxiquées que d'hommes, un constat également relevé par d'autres auteurs (Bourget & Gagné, 2012; Kivivuori & Lehti, 2012; Sebire, 2017). Qui

plus est, Borges (2006) soulevait l'importance de considérer la consommation d'alcool comme un facteur de risque important dans l'escalade de la violence, surtout au sein de relations présentant une dynamique de violence conjugale, soulignant également l'effet désinhibiteur de cette substance.

Catégorie 4 — Indicateurs du fonctionnement psychologique liés à la relation conjugale

La catégorie 4 correspond aux indicateurs du fonctionnement psychologique liés à la relation conjugale et concerne la présence d'une séparation ou de violence conjugale dans le couple de l'individu homicide et sa victime. La synthèse des résultats de ces trois variables sera d'ailleurs présenté dans ce même ordre.

Séparation

Les études portant sur l'uxoricide rapportent des prévalences différentes, variant généralement entre le tiers et les trois quarts de leur échantillon (Abrunhosa et al., 2021; Borges, 2006; Dixon et al., 2008; Dutton & Kerry, 1999; Elisha et al., 2010). Quant aux études incluant un échantillon de marricides, la prévalence est beaucoup plus basse, se situant entre 10 % et le tiers (Belknap et al., 2012; Borges, 2006; Weizmann-Henelius et al., 2012). Il est d'ailleurs possible que la faible prévalence de séparation associée aux marricides soit associé à la tendance dans la littérature à étudier ce phénomène dans un contexte de relation intacte où la femme est victime de violence conjugale et où le passage à l'acte survient généralement en réaction à la violence de son conjoint comme c'est le cas pour l'étude de Kaser-Boyd (1993) et Belknap et ses collègues (2012). À titre de

rappel, le contexte théorique de cette étude rapporte plusieurs auteurs qui mettent de l'avant la présence de violence conjugale dans les couples d'homicides conjugaux.

Quant aux études comparatives, elles n'observaient pas de différence significative entre le sexe de l'auteur et la présence d'une séparation conjugale (Borges, 2006; Weizmann-Henelius et al., 2012). Cependant, Borges (2006) observait une tendance où les marricide survenaient plus souvent dans des relations intactes que les uxoricides et plusieurs des études retenues pour l'uxoricide identifiaient des taux de séparation supérieurs au tiers. Il ressort d'ailleurs de la littérature qu'un contexte de séparation est davantage lié au passage à l'acte masculin et que les femmes se retrouvant dans un tel contexte sont plus à risque d'être victime d'uxoricide comparativement aux femmes dans des relations intactes (Johnson & Hotton, 2003; Wilson & Daly, 1993). Cette dynamique où le marricide surviendrait plus souvent dans une relation intacte serait cohérente avec la présence de violence conjugale dans le couple et la prévalence du motif de légitime défense, toutes deux rapportées dans la littérature, suggérant que la femme passe davantage à l'acte à la suite d'une escalade de violence dans le couple.

Violence conjugale

Dans la littérature sur l'homicide conjugal, le facteur de risque le plus important est la présence d'antécédents de violence contre la victime (Campbell et al., 2007; Dawson & Piscitelli, 2021; Juodis et al., 2014) et elle constitue une caractéristique fréquemment identifiée dans les études retenues pour ce travail. La prévalence de violence conjugale

rapportée par les études sur l'uxoricide était relativement élevée et fluctuait entre le tiers et plus des deux tiers, quoi qu'elle figurait plus souvent dans la partie supérieure de cette fourchette (Belfrage & Rying, 2004; Borges, 2006; Caman et al., 2016; Dutton & Kerry, 1999; Dixon et al., 2008; Elisha et al., 2010). Quant au rôle joué par l'uxoricide dans cette violence, peu d'études s'étaient penchées sur l'homme comme étant victime de cette dynamique. Malgré tout, des études comparatives rapportaient une proportion d'uxoricides fluctuant entre 8 et 14 % qui avait été victime de violence par sa(son) (ex)conjointe (Borges, 2006; Caman et al., 2016).

En regard des études sur le marricides, certaines d'entre-elles ne s'intéressaient qu'aux passages à l'acte commis dans un contexte où celles-ci étaient victime de violence conjugale (Kaser-Boyd, 1993; Scott, 2018). Ceci restreint donc la littérature déjà limitée sur le marricide et ajoute un obstacle à l'étude de ce phénomène dans son ensemble et non seulement dans un contexte précis. Par ailleurs, les études possédant un échantillon de marricides avaient davantage tendance à spécifier le rôle joué par l'individu homicide dans cette violence que les études sur l'uxoricide. Ainsi, en excluant les études uniquement composées de marricides ayant subis de la violence conjugale, la prévalence de marricides comme victime de violence fluctuait entre la moitié et plus du trois quarts, et cette proportion était la même lorsque la marricide était l'instigatrice de la violence dans le couple (Borges, 2006; Caman et al., 2016). Pour sa part, l'étude de Belknap et ses collègues (2012) suggérait que la majorité de son échantillon de marricides avaient subis de la violence conjugale de la part de leur victime et qu'une proportion non-négligeable

présentait une dynamique de violence mutuelle dans la relation. Toutefois, la définition de ce type de violence mériterait d'être précisé et clarifié.

Des différences associées au sexe sont aussi constatées, soit que les marricides avaient plus souvent été abusé par leur victime que leurs compères masculins et, qu'en présence de violence conjugale, les uxoricides survenaient plus souvent dans un contexte où l'homme était l'instigateur de la violence, tandis que les marricides étaient plus souvent commis lorsque la femme était victime de cette violence. (Borges, 2006; Caman et al., 2016).

Observations souvent associées au passage à l'acte homicide en fonction du sexe de l'auteur

Dans cette section, des observations souvent associées au passage à l'acte homicide en fonction du sexe de l'auteur seront abordées. Premièrement, des éléments liés à la violence conjugale, au TSPT et au motif de légitime défense seront présentés en lien avec le passage à l'acte marricide. Par la suite, des éléments associés au passage à l'acte uxoricide, tels que la mentalisation et l'alexithymie, seront discutés.

Observations souvent associées au passage à l'acte marricide

Ce travail met en évidence l'importante présence, dans la littérature sur le marricide, du motif de légitime défense et de la violence conjugale, où la victime en est l'instigateur. Effectivement, le marricide est souvent associé à une escalade de la violence envers la

femme où celle-ci perçoit le passage à l'acte homicide comme la seule issue possible pour sauver sa vie (Scott, 2018).

Qui plus est, Scott (2018) relève dans la littérature qu'une des conséquences psychopathologiques les plus commune découlant de la violence conjugale est le développement d'un TSPT. De plus, certaines formes de violence, tel que l'agression et l'humiliation sexuelle, occasionnent davantage de détresse psychologique et de trauma et, conséquemment, des taux plus élevés de TSPT. D'ailleurs, Scott rapportait dans son relevé de littérature que certains auteurs considèrent le TSPT comme une sous-section du syndrome de la femme battue, syndrome largement associé au motif de légitime défense. Cependant, Borges (2006) observait que, pour les maricides de son échantillon qui présentaient un TSPT, le passage à l'acte homicide n'était pas nécessairement motivé par de la légitime défense, soulignant ainsi l'importance de faire preuve de prudence et d'éviter d'établir des liens trop hâtifs entre les motifs et les psychopathologies.

Observations souvent associées au passage à l'acte uxoricide

À la lumière de ce travail, il appert pertinent de faire des liens entre les diverses catégories de résultats et la notion de passage à l'acte, de mentalisation et d'alexithymie. En se référant au concept de passage à l'acte de Millaud (2009) décrit précédemment, l'homicide impliquerait une mentalisation défailante qui se verrait déséquilibré par des facteurs internes ou externes à l'individu. En ce sens, la présence de difficultés psychologiques, tel qu'une psychopathologie ou un trouble de la personnalité (catégorie 1

et 2), peut être perçu comme des facteurs internes qui viennent fragiliser l'individu homicide. La présence d'un état d'intoxication lors du passage à l'acte (catégorie 3) est un facteur qui désinhibe et augmente l'impulsivité de l'individu, ajoutant au déséquilibre psychique et facilitant le passage à l'acte. La présence de stressseurs dans l'environnement, tel qu'une séparation, une querelle ou une escalade dans la dynamique de violence conjugale (catégorie 3 et 4) pourraient aussi être perçu comme des facteurs externes à l'individu qui viennent perturber son équilibre psychique et limiter ses capacités de mentalisation.

En lien avec les fragilités relevant de la personnalité de l'auteur d'homicide conjugal, Dutton et Kerry (1999) soulignaient la présence de personnalité dites « surcontrôlées ». Ces derniers indiquaient que, afin de maintenir une emprise sur son monde interne (ses pensées, ses émotions, ses pulsions, etc.), l'individu « surcontrôlé » aurait tendance à refouler ou ignorer des émotions dites plus péjoratives comme la rage. Ainsi, l'individu donne l'impression d'un fort contrôle de soi en ne se permettant pas de vivre pleinement l'ensemble de ses émotions. Donc, lorsque ces individus sont confrontés à ce type d'émotion, par exemple lors d'une séparation, une crise cathartique est déclenchée (Dutton & Kerry, 1999; Kivisto, 2015). La tension accumulée par les émotions supprimées qui refont surface crée un état psychique de détresse. Cette tension est projetée sur le partenaire où la relation et le comportement violent devient alors la seule issue possible.

L'accumulation de cette tension résulte donc en un débordement psychique où le débordement de l'appareil à penser de l'individu homicide se manifeste par une décharge émotionnelle et se suit fréquemment d'un sentiment de soulagement. D'ailleurs, cette théorie pourrait faire sens de la présence excessive et des *modus operandi* plus « intimes » tel que la strangulation et l'arme blanche.

Lefebvre et Léveillé (2008) confirme aussi la caractéristique de contrôle chez les hommes ayant commis un uxoricide. Les résultats de cette recherche découlant des protocoles de Rorschach¹ de ces hommes, soulignaient également une faible capacité de mentalisation ainsi qu'une nécessité de se rattacher au concret et au factuel, au détriment du monde interne et affectif qui demeure peu exploité. En imposant une distance entre lui-même et ses conflits intrapsychiques, l'individu se dérobe de toute émergence pulsionnelle et semble ainsi préserver un certain contrôle.

Une étude récente effectuée par Vignola-Lévesque et Léveillé (2022) cherchait à identifier des profils distincts d'hommes ayant commis de la violence ou un homicide conjugal en se penchant, entre autres, sur la présence d'alexithymie. L'étude constatait que les profils davantage associés à la violence conjugale correspondaient à des individus présentant un fonctionnement alexithymique, tandis que les profils associés à l'homicide conjugal correspondaient à des individus présentant un fonctionnement sub-alexithymique, signifiant qu'ils présentaient seulement quelques caractéristiques de

¹ Le Rorschach est un test projectif visant à évaluer le fonctionnement psychologique d'un individu.

l'alexithymie. Contrairement aux auteurs de violence qui avait de la difficulté à identifier et verbaliser leur vécu émotionnel et qui avait recours à la violence conjugale pour se réguler, les uxoricides semblaient maintenir un contrôle excessif sur leurs réactions affectives, notamment en tentant d'inhiber leur colère et leur agressivité. L'acte homicide, particulièrement en contexte de séparation conjugale, pourrait alors venir perturber ce contrôle excessif et occasionner un débordement affectif chez l'homme. Par ailleurs, la proportion plus élevée d'auteurs de violence conjugale présentant un fonctionnement alexithymique, comparativement aux uxoricides étaient aussi corroboré par Léveillé et Vignola-Lévesque (2019, cité dans Vignola-Lévesque et Léveillé, 2022).

Observations liées à la méthodologie des études

Un des constats principaux ressortis à la suite de ce travail concerne les limites méthodologiques inhérentes à l'absence de consensus terminologique et conceptuel associé à certaines variables dans l'étude de l'homicide conjugal. Ces difficultés touchent particulièrement les variables liées aux troubles de santé mental des auteurs d'homicide conjugal et aux motivations entourant le passage à l'acte et leur étude est d'autant plus compliqué par l'hétérogénéité de ces individus homicides.

Premièrement, il ressort de la littérature une divergence dans la façon dont les psychopathologies sont rapportées. Dépendamment des études, les troubles de la personnalité et les troubles liés à l'usage d'une substance sont arbitrairement inclus ou exclus lorsque les auteurs font état de la prévalence de l'ensemble des troubles cliniques

de leur étude. Qui plus est, plusieurs études font le choix de regrouper des psychopathologies considérées comme plus sévères, sous des termes tels que troubles mentaux majeurs, et les troubles inclus dans ces catégories varient en fonction des auteurs. D'ailleurs, Caman et ses collègues (2022) soulevaient également cette limite et indiquaient que la différence entre leurs résultats et ceux de Belfrage et Rying (2004) pouvaient probablement être expliqué par la façon dont les troubles psychotiques étaient définis dans les deux études, où Caman et ses collègues (2022) incluaient les troubles dépressifs avec caractéristiques psychotiques, tandis que Belfrage et Rying incluaient l'ensemble des troubles dépressifs. Ce manque de standardisation des catégories diagnostiques dans la littérature n'est pas limité aux troubles mentaux dits « sévères » ou « majeurs »; d'autres symptomatologies sont parfois arbitrairement regroupées, comme c'était le cas pour certaines des études retenues qui combinaient ensemble des symptomatologies dépressives et anxieuses. Un dernier aspect relevé en lien avec l'opérationnalisation des psychopathologies est que, dépendamment des études, on faisait état d'antécédents, de traits, de diagnostic ou de symptomatologie non défini tel que le terme général « anxiété » ou la « consommation abusive » d'une substance, compliquant encore plus la comparaison des résultats dans la littérature.

Deuxièmement, ce travail met en lumière le manque de structure et de cohésion dans la façon d'opérationnaliser et de classifier les différents motifs, une lacune qui est d'ailleurs soulignée par certains auteurs (Borges, 2006; Kivisto, 2015; Vatnar et al., 2018). À cet effet, Vatnar et ses collègues (2018) soulignent l'absence de critères décisionnels

encadrant l'étude ou la façon de mesurer les motifs, rendant cette variable plus vulnérable aux biais. Conséquemment, les chercheurs pourraient privilégier les résultats qui confirment des idées préconçues ou des constats empiriques antérieurs, au détriment de ceux qui s'écartent de leurs attentes. Pour sa part Borges (2006), met de l'avant le caractère limitant du terme « motivation » qui réduit le passage à l'acte homicide à une cause situationnelle ou comportementale, et qui fait fit, d'une part, de la dimension psychologique, tel qu'un trouble de santé mentale ou une souffrance psychologique, et, d'autre part, de la dynamique relationnelle et sa qualité longitudinale. Dans un effort de mieux mesurer « le motif » et d'éviter de possible malentendus, Borges suggère plutôt l'utilisation d'un autre terme pour rendre compte des éléments qui mène au passage à l'acte, soit celui de « déclencheur », où l'emphase serait plutôt mise sur l'aboutissement d'un processus conjugal, comparativement à un évènement fixé dans le temps.

Par ailleurs, ce travail met aussi en lumière l'hétérogénéité des auteurs d'homicide conjugal, un constat qui est également relevé dans la littérature (Elisha et al., 2010; Juodis et al., 2014; Kivisto, 2015; Vignola-Lévesque & Léveillé, 2022). Dans cette même lignée, la variabilité en lien avec la population utilisée pour l'échantillon des études est un élément qui pourrait expliquer en partie la diversité des résultats retrouvés dans la littérature, notamment en lien avec les psychopathologies et les troubles de la personnalité identifiés chez ces auteurs. Effectivement, le type d'échantillon utilisé, tel qu'une population psychiatrique, carcérale ou même l'inclusion de dossiers d'individus décédés par suicide à la suite de l'homicide, risque d'offrir des résultats bien différents. Par

exemple, il est probable qu'on observe une plus grande prévalence de psychopathologies sévères dans une population psychiatrique, des troubles de la personnalité comme la personnalité antisociale dans un milieu carcéral, ainsi que des symptômes dépressifs auprès d'individus ayant complété un suicide après le passage à l'acte homicide. Ainsi, l'hétérogénéité des auteurs d'homicide conjugal et la variabilité des populations utilisées dans les études limitent la généralisabilité des résultats ainsi que leur comparaison à travers les diverses études.

Limites de l'étude et recherches futures

Une limite de cette étude est en lien avec sa méthodologie, notamment en regard du nombre limité d'études retenues portant sur les femmes auteurs d'homicide conjugal. Bien qu'il s'agisse d'une limite inhérente à l'étude du marricide dû au manquement dans la littérature à ce sujet, il aurait été souhaitable d'avoir une proportion plus équitable d'études sur les auteurs des deux sexes. Par le fait même, cette limite souligne l'importance de poursuivre l'étude du marricide afin de contribuer à l'enrichissement de la littérature sur ce phénomène. De plus, l'information dans les études retenues qui comparaient l'homicide conjugal avec d'autres passage à l'acte violents étaient parfois limité, particulièrement lorsque qu'il ne ressortait pas de différence statistiquement significative entre les deux groupes. Qui plus est, bien que les itérations dans le processus de sélection des études ne constituent pas en soi une limite, celles-ci étant liées à l'ajustement nécessaire des critères d'inclusion et exclusion ainsi que des catégories de résultats selon l'information observée dans la littérature, il demeure possible que certaines études pertinentes à ce travail n'aient

pas été incluses. Finalement, pour compléter et enrichir les résultats de cet essai, il aurait été pertinent d'ajouter d'autres sources d'information, par exemple des études de dossiers ou des entrevues, ainsi que d'autres facteurs de risque identifiés dans la littérature, tels que la grossesse de la victime de l'uxoricide. Ces éléments mériteraient d'ailleurs d'être considéré dans de futures études.

En plus des limites et des propositions nommées ci-haut, les recherches futures bénéficieraient d'être transparentes avec la façon dont les psychopathologies et les motifs sont conceptualisés et mesurés afin d'obtenir des résultats davantage généralisables et de faciliter la comparaison entre les études. Dans cette même optique, les recherches futures pourraient inclure des études comparatives entre les diverses populations observées chez les auteurs d'homicide conjugal, telles qu'une population psychiatrique et carcérale en plus d'études de dossiers (capturant ainsi les individus homicides étant décédé par suicide). Finalement, la littérature met de l'avant le manque de recherche axée sur les homicides conjugaux survenant au sein de couples du même sexe (Caman et al., 2016; Campbell et al., 2007).

Forces de l'étude et retombées théoriques et pratiques

Une des forces de cet essai se situe au niveau de son originalité qui se distingue des autres études à deux niveaux. Premièrement, cette recherche se penche sur l'étude de l'homicide conjugal et inclut une multitude de variables de nature diverse, telles que des variables associées au fonctionnement psychologique de l'auteur, mais aussi des variables

entourant l'acte homicide et celles liées à la relation conjugale. Le manque d'études examinant à la fois des facteurs criminologiques, situationnels et psychologiques en lien avec les auteurs d'homicide conjugal est d'ailleurs soulevé par Vignola-Lévesque et Léveillé (2022). Deuxièmement, dans un contexte empirique où le marricide demeure peu étudié, ce travail met l'accent autant sur les hommes que sur les femmes auteurs d'homicide conjugal. Compte tenu de la diversité des variables incluses et considérant la tendance où le marricide est souvent investigué dans un contexte de violence conjugale, cet essai est d'autant plus innovateur, puisqu'il permet de rassembler ensemble des études qui regardent le phénomène de l'homicide conjugale sous divers angles. Également, cet essai met en lumière des problèmes méthodologiques importants dans la littérature qui font obstacles à la généralisation des données et l'identification de tendances. Les retombées théoriques de ce travail sont donc évidentes, puisqu'il permet d'enrichir la littérature en prodiguant des informations riches et diversifiées en lien avec un phénomène peu exploré, particulièrement en regard du marricide. L'apport théorique de cet essai se reflètera également au niveau de la prévention et de l'évaluation de l'homicide conjugal. À titre d'illustration, les résultats obtenus soulignent la présence de différents profils de personnalités auprès des uxoricides, incluant les personnalités « surcontrôlées » qui ne sont pas pris en compte dans les principaux outils liés à l'évaluation du risque (Dutton & Kerry, 1999).

Qui plus est, Abrunhosa et ses collègues (2021) indiquent que les victimes de violence ou de tentative d'homicide conjugal ont tendance à sous-estimer la dangerosité de la

situation et le risque qu'elles encourent. Étant donné que la violence conjugale constitue l'un des facteurs de risque les plus importants dans la littérature, autant pour les uxoricides que pour les marricides, il importe d'éduquer et de sensibiliser les divers intervenants concernés, ainsi que les victimes, quant au risque auquel elles sont exposées et de leur offrir des ressources efficaces afin de les protéger de leur partenaire, indépendamment de leur intention de quitter la relation ou non. Par ailleurs, considérant les difficultés rapportées en lien avec la mentalisation et l'alexithymie, il serait pertinent au niveau de l'intervention d'amener l'individu à risque d'homicide à développer une meilleure capacité à penser et tolérer des émotions négatives ou plus complexes, comme la colère, la perte et l'empathie. Finalement, l'importante présence de problématiques liées à l'usage ou à la dépendance à une substance souligne, sur le plan de l'intervention, l'importance du traitement de ces troubles auprès d'individus identifiés à risque de commettre un homicide conjugal ou ayant été reconnu coupable d'un tel acte.

Conclusion

L'objectif de cet essai était d'approfondir la compréhension psychologique des hommes et des femmes auteurs d'homicide conjugal, tout en mettant l'emphasis sur les différences associées au sexe de l'auteur. Une révision de la littérature réalisée selon les principes d'une revue systématique a donc été effectuée afin de répondre aux questions de recherche, lesquelles portaient sur les psychopathologies, les troubles de la personnalité ainsi que d'autres indicateurs du fonctionnement psychologique liés à l'acte homicide et la relation conjugale. Plusieurs constats pertinents sont d'ailleurs ressortis de ce travail. Pour les uxoricides, il était commun que ces derniers présentent un trouble ou des manifestations associées à la personnalité, tels que la personnalité « surcontrôlée » ou une personnalité du groupe B, ainsi qu'un trouble ou des manifestations associés à l'usage d'une substance, notamment l'alcool. La présence de déficits de mentalisation et d'un fonctionnement (sub)alexithymique étaient aussi identifiés en lien avec le passage à l'acte des hommes. Par ailleurs, l'uxoricide était souvent motivé par un contexte de séparation, de jalousie et de querelles, et la méthode utilisée était plus souvent l'arme blanche, suivi par l'arme à feu. Quant aux marricides, c'est le trouble ou des manifestations associées au stress post-traumatique et à l'usage d'une substance, particulièrement l'alcool, qui étaient plus souvent identifiés. Le passage à l'acte survenait fréquemment dans un contexte de légitime défense, mais également dans des contextes de mesures de représailles *by proxy* ou des querelles, et l'arme blanche et l'arme à feu étaient tous deux des méthodes

fréquemment utilisé pour commettre l'homicide. Finalement, indépendamment du sexe de l'auteur, un état d'intoxication lors du passage à l'acte était fréquemment relevé.

En plus d'enrichir la littérature sur le fonctionnement psychologique des femmes et des hommes auteurs d'homicide conjugal, notamment par l'inclusion de diverses variables (lié à la santé mentale de l'auteur, à l'acte homicide et à la relation conjugale), cet essai mettait en lumière des limites associées à la méthodologie des études qui méritent d'être adressé dans des recherches futures, en misant, par exemple, sur l'importance de la transparence dans la façon dont les psychopathologies et les motifs sont conceptualisés et mesurés. Finalement, des pistes d'intervention étaient mises de l'avant, tels que l'importance d'éduquer et de sensibiliser les individus à risque de commettre ou d'être victime de ce passage à l'acte, de cibler les problématiques liées à l'usage de substances dans le traitement de l'individu, en plus de l'amener à développer ses capacités de mentalisation et la gestion de ses émotions.

Références

- Abrunhosa, C., de Castro Rodrigues, A., Cruz, A. R., Gonçalves, R. A., & Cunha, O. (2021). Crimes against women: From violence to homicide. *Journal of Interpersonal Violence*, 36(23-24), NP12973-NP12996. <https://doi.org/10.1177/0886260520905547>
- Adams, D. (2009). Predisposing childhood factors for men who kill their intimate partners. *Victims & Offenders*, 4(3), 215-229. <https://doi.org/10.1080/15564880903048479>
- Adinkrah, M. (2008). Spousal homicides in contemporary Ghana. *Journal of Criminal Justice*, 36(3), 209-216. <https://doi.org/10.1016/j.jcrimjus.2008.04.002>
- Adler, J. S. (2010). "Bessie done cut her old man": Race, common-law marriage, and homicide in New Orleans, 1925-1945. *Journal of Social History*, 44(1), 123-143. <https://doi.org/10.1353/jsh.2010.0009>
- Aldridge, M. L., & Browne, K. D. (2003). Perpetrators of spousal homicide: A review. *Trauma, Violence & Abuse*, 4(3), 265-276. <https://doi.org/10.1177/1524838003004003005>
- American Psychiatric Association (APA). (1980). *DSM-III: Diagnostic and statistical manual of mental disorders* (3^e éd.). American Psychiatric Publishing.
- American Psychiatric Association (APA). (1987). *DSM-III-R: Diagnostic and statistical manual of mental disorders* (3^e éd., rév.). American Psychiatric Publishing.
- American Psychiatric Association (APA). (1994). *DSM-IV: Diagnostic and statistical manual of mental disorders* (4^e éd.). American Psychiatric Publishing.
- American Psychiatric Association (APA). (2000). *DSM-IV-TR: Diagnostic and statistical manual of mental disorders* (4^e éd., rév.). American Psychiatric Publishing.
- American Psychiatric Association (APA). (2013). *DSM-5: Diagnostic and statistical manual of mental disorders* (5^e éd.). American Psychiatric Publishing. <https://doi.org/10.1176/appi.books.9780890425596>
- American Psychiatric Association (APA). (2022). *DSM-5-TR: Diagnostic and statistical manual of mental disorders, text revision* (5^e éd., rév.). <https://doi.org/10.1176/appi.books.9780890425787>

- Azziz-Baumgartner, E., McKeown, L., Melvin, P., Dang, Q., & Reed, J. (2011). Rates of femicide in women of different races, ethnicities, and places of birth: Massachusetts, 1993-2007. *Journal of Interpersonal Violence*, 26(5), 1077-1090. <https://doi.org/10.1177/0886260510365856>
- Balier, C. (2005). III – Une psychanalyse des agirs. Dans C. Balier (Éd.), *La violence en Abyme* (pp. 63-74). Presses universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.gree.2005.01.0063>.
- Balier, C., & Lemaître, V. (2007). Entretien. Dans C. Balier & V. Lemaître (Éds), *Claude Balier : la violence de vivre* (pp. 19-126). Eres. <https://doi.org/10.3917/eres.lemai.2007.01>.
- Belfrage, H., & Rying, M. (2004). Characteristics of spousal homicide perpetrators: A study of all cases of spousal homicide in Sweden 1990-1999. *Criminal Behaviour and Mental Health: CBMH*, 14(2), 121-133. <https://doi.org/10.1002/cbm.577>
- Belknap, J., Larson, D.-L., Abrams, M. L., Garcia, C., & Anderson-Block, K. (2012). Types of intimate partner homicides committed by women: Self-defense, proxy/retaliation, and sexual proprietariness. *Homicide Studies: An Interdisciplinary & International Journal*, 16(4), 359-379. <https://doi.org/10.1177/1088767912461444>
- Bergeret, J. (2009). Actes de violence : réflexion générale. Dans F. Millaud (Éd.), *Le passage à l'acte : aspects cliniques et psychodynamiques* (2^e éd., pp. 3-8). Masson.
- Bion, W. R. (1964). Théorie de la pensée. *Revue française de psychanalyse*, 28(1), 75-84.
- Block, C. R., & Christakos, A. (1995). Intimate partner homicide in Chicago over 29 years. *Crime & Delinquency*, 41(4), 496-526. <https://doi.org/10.1177/0011128795041004008>
- Borges, L. M. (2006). *L'homicide commis dans une relation d'intimité : comparaisons selon le sexe des agresseurs* [Thèse de doctorat]. Université du Québec à Trois-Rivières, QC. <https://depot-e.uqtr.ca/id/eprint/1762/1/000131279.pdf>
- Borges, L. M., & Léveillé, S. (2005). L'homicide conjugal commis au Québec : observations préliminaires des différences selon le sexe des agresseurs. *Pratiques psychologiques*, 11(1), 47-54. <https://doi.org/10.1016/j.prps.2005.01.003>
- Bourget, D., & Gagné, P. (2006). Fratricide: A forensic psychiatric perspective. *Journal of the American Academy of Psychiatry and The Law*, 34(4), 529-533.
- Bourget, D., & Gagné, P. (2012). Women who kill their mates. *Behavioral Sciences & the Law*, 30(5), 598-614. <https://doi.org/10.1002/bsl.2033>

- Bowman, C. G., & Altman, B. (2001). Wife murder in Chicago: 1910-1930. *Journal of Criminal Law and Criminology*, 92 (3-4), 739-792. <https://doi.org/10.2307/1144242>
- Breitman, N., Shackelford, T. K., & Block, C. R. (2004). Couple age discrepancy and risk of intimate partner homicide. *Violence and Victims*, 19(3), 321-342. <https://doi.org/10.1891/vivi.19.3.321.65764>
- Caman, S., Howner, K., Kristiansson, M., & Sturup, J. (2016). Differentiating male and female intimate partner homicide perpetrators: A study of social, criminological and clinical factors. *The International Journal of Forensic Mental Health*, 15(1), 26-34. <https://doi.org/10.1080/14999013.2015.1134723>
- Caman, S., Kristiansson, M., Granath, S., & Sturup, J. (2017). Trends in rates and characteristics of intimate partner homicides between 1990 and 2013. *Journal of Criminal Justice*, 49, 14-21. <https://doi.org/10.1016/j.jcrimjus.2017.01.002>
- Caman, S., Sturup, J., & Howner, K. (2022). Mental disorders and intimate partner femicide: clinical characteristics in perpetrators of intimate partner femicide and male-to-male homicide. *Frontiers in Psychiatry*, 13, Article 844807. <https://doi.org/10.3389/fpsy.2022.844807>
- Campbell, J. C., Glass, N., Sharps, P. W., Laughon, K., & Bloom, T. (2007). Intimate partner homicide: Review and implications of research and policy. *Trauma, Violence, & Abuse*, 8(3), 246-269. <https://doi.org/10.1177/1524838007303505>
- Campbell, J. C., Webster, D., Koziol-McLain, J., Block, C., Campbell, D., Curry, M., & Laughon, K. (2003). Risk factors for femicide in abusive relationships: Results from a multisite case control study. *American Journal of Public Health*, 93(7), 1089-1097. <https://doi.org/10.2105/AJPH.93.7.1089>
- Cechova-Vayleux, E., Léveillé, S., Lhuillier, J.-P., Garre, J.-B., Senon, J.-L., & Richard-Devantoy, S. (2013). Singularités cliniques et criminologiques de l'uxoricide : éléments de compréhension du meurtre conjugal. *L'Encéphale : Revue de psychiatrie clinique biologique et thérapeutique*, 39(6), 416-425. <https://doi.org/10.1016/j.encep.2012.10.010>
- Cooke, D. J., & Michie, C. (1999). Psychopathy across cultures: North America and Scotland compared. *Journal of Abnormal Psychology*, 108(1), 58-68. <https://doi.org/10.1037/0021-843X.108.1.58>
- Daly, M., & Wilson, M. (1988). *Homicide*. Adline de Gruyter.

- Dawson, M. (2005). Intimate femicide followed by suicide: Examining the role of premeditation. *Suicide & Life-Threatening Behavior*, 35(1), 76-90. <https://doi.org/10.1521/suli.35.1.76.59261>
- Dawson, M., & Piscitelli, A. (2021). Risk factors in domestic homicides: Identifying common clusters in the Canadian context. *Journal of Interpersonal Violence*, 36(1-2), 781-792. <https://doi.org/10.1177/0886260517729404>
- Debray R. (2001). *Épître à ceux qui somatisent*. Presses universitaires de France.
- Dixon, L., Hamilton-Giachritsis, C., & Browne, K. (2008). Classifying partner femicide. *Journal of Interpersonal Violence*, 23(1), 74-93. <https://doi.org/10.1177/0886260507307652>
- Dobash, R. E., Dobash, R. P., Cavanagh, K., & Lewis, R. (2004). Not an ordinary killer – Just an ordinary guy: When men murder an intimate woman partner. *Violence Against Women*, 10(6), 577-605. <https://doi.org/10.1177/1077801204265015>
- Dutton, D. G. (2002). The neurobiology of abandonment homicide. *Aggression and Violent Behavior*, 7(4), 407-421. [https://doi.org/10.1016/S1359-1789\(01\)00066-0](https://doi.org/10.1016/S1359-1789(01)00066-0)
- Dutton, D. G., & Kerry, G. (1999). Modus operandi and personality disorder in incarcerated spousal killers. *International Journal of Law and Psychiatry*, 22(3-4), 287-299. [https://doi.org/10.1016/S0160-2527\(99\)00010-2](https://doi.org/10.1016/S0160-2527(99)00010-2)
- Elisha, E., Idisis, Y., Timor, U., & Addad, M. (2010). Typology of intimate partner homicide: Personal, interpersonal, and environmental characteristics of men who murdered their female intimate partner. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 54(4), 494-516. <https://doi.org/10.1177/0306624X09338379>
- Eriksson, L., Mazerolle, P., Wortley, R., Johnson, H., & McPhedran, S. (2019). The offending histories of homicide offenders: Are men who kill intimate partners distinct from men who kill other men? *Psychology of Violence*, 9(4), 471-480. <https://doi.org/10.1037/vio0000214>
- Favre, C. (2014). *Les émotions dans les agirs violents : approche psychanalytique* [Thèse de doctorat]. Université Paris Descartes – Paris V, France. <http://www.theses.fr/2014PA05H120>
- Frigon, S., & Viau, L. (2000). Les femmes condamnées pour homicide et l'Examen de la légitime défense (Rapport Ratushny) : portée juridique et sociale. *Criminologie*, 33(1), 97-119. <https://doi.org/10.7202/004721ar>

- Garcia, L., Soria, C., & Hurwitz, E. L. (2007). Homicides and intimate partner violence: A literature review. *Trauma, Violence, & Abuse*, 8(4), 370-383. <https://doi.org/10.1177/1524838007307294>
- Gouvernement du Canada. (2018). *Site Web de la législation (Justice)*. <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/>
- Häggström, E., & Petersson, J. (2012). *Characteristics of intimate partner homicide perpetrators* [Mémoire de fin d'études indépendant]. Mid Sweden University, Suède. <https://www.diva-portal.org/smash/record.jsf?pid=diva2%3A540123&dswid=1085>
- Hanlon, R. E., Brook, M., Demery, J. A., & Cunningham, M. D. (2016). Domestic homicide: Neuropsychological profiles of murderers who kill family members and intimate partners. *Journal of Forensic Sciences*, 61(Suppl 1), S163-S170. <https://doi.org/10.1111/1556-4029.12908>
- Hare, R. D. (1991). *The Hare Psychopathy Checklist-Revised*. Multi-Health Systems.
- Hare, R. D. (1996). Psychopathy: A clinical construct whose time has come. *Criminal Justice and Behavior*, 23(1), 25-54. <https://doi.org/10.1177/0093854896023001004>
- Hare, R. D. (2003). *The Hare Psychopathy Checklist-Revised* (2^e éd.). Multi-Health Systems.
- Hare, R. D., & Neumann, C. S. (2009). Psychopathy: Assessment and forensic implications. *Canadian Journal of Psychiatry*, 54(12), 791-802. <https://doi.org/10.1177/070674370905401202>
- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). (2016). *Mythes et réalités*. <https://www.inspq.qc.ca/violence-conjugale/comprendre/mythes-et-realites>
- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). (2018). *Rapport québécois sur la violence et la santé – Chapitre 5 : la violence conjugale*. https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2380_rapport_quebécois_violence_sante.pdf
- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). (2023). *Homicide conjugal*. <https://www.inspq.qc.ca/violence-conjugale/comprendre/homicide-conjugal>
- Johnson, H., & Hotton, T. (2003). Losing control: Homicide risk in estranged and intact intimate relationships. *Homicide Studies: An Interdisciplinary & International Journal*, 7(1), 58-84. <https://doi.org/10.1177/1088767902239243>

- Jordan, C. E., Clark, J., Pritchard, A., & Charnigo, R. (2012). Lethal and other serious assaults: Disentangling gender and context. *Crime & Delinquency*, 58(3), 425-455. <https://doi.org/10.1177/0011128712436412>
- Juodis, M., Starzomski, A., Porter, S., & Woodworth, M. (2014). A comparison of domestic and non-domestic homicides: Further evidence for distinct dynamics and heterogeneity of domestic homicide perpetrators. *Journal of Family Violence*, 29(3), 299-313. <https://doi.org/10.1007/s10896-014-9583-8>
- Kalichman, S. C. (1988). MMPI profiles of women and men convicted of domestic homicide. *Journal of Clinical Psychology*, 44(6), 847-853. [https://doi.org/10.1002/1097-4679\(198811\)44:6<847::AID-JCLP2270440603>3.0.CO;2-#](https://doi.org/10.1002/1097-4679(198811)44:6<847::AID-JCLP2270440603>3.0.CO;2-#)
- Kaser-Boyd, N. (1993). Rorschachs of women who commit homicide. *Journal of Personality Assessment*, 60(3), 458-470. https://doi.org/10.1207/s15327752jpa6003_3
- Kivisto, A. J. (2015). Male perpetrators of intimate partner homicide: A review and proposed typology. *Journal of The American Academy of Psychiatry and The Law*, 43(3), 300-312.
- Kivivuori, J., & Lehti, M. (2012). Social correlates of intimate partner homicide in Finland: Distinct or shared with other homicide types? *Homicide Studies: An Interdisciplinary & International Journal*, 16(1), 60-77. <https://doi.org/10.1177/1088767911428815>
- Larousse, É. (n.d.). Définitions : Acte. *Dictionnaire de français Larousse*. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/acte/878>
- Lefebvre, J., & Léveillé, S. (2008). Fonctionnement intrapsychique d'hommes qui ont commis un homicide conjugal ou de la violence conjugale. *Revue québécoise de psychologie*, 29(2), 49-63.
- Leth, P. M. (2009). Intimate partner homicide. *Forensic Science, Medicine, And Pathology*, 5(3), 199-203. <https://doi.org/10.1007/s12024-009-9097-5>
- Levy, R. M. (2017). Doctors and uxoricide: What can we learn from tragedy? *Neuromodulation: Technology at the neural interface*, 20(3), 201-205. <https://doi.org/10.1111/ner.12596>
- Matias, A., Gonçalves, M., Soeiro, C., & Matos, M. (2020). Intimate partner homicide: A meta-analysis of risk factors. *Aggression and Violent Behavior*, 50, Article 101358. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2019.101358>

- Millaud, F. (2009). Le passage à l'acte : points de repères psychodynamiques. Dans F. Millaud (Éd.), *Le passage à l'acte : aspects cliniques et psychodynamiques* (2^e éd., pp. 9-18). Masson.
- Ministère de la sécurité publique du Québec. (2016). *Les homicides familiaux en 2014 : faits saillants*. https://www.cubiq.ribg.gouv.qc.ca/notice?id=p%3A%3Ausmarcdef_0001182422&locale=fr&utm_source=chatgpt.com
- Mize, K. D., Shackelford, T. K., & Shackelford, V. A. (2009). Hands-on killing of intimate partners as a function of sex and relationship status/state. *Journal of Family Violence*, 24(7), 463-470. <https://doi.org/10.1007/s10896-009-9244-5>
- Moen, E., Nygren, L., & Edin, K. (2016). Volatile and violent relationships among women sentenced for homicide in Sweden between 1986 and 2005. *Victims & Offenders*, 11(3), 373-391. <https://doi.org/10.1080/15564886.2015.1010696>
- Oram, S., Flynn, S. M., Shaw, J., Appleby, L., & Howard, L. M. (2013). Mental illness and domestic homicide: A population-based descriptive study. *Psychiatric Services*, 64(10), 1006-1011. <https://doi.org/10.1176/appi.ps.201200484>
- Ordre des psychologues du Québec. (2017). *La psychothérapie basée sur la mentalisation pour les troubles de la personnalité : la force de la complémentarité des interventions de groupe et individuelles*. <https://www.ordrepsy.qc.ca/-/la-psychotherapie-basee-sur-la-mentalisation-pour-les-troubles-de-la-personnalite-la-force-de-la-complementarite-des-interventions-de-groupe-et-individuelles>
- Pereira, A. R., Vieira, D. N., & Magalhães, T. (2013). Fatal intimate partner violence against women in Portugal: A forensic medical national study. *Journal of Forensic and Legal Medicine*, 20(8), 1099-1107. <https://doi.org/10.1016/j.jflm.2013.09.015>
- Pretorius, H. G., & Botha, S.-A. (2009). The cycle of violence and abuse in women who kill an intimate male partner: A biological profile. *South African Journal of Psychology*, 39(2), 242-252. <https://doi.org/10.1177/008124630903900209>
- Raoult, P. (2006). Clinique et psychopathologie du passage à l'acte. *Bulletin de psychologie*, 481(1), 7-16. <https://doi.org/10.3917/bupsy.481.0007>
- Roberts, J. W. (2003). Between the heat of passion and cold blood: Battered woman's syndrome as an excuse for self-defense in non-confrontational homicides. *Law & Psychology Review*, 27, 135-156.

- Roberts, D. W. (2009). *Intimate partner homicide: Using a 20-year national panel to identify patterns and prevalence* [Thèse de doctorat inédite]. University of Maryland, MD, États-Unis. Dissertation Abstracts International Section A: Humanities and Social Sciences (Vol. 70, Issue 6–A, No. 3359087).
- Sabri, B., Campbell, J. C., & Dabby, F. C. (2016). Gender differences in intimate partner homicides among ethnic sub-groups of Asians. *Violence Against Women*, 22(4), 432-453. <https://doi.org/10.1177/1077801215604743>
- Santos-Hermoso, J., González-Álvarez, J. L., López-Ossorio, J. J., García-Collantes, Á., & Alcázar-Córcoles, M. Á. (2022). Psychopathic femicide: The influence of psychopathy on intimate partner homicide. *Journal of Forensic Sciences*, 67(4), 1579-1592. <https://doi.org/10.1111/1556-4029.15038>
- Scott, S. J. (2018). *Common themes in females who kill in the context of abuse* [Thèse de doctorat inédite]. University San Diego, CA, États-Unis. ProQuest Dissertations & Theses Global Alliant International (No. 10288133).
- Sebire, J. (2017). The value of incorporating measures of relationship concordance when constructing profiles of intimate partner homicides: A descriptive study of IPH committed within London, 1998-2009. *Journal of Interpersonal Violence*, 32(10), 1476-1500. <https://doi.org/10.1177/0886260515589565>
- Shackelford, T. K. (2001). Cohabitation, marriage, and murder: Women killing by male romantic partners. *Aggressive Behavior*, 27(4), 284-291. <https://doi.org/10.1002/ab.1011>
- Shackelford, T. K., Buss, D. M., & Peters, J. (2000). Wife killing: Risk to women as a function of age. *Violence and Victims*, 15(3), 273-282.
- Shackelford, T. K., & Mouzos, J. (2005). Partner killing by men in cohabiting and marital relationships: A comparative, cross-national analysis of data from Australia and the United States. *Journal of Interpersonal Violence*, 20(10), 1310-1324. <https://doi.org/10.1177/0886260505278606>
- Small Arms Survey. (2018, 18 juin). *Small Arms Survey reveals: More than one billion firearms in the world* [Press release]. <https://www.smallarmssurvey.org/sites/default/files/resources/SAS-Press-release-global-firearms-holdings.pdf>
- Statistique Canada. (2015). *L'homicide au Canada, 2014*. <https://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2015001/article/14244-fra.htm>
- Statistique Canada. (2018a). *Family violence in Canada: A statistical profile, 2016*. <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2018001/article/54893-eng.htm>

- Statistique Canada. (2018b). *Nombre de victimes d'homicide entre conjoints*. https://www150.statcan.gc.ca/t1/tb11/fr/tv.action?pid=3510007401&request_locale=fr
- Statistique Canada. (2025). *Tendances en matière de violence familiale et de violence entre partenaires intimes au Canada, affaires déclarées par la police, 2024*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/251028/dq251028a-fra.htm>
- Swatt, M. L., & He, N. "Phil." (2006). Exploring the difference between male and female intimate partner homicides: Revisiting the concept of situated transactions. *Homicide Studies: An Interdisciplinary & International Journal*, 10(4), 279-292. <https://doi.org/10.1177/1088767906290965>
- Szalewski, A., Huff-Corzine, L., & Reckdenwald, A. (2019). Trading places: Microlevel predictors of women who commit intimate partner homicide. *Homicide Studies*, 23(4), 344-361. <https://doi.org/10.1177/1088767919829514>
- Tardif, M. (2009). Le déterminisme de la carence d'élaboration psychique dans le passage à l'acte. Dans F. Millaud (Éd.), *Le passage à l'acte : aspects cliniques et psychodynamiques* (2^e éd., pp. 19-35). Masson.
- Terral-Vidal, M. (2010). L'acting out ou l'échappée sur la scène du monde. *Figures de la psychanalyse*, 19(1), 229-234. <https://doi.org/10.3917/fp.019.0229>
- Tremblay, G. (2012). Rapport du comité d'experts sur les homicides intrafamiliaux. *Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec*. <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2012/12-803-02.pdf>
- Vatnar, S. K. B., Friestad, C., & Bjørkly, S. (2017a). Intimate partner homicide, immigration and citizenship: Evidence from Norway 1990–2012. *Journal of Scandinavian Studies in Criminology and Crime Prevention*, 18(2), 103-122. <https://doi.org/10.1080/14043858.2017.1394629>
- Vatnar, S. K. B., Friestad, C., & Bjørkly, S. (2017b). Intimate partner homicide in Norway 1990-2012: Identifying risk factors through structured risk assessment, court documents, and interviews with bereaved. *Psychology of Violence*, 7(3), 395-405. <https://doi.org/10.1037/vio0000100>
- Vatnar, S. K. B., Friestad, C., & Bjørkly, S. (2018). Differences in intimate partner homicides perpetrated by men and women: Evidence from a Norwegian National 22-year cohort. *Psychology, Crime & Law*, 24(8), 790-805. <https://doi.org/10.1080/1068316X.2018.1438433>

- Vignola-Lévesque, C., & Léveillé, S. (2022). Intimate partner violence and intimate partner homicide: Development of a typology based on psychosocial characteristics. *Journal of Interpersonal Violence*, 37(17-18), NP15874-NP15898. <https://doi.org/10.1177/08862605211021989>
- Websdale, N. (2003). Reviewing domestic violence deaths. *National Institute of Justice Journal*, 250, 26-31.
- Weisman, A. M., & Sharma, K. K. (1997). Forensic analysis and psycholegal implications of parricide and attempted parricide. *Journal of Forensic Science*, 42(6), 1107-1113. <https://doi.org/10.1520/JFS14270J>
- Weizmann-Henelius, G., Grönroos, M., Putkonen, H., Eronen, M., Lindberg, N., & Häkkänen-Nyholm, H. (2012). Gender-specific risk factors for intimate partner homicide: A nationwide register-based study. *Journal of Interpersonal Violence*, 27(8), 1519-1539. <https://doi.org/10.1177/0886260511425793>
- Wilson, M., & Daly, M. (1993). Spousal homicide risk and estrangement. *Violence and Victims*, 8(1), 3-16. <https://doi.org/10.1891/0886-6708.8.1.3>
- Wilson, M., Daly, M., & Daniele, A. (1995). Familicide: The killing of spouse and children. *Aggressive Behavior*, 21(4), 275-291. [https://doi.org/10.1002/1098-2337\(1995\)21:4<275::AID-AB2480210404>3.0.CO;2-S](https://doi.org/10.1002/1098-2337(1995)21:4<275::AID-AB2480210404>3.0.CO;2-S)
- Wilson, M., Daly, M., & Wright, C. (1993). Uxoricide in Canada: Demographic risk patterns. *Canadian Journal of Criminology*, 35(3), 263-291. <https://utppublishing.com/doi/abs/10.3138/cjcrim.35.3.263>
- Wiltsey, M. T. (2008). *Risk factors for intimate partner homicide* [Thèse de doctorat inédite]. Drexel University, PA, États-Unis. ProQuest Dissertations & Theses Global Closed Collection (No. 3295962).